



UNIDROIT

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

RAPPORT ANNUEL - 2023

Rome, 2024

UNIDROIT

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVÉ

RAPPORT ANNUEL — 2023

À la Une

D'un point de vue institutionnel, l'année 2023 a été marquée par une croissance notable. Nous avons accueilli deux nouveaux États membres dans notre famille, Singapour et la Mongolie, renforçant ainsi considérablement nos relations avec l'Asie et ouvrant la voie à une présence accrue et stable de l'Institut dans la région. Au cours des douze derniers mois, l'Asie a été au cœur des activités du Secrétariat. Nous avons engagé des discussions constructives sur nos instruments avec plusieurs ministères, notamment lors de la présidence du G20 par l'Inde, qui a également présidé notre Assemblée Générale cette année. De plus, nous avons établi des échanges techniques fructueux avec les autorités financières japonaises. Enfin, nos rencontres avec les parties prenantes en Mongolie et en Chine ont abouti à la signature de Protocoles d'accord avec les principales universités et tribunaux d'arbitrage de ces pays. L'Asie occupe une place stratégique essentielle pour nous, et l'année 2023 a donné le coup d'envoi en beauté.

L'année a également marqué la fin du mandat des membres du Conseil de Direction précédent et la nomination d'un nouveau Conseil. Lors d'une élection difficile, avec un nombre record de candidats, l'Assemblée Générale a réélu quatorze membres et en a nommé onze nouveaux. Je suis heureux d'annoncer que le Conseil est désormais composé de vingt-six membres, avec la nomination d'un membre de la Cour internationale de justice, en vertu du paragraphe 3 de l'article 6 de notre Statut organique. Nous nous réjouissons de travailler avec les nouveaux membres et nous nous félicitons de la reconduction de plus de la moitié d'une équipe qui s'est montrée extrêmement collégiale et dévouée à l'institution. Bien que la rénovation soit positive et constitue une évolution naturelle dans toutes les organisations, elle implique également de dire au revoir à ceux qui partent. Le Secrétariat tient à exprimer sa profonde gratitude envers les membres qui ont si bien servi l'Institut au cours des cinq dernières années, et pour certains, depuis bien plus longtemps. Le lecteur me pardonnera si je cite, à juste titre, trois membres emblématiques du Conseil de Direction: les Professeurs Henry Gabriel et Hans-Georg Bollweg, qui ont servi pendant vingt ans, avec une énorme loyauté et un grand dévouement à UNIDROIT dans des fonctions allant bien au-delà de leur mandat du Conseil de Direction; et le Professeur Arthur Hartkamp, qui, après plus de quarante ans de service, prend une retraite bien méritée en tant que membre du Conseil de Direction après être devenu le membre du Conseil de Direction ayant servi le plus longtemps dans l'histoire de cette institution presque centenaire. Le Professeur Hartkamp, notre Doyen depuis tant d'années, a contribué à façonner l'Institut pendant près de la moitié de sa longue existence. Une dette qui ne sera jamais comblée.

Alors que la pandémie est désormais derrière nous et que la situation est revenue à la normale pour la plupart des aspects, une instabilité persistante continue de secouer une partie importante du monde par la violence. Les guerres en 2023 n'ont pas seulement affecté les transactions transfrontalières et entravé l'accès au crédit, une réalité qui a des conséquences directes sur le droit transnational, mais elles se sont également répercutées sur le fonctionnement des organisations intergouvernementales, et UNIDROIT n'a pas fait exception à la règle. Pour la première fois depuis de nombreuses années, l'Assemblée Générale n'est pas parvenue à un accord sur l'un des points de l'ordre du jour, entraînant la tenue d'une session extraordinaire qui s'est déroulée en 2024. Heureusement, le leadership fort et équitable de l'Afrique du Sud, qui assure désormais la présidence de l'Assemblée, devrait garantir un travail sans faille au cours de l'année institutionnelle à venir.

Deux nouveaux instruments ont été adoptés en 2023: la Loi type sur l'affacturage (LTA) et les Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé (Principes ANDP). Ces deux instruments, d'une qualité technique extraordinaire, ont déjà fait la différence quelques mois après leur approbation. Déjà traduit en chinois, avec des traductions en arabe et en espagnol presque achevées, la LTA est déjà utilisée dans plusieurs pays qui cherchent à moderniser leur système de financement des créances. Les Principes ANDP ont suscité un grand intérêt sur certains des principaux marchés, avec le soutien solide de l'industrie et des commissions juridiques qui travaillent à la modernisation de leurs lois dans le domaine des actifs numériques. Enfin, 2023 a également vu la conclusion du premier projet complet de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt, un projet conjoint entrepris avec la CNUDCI, où le texte a été envoyé pour des négociations entre États, et où les changements apportés au texte approuvé à Villa Aldobrandini ont été très limités. Nous pouvons dire que trois d'entre eux sont les nouveaux instruments de cette année. Un véritable exploit.

Naturellement, les activités législatives se sont poursuivies dans les autres domaines prioritaires de notre Programme de travail. Les projets relatifs aux Principes d'UNIDROIT et les contrats d'investissement internationaux, ainsi qu'à la nature juridique des crédits carbone volontaires, ont été menés à un rythme soutenu et ont suscité un intérêt considérable de la part de la communauté juridique internationale. Les

deux projets ont le potentiel de devenir utiles et de d'avoir un impact dans des domaines directement liés au développement durable. L'engagement et la collaboration de nos partenaires tout au long du processus, avec la CCI pour les contrats d'investissement et la Banque mondiale pour les crédits carbone, témoignent de l'importance et de la portée significative de notre travail. Les projets sur les "meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces" et sur l'"insolvabilité bancaire" ont continué à faire d'excellents progrès et sont à présent dans leur phase finale; notre projet sur les "structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles", un exercice technique complexe et interdisciplinaire, a franchi une nouvelle étape, et notre projet sur les "collections d'art privées", qui met l'accent sur les objets orphelins, fait ses premiers pas mais revêt déjà une importance considérable.

Au cours de l'année, la famille de la Convention du Cap s'est agrandie, avec trois nouveaux membres et cinq ratifications. Il convient de souligner l'adhésion de l'Espagne au Protocole ferroviaire, qui vient compléter le nombre de pays requis pour l'entrée en vigueur de l'instrument. Cela a pris du temps - seize ans - mais les traités sont souvent longs à mûrir. Le temps est venu pour le Protocole ferroviaire, un autre jalon dans notre propre quête de facilitation au développement durable. Des résultats remarquables ont également été obtenus dans le cadre du Protocole MAC, l'achèvement du processus de sélection d'un nouveau Conservateur étant un progrès tout à fait remarquable.

Enfin, une mention spéciale est réservée à la consolidation exceptionnelle de l'Académie d'UNIDROIT. Un Centre de droit nordique a été créé, et la collaboration de longue date avec l'Université Roma Tre a vu la fondation du Centre conjoint pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international. Par ailleurs, l'Institut de droit transnational Queen Mary-UNIDROIT a été renforcé par une nouvelle gouvernance et une énergie renouvelée. Ces trois initiatives ont célébré des événements au cours de ces douze mois aussi remarquables qu'intenses. La Villa Aldobrandini a également accueilli treize universitaires de neuf pays différents, 99 chercheurs de 25 juridictions et 66 stagiaires de 23 pays en 2023, et a signé des Protocoles d'accords avec 14 universités prestigieuses du monde entier.

En cette première année de mon second mandat, je constate que la rédaction de cette première page s'avère être de plus en plus difficile. Le Secrétariat d'UNIDROIT, avec l'ensemble de son personnel aux tâches diverses mais toutes indispensables, a travaillé avec encore plus d'ardeur que les années précédentes. Des centaines d'experts du monde entier ont généreusement offert leur temps précieux et leur expertise à l'Institut, dans des proportions inégalées. Nos États membres ont également soutenu l'Institut chaque fois que cela a été nécessaire. Le résultat est contenu dans ce document et je ne suis pas parvenu à le résumer en une seule page. J'ai à peine réussi à le condenser en deux pages. Je vous demande donc de faire preuve de patience et j'espère que vous apprécierez la lecture.

PROFESSEUR IGNACIO TIRADO
Secrétaire Général

Sommaire

<i>À la Une</i>	1
I. ADMINISTRATION ET ORGANISATION	7
A. ORGANES DIRECTEURS	7
1. Conseil de Direction	7
2. Assemblée Générale	8
3. Commission des Finances	8
4. Secrétariat	9
B. RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES ET LES AUTRES GOUVERNEMENTS	9
1. Nouveaux États membres	9
2. Coordination avec les États membres	10
3. Consultations avec les États non membres	12
C. COORDINATION ENTRE LES ORGANISATIONS IMPLIQUÉES DANS L'ÉLABORATION DES RÈGLES DE DROIT PRIVÉ	14
1. Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH)	14
2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)	14
3. UNIDROIT, la CNUDCI et la HCCH	14
D. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES	15
1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	15
2. Organisation juridique consultative Asie-Afrique (AALCO)	15
3. Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	15
4. Conseil de l'Europe	16
5. Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)	16
6. Institut de droit européen (ELI)	17
7. Association de droit international (ILA)	17
8. Institut de droit international (ILI)	17
II. ACTIVITÉS LÉGISLATIVES ET PROMOTION	19
A. ACTIVITÉS LÉGISLATIVES	19
1. Loi type sur l'affacturage et Guide pour l'incorporation	19
2. Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt et Guide pour l'incorporation	20
3. Actifs numériques et droit privé	22
4. Procédure civile transnationale: meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces	24
5. Insolvabilité bancaire	26
6. Structures juridiques collaboratives des entreprises agricoles	27

7.	Nature juridique des crédits carbone volontaires	29
8.	Contrats d'investissement internationaux	30
9.	Garanties internationales portant sur les matériels d'équipement mobiles	31
a.	Fonctions de Dépositaire d'UNIDROIT	31
b.	Protocole portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Protocole ferroviaire de Luxembourg)	32
c.	Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Protocole MAC)	35
10.	Formulation de Principes en matière de contrats de réassurance	36
11.	Collections d'art privées	37
12.	Projet HCCH-UNIDROIT sur la loi applicable aux détentions et transferts transfrontières d'actifs numériques et de jetons	38
B.	PROMOTION DES INSTRUMENTS ADOPTÉS PAR UNIDROIT	39
1.	La Convention du Cap et ses Protocoles	39
2.	Protection internationale des biens culturels	40
a.	Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés	40
b.	Coopération institutionnelle	41
c.	Conférences et ateliers de renforcement des capacités	42
3.	Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international	43
4.	Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA	44
5.	Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA	45
6.	Procédure civile transnationale: Règles modèles ELI-UNIDROIT	46
III.	ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES – ACADEMIE D'UNIDROIT	47
A.	PROGRAMME DE BOURSES, DE STAGES ET DE RECHERCHE	47
1.	Chercheurs invités	47
2.	Stagiaires et chercheurs	48
B.	PROJETS ACADÉMIQUES	49
1.	Le Projet académique de la Convention du Cap	49
2.	Le Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995	50
C.	INSTITUTS ACADÉMIQUES	50
1.	Institut QMUL-UNIDROIT de droit commercial transnational	50
2.	Centre d'UNIDROIT de droit nordique	50
3.	Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international	51
D.	PROGRAMME INTERNATIONAL D'UNIDROIT POUR LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT 2023	51
E.	PROGRAMMES DE CHAIRES	52
1.	Programme de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie	52
2.	Programme de la Chaire UNIDROIT-Ministère italien des Affaires étrangères	52

F. COOPÉRATION AVEC DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES OU À DES FINS ACADÉMIQUES	53	
1. Réunions, conférences et Protocoles d'accord	53	
2. Accords de coopération	54	
G. BIBLIOTHÈQUE	56	
H. BIBLIOTHÈQUES DÉPOSITAIRES DE LA DOCUMENTATION D'UNIDROIT	57	
I. PUBLICATIONS	58	
1. La Revue de droit uniforme	58	
2. Monographies	58	
J. LE SITE D'UNIDROIT SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2023	59	
1. Site d'UNIDROIT sur Internet	59	
2. UNIDROIT sur les réseaux sociaux	59	
K. FONDATION D'UNIDROIT	59	
ANNEXE I	Liste des documents publiés par le Secrétariat d'Unidroit en 2023 sur la mise en œuvre de son Programme de travail	61
ANNEXE II	Instruments élaborés par UNIDROIT	65

I. ADMINISTRATION ET ORGANISATION ¹

A. ORGANES DIRECTEURS

1. Conseil de Direction

La 102^{ème} session du Conseil de Direction s'est tenue à Rome et en visioconférence du 10 au 12 mai 2023, ouverte et présidée par la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente d'UNIDROIT. S.E. Mme Neena Malhotra, Ambassadrice d'Inde en Italie, agissant en tant que Présidente de l'Assemblée Générale d'UNIDROIT, a prononcé le discours d'ouverture. Le Professeur Arthur Hartkamp (Doyen) et Dr Jorge Sánchez Cordero ont été nommés respectivement premier et deuxième Vice-Président du Conseil de Direction pour 2023-2024.

Le Conseil de Direction a remercié le Secrétaire Général et le personnel du Secrétariat pour leur dévouement et leur travail considérable, ainsi que pour les excellents résultats obtenus. En outre, il a pris note des activités entreprises par la Fondation d'UNIDROIT et a exprimé des remerciements.

Deux nouveaux instruments ont notamment été adoptés au cours de la 102^{ème} session: la Loi type sur l'affacturage et les Principes relatifs aux actifs numériques et au droit privé. En outre, le Conseil de Direction a approuvé le premier projet complet de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt, qui doit être envoyé à la CNUDCI pour les négociations entre les États. Le Conseil de Direction a également approuvé le début des travaux sur les guides pour l'incorporation de la Loi type sur l'affacturage et de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt.



Des mises à jour ont été faites sur les cinq activités législatives en cours reportées du Programme de travail 2020-2022 (à savoir les Meilleures pratiques pour une application efficace, l'Insolvabilité bancaire, les Structures juridiques des entreprises agricoles, les Collections d'art privées et les Principes du droit des contrats de réassurance), ainsi que sur les premières étapes des activités de lancement des deux nouveaux projets hautement prioritaires inclus dans le Programme de travail 2023-2025 (à savoir les projets sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (UPICC) et contrats d'investissement et la Nature juridique des crédits carbone volontaires). Le Conseil de Direction a, en outre, approuvé une éventuelle proposition de projet conjoint avec la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) sur la Loi applicable aux détections et transferts transfrontières d'actifs numériques et de jetons.



En ce qui concerne la stratégie de promotion des instruments de l'Institut, le Conseil a reçu une mise à jour sur les activités prévues pour la diffusion des Principes d'UNIDROIT et du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA, a été informé de la création d'une section distincte sur le site Internet d'UNIDROIT dédiée à ses Correspondants et de toutes les activités de l'Académie d'UNIDROIT, ainsi que de la stratégie de communication et de diffusion sur les réseaux sociaux.

Le Conseil de Direction a examiné et rédigé le Budget pour l'exercice financier 2024, qui a ensuite été distribué aux États membres pour observations. Enfin, le Conseil de Direction a reconduit à l'unanimité le Professeur Ignacio Tirado dans ses fonctions de Secrétaire Général de l'Institut pour un second mandat (2023-2028), conformément à l'article 8(2) du Statut organique d'UNIDROIT, et a

¹ Le présent Rapport couvre les activités d'UNIDROIT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

approuvé la proposition de création d'un Comité spécial chargé de la mise à jour du Règlement d'UNIDROIT.

2. Assemblée Générale



Le 14 décembre 2023, UNIDROIT a tenu la 82^{ème} session (hybride) de son Assemblée Générale à laquelle ont participé des représentants de 59 États membres. S.E. Mme Nosipho Nausca-Jean Jezile, Ambassadrice de la République d'Afrique du Sud en Italie, a été nommée Présidente de l'Assemblée Générale pour 2023-2024.

L'Assemblée Générale a été appelée à nommer les membres du Conseil de Direction pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028. L'Assemblée a nommé les membres suivants: Mme Karen Banks (Irlande), Mme Stefania Bariatti (Italie), M. Jean-Christophe Boulet (Belgique), M. Yusuf Çalışkan (Turquie), M. Alfonso Luis Calvo Caravaca (Espagne), Mme Eugenia Dacoronia (Grèce), M. Rémi Decout-Paolini (France), M. Daniel Denman (Royaume-Uni), M. Lars Entelmann (Allemagne), M. Eesa Allie Fredericks (Afrique du Sud), M. Hideki Kanda (Japon), M. Inho Kim (République de Corée), M. Antti Leinonen (Finlande), M. Niklaus Meier (Suisse), M. Attila Menyhárd (Hongrie), M. José Antonio Moreno Rodríguez (Paraguay), Mme Sharon Ong (Singapour), Mme Monika Pauknerová (République tchèque), M. Lauris Rasnacs (Lettonie), Mme Kathryn Sabo (Canada), M. Jorge Sánchez Cordero (Mexique), Mme Uma Sekhar (Inde), Mme Carla Heleen Sieburgh (Pays-Bas), M. Andrzej Szumański (Pologne) et Mme Maria Ignacia Vial Undurraga (Chili). L'Honorable Leonardo Nemer Caldeira Brant, Juge à la Cour internationale de Justice, a été nommé 26^{ème} membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT, conformément à l'article 6(3) du Statut organique d'UNIDROIT. L'Assemblée Générale et le Secrétariat d'UNIDROIT ont remercié les membres du Conseil de Direction qui avaient exercé leurs fonctions au cours de la période précédente ².

Le Secrétaire Général a fourni à l'Assemblée Générale une mise à jour complète sur les activités d'UNIDROIT en 2023 concernant les questions législatives et non législatives, qui a été accueillie avec grande satisfaction de la part des États membres. En outre, l'Assemblée Générale a approuvé la décision du Conseil de Direction d'UNIDROIT d'assumer le rôle d'Autorité de surveillance du Registre international pour le Protocole MAC. Lors de l'examen des questions financières, l'Assemblée Générale a approuvé les modifications définitives au Budget, aux Comptes de l'exercice financier 2022, aux ajustements du Budget pour l'exercice financier 2023 et au projet de Budget pour 2024. L'Assemblée Générale a reporté sa décision sur la reconduction des membres de la Commission des Finances à une session extraordinaire qui sera convoquée au début de 2024.

3. Commission des Finances

La Commission des Finances ³ s'est réunie à deux reprises en 2023 (la 95^{ème} session s'est tenue le 23 mars 2023 et la 96^{ème} session le 12 octobre 2023), d'abord sous la présidence de M. Samuel Rothenberg (États-Unis d'Amérique), puis sous la présidence de M. Masamichi Yamashita (Japon) à la session d'octobre 2023. La Commission des Finances a, en particulier, discuté des Comptes de l'exercice financier 2022, des ajustements du Budget pour l'exercice financier 2023, du projet de

² La composition du Conseil de Direction (2019-2023) se présentait comme suit: Mme Stefania Bariatti (Italie), M. Hans-Georg Bollweg (Allemagne), Mme Baiba Broka (Lettonie), M. Yusuf Çalışkan (Turquie), M. Alfonso-Luis Calvo Caravaca (Espagne), Mme Eugenia G. Dacoronia (Grèce), Mme Bénédicte Fauvarque-Cosson (France), M. Eesa Allie Fredericks (Afrique du Sud), M. Henry D. Gabriel (États-Unis d'Amérique), M. Arthur S. Hartkamp (Pays-Bas), M. Hideki Kanda (Japon), M. Patrick Kilgarrieff (Royaume-Uni), M. In-Ho Kim (République de Corée), M. Alexander S. Komarov (Fédération de Russie), M. Antti T. Leinonen (Finlande), M. Ricardo Lorenzetti (Argentine), M. Niklaus D. Meier (Suisse), M. Attila Menyhárd (Hongrie), M. José Antonio Moreno Rodríguez (Paraguay), Mme Monika Pauknerová (République tchèque), Mme Kathryn Sabo (Canada), M. Jorge Sánchez Cordero Davila (Mexique), M. Luc Schuermans (Belgique), Mme Shi Jingxia (République populaire de Chine) et Mme Carmen Tamara Ungureanu (Roumanie).

³ Composition de la Commission des Finances (2021-2023): Allemagne, Brésil, Canada, Chine, République de Corée, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Indonésie, Iran, Italie, Japon, Fédération de Russie, Royaume-Uni et Suisse.

Budget 2024 (qui, pour la première fois depuis des années, proposait une augmentation des contributions des États membres pour tenir compte de l'inflation élevée), d'une mise à jour sur l'ensemble des mesures de rémunération et de sécurité sociale appliquées au personnel d'UNIDROIT, et une mise à jour concernant la viabilité à long terme de la structure de rémunération. La Commission des Finances a également été informée des contributions extrabudgétaires reçues en 2023 et des arriérés de contributions des États membres, qui ont considérablement diminué en 2023. La Commission a formulé des recommandations sur diverses questions soumises ultérieurement à l'examen de l'Assemblée Générale (voir ci-dessus).

4. **Secrétariat**

Au 31 décembre 2023, le Secrétariat était composé de 28 membres, dont onze appartenant à la catégorie des Fonctionnaires et douze à la catégorie des Services Généraux (Secrétariat, Bibliothèque, et personnel technique) et assisté par trois consultants, du titulaire de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie et du titulaire de la Chaire UNIDROIT-MAECI.

B. **RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES ET LES AUTRES GOUVERNEMENTS**

Au 31 décembre 2023, UNIDROIT comptait 65 États membres: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Nigeria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Türkiye, Uruguay, et Venezuela.

1. **Nouveaux États membres**

En 2023, UNIDROIT a eu l'honneur d'accueillir deux nouveaux États membres: Singapour et la Mongolie.

République de Singapour: la République de Singapour a formellement adhéré au Statut organique d'UNIDROIT le 1^{er} mars 2023 et a désigné le ministère du Droit comme Autorité nationale de Singapour et comme point de contact avec l'Institut. Pour marquer cet événement important, Mme Sharon Ong Directrice Générale (International & Consultatif) du ministère de la Justice et Mme Delphia Lim (Directrice du Service juridique international du ministère de la Justice) ont participé à la 102^{ème} session du Conseil de Direction. Singapour était déjà partie à deux instruments adoptés sous les auspices d'UNIDROIT: la Convention du Cap de 2001 relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et son Protocole de 2001 sur les questions spécifiques aux matériels d'équipements aéronautiques.



Mongolie: la Mongolie a formellement adhéré au Statut organique d'UNIDROIT le 21 avril 2023 et a désigné le ministère des Affaires intérieures de la Mongolie comme Autorité nationale et point de contact de l'Institut. Le 3 mai 2023, S.E. Mme Tserendorj Narantungalag, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de Mongolie en Italie, s'est rendue à UNIDROIT pour marquer cet événement important.

2. Coordination avec les États membres

Chine (République populaire de): le 6 mars 2023, UNIDROIT et l’Ambassade de la République populaire de Chine en Italie ont organisé conjointement une conférence intitulée “*Cross-Border Investment Through Transnational Legal Standards*” (L’investissement transfrontalier par le biais de normes juridiques transnationales) en coopération avec le Comité national italien de la Chambre de commerce internationale (CCI Italie), la Chambre d’arbitrage de Milan (CAM), l’Association Italienne pour l’Arbitrage (AIA) et l’Association des sociétés anonymes italiennes (Assonime). La conférence a été organisée en l’honneur de la visite à UNIDROIT d’une délégation de la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine, conduite par M. Horace Cheung, Secrétaire adjoint à la Justice, qui a prononcé le discours d’ouverture de la conférence.



En 2023, plusieurs membres du Secrétariat d’UNIDROIT ont effectué une mission en Chine. Tout d’abord, UNIDROIT était représenté à la Conférence sur les forces émergentes dans l’arbitrage international qui s’est tenue le 7 novembre au *Shanghai International Arbitration Center*. Lors du cinquième Forum d’arbitrage de Shanghai, le 8 novembre, la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente, a prononcé le discours d’ouverture du Forum, et UNIDROIT a participé à une table ronde axée sur la technologie dans l’arbitrage commercial. Le 23 novembre, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a prononcé un discours liminaire lors du deuxième Forum sur l’état de droit dans le commerce numérique mondial, qui s’est tenu à Hangzhou. Le 27 novembre, le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général, a rencontré le Directeur du Bureau de la justice de Shanghai, le Chef du Bureau central et le Chef de la Division de

l’arbitrage, pour discuter de la manière dont les instruments d’UNIDROIT pourraient être mieux utilisés compte tenu de la position de Shanghai en tant que plaque tournante régionale pour les affaires internationales, le commerce et l’investissement. Le 28 novembre, le Secrétaire Général a également rencontré des représentants de la *Shanghai International Economic and Trade Arbitration Commission* (Commission d’arbitrage économique et commercial international de Shanghai) pour examiner les possibilités de coopération et s’entretenir avec des membres de la communauté juridique et universitaire de Shanghai. Les 2 et 3 décembre, UNIDROIT a participé au *eighth East Lake Forum* à Wuhan, organisé conjointement par le Conseil chinois pour la promotion du commerce international, l’Université de Wuhan et la Société chinoise de droit international, intitulé “*Promoting World Peace and Global Economic Recovery through the International Rule of Law*” (Promouvoir la paix mondiale et la reprise économique mondiale grâce à l’État de droit international). Les 4 et 5 décembre, UNIDROIT s’est rendu au ministère du Commerce (MOFCOM) et au *China Council for the Promotion of International Trade* (Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPIT)), ainsi qu’à la Banque asiatique pour les infrastructures et le développement (AIIB), tous à Beijing. En outre, UNIDROIT a participé à d’autres événements détaillés dans divers segments thématiques (coopération avec les universités, projets individuels) ci-dessous.

République fédérative du Brésil: Les 15 et 16 juin 2023, le Secrétaire Général d’UNIDROIT a effectué une mission à Brasília pour participer à un atelier organisé par l’Agence nationale de l’aviation civile brésilienne (ANAC) destiné à célébrer le 10^{ème} anniversaire de la ratification de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique par le Brésil, ainsi qu’à une série de réunions institutionnelles avec des représentants gouvernementaux pour traiter notamment des avantages du Protocole MAC pour le Brésil. Le Professeur Tirado a rencontré le Professeur George Galindo (Conseiller juridique) et le Secrétaire Fabio Schmidt (Chef du Service des recours commerciaux et des sauvegardes) au ministère des Affaires étrangères. Le Secrétaire Général a également rencontré Mme Tatiana Prazeres, Secrétaire au Commerce extérieur du ministère du Développement, de l’Industrie, du Commerce et des Services. Par ailleurs, une réunion a été organisée avec M. Felipe Luis Ody Spaniol, Coordinateur du Service de l’intelligence économique et de promotion de la Confédération brésilienne de l’agriculture et de l’élevage.

Japon: du 28 mai au 2 juin 2023, le Secrétaire Général d’UNIDROIT a été invité par le Gouverneur de

la *Deposit Insurance Corporation of Japan* en tant que Président du Comité régional Asie-Pacifique (APRC) de l'*International Association of Deposit Insurers* (IADI), à intervenir lors de la Conférence internationale de l'APRC à Fukuoka. Au cours de sa mission, le Secrétaire a eu l'occasion de participer à des réunions au ministère de la Justice avec le Bureau des affaires civiles et la Division des affaires internationales, de présenter le projet d'UNIDROIT sur les actifs numériques et le droit privé au Groupe d'étude sur la finance numérique et décentralisée de l'Agence des services financiers, ainsi que de présenter divers projets d'UNIDROIT à l'Université de Gakushuin et à la Banque du Japon.

République de l'Inde: le 3 juillet 2023, dans le cadre de la présidence indienne de l'Assemblée Générale d'UNIDROIT, le ministère indien des Affaires étrangères a organisé un séminaire à New Delhi consacré aux travaux d'UNIDROIT. En outre, dans le cadre du séminaire, le Professeur Tirado, la Professeure Veneziano et la Mme Myrte Thijssen, Fonctionnaire, ont eu l'honneur de rencontrer Mme Meenakshi Lekhi, Ministre d'État aux Affaires extérieures de l'Inde, et ont échangé avec elle sur le rôle important de l'Inde en tant qu'État membre d'UNIDROIT, les avantages des instruments d'UNIDROIT pour l'Inde, et la contribution de la communauté juridique indienne aux travaux d'UNIDROIT. En outre, le Professeur Tirado et la Professeure Veneziano ont rencontré M. Muktesh K. Pardeshi, Secrétaire spécial du Secrétariat indien du G20, pour discuter des travaux d'UNIDROIT sur les biens culturels, UNIDROIT ayant été invité au sein du Groupe de travail du G20 sur la culture, ainsi que de la manière dont les instruments de l'Institut pourraient être pris en compte dans les différents moyens menés par le G20.



La délégation d'UNIDROIT a également participé à une table ronde avec de hauts fonctionnaires de divers ministères, dont le ministère du Droit et de la Justice, le ministère des Affaires extérieures, le ministère de l'Agriculture et du Bien-être des agriculteurs, le ministère des Mines et le ministère de l'Électronique et des Technologies de l'information, organisée par le ministère indien des Affaires extérieures, avec des représentants de la *Steel Authority of India* et de

la *Reserve Bank of India*. Mme Uma Sekhar, Secrétaire adjointe au ministère indien des Affaires extérieures, a animé la table ronde. La discussion s'est concentrée sur la Convention du Cap et ses Protocoles – avec un accent particulier sur le Protocole aéronautique et le Protocole MAC – ainsi que la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage, les Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé, les travaux d'UNIDROIT sur le droit privé et l'agriculture, ainsi que les projets en cours sur les Procédures d'exécution efficaces et l'Insolvabilité bancaire.

Mongolie: en novembre 2023, UNIDROIT a entrepris une mission en Mongolie, accueillie par le ministère de la Justice et de l'Intérieur, pour une série de réunions institutionnelles et un atelier. Le Professeur Tirado a rencontré S.E. Mme Solongoo Bayarsaikhan, Vice-Ministre de la Justice, et d'autres hauts fonctionnaires pour discuter de la manière dont UNIDROIT peut aider la Mongolie à renforcer son cadre juridique pour faciliter le commerce, l'accès au crédit et le développement économique. En outre, le Secrétaire Général a rencontré des représentants de l'Institut juridique national, de la Cour suprême de Mongolie et de la Faculté de droit de l'Université nationale de Mongolie. De plus, le 24 novembre, un atelier sur les instruments et les activités d'UNIDROIT a été organisé par le ministère de la Justice et de l'Intérieur.



République du Paraguay: du 30 mai au 2 juin 2023, Maria Chiara Malaguti, Présidente, a été invitée à participer au *Central Bank Law Week* (Semaine du droit des banques centrales) à Asunción, au Paraguay. À l'occasion de sa visite, la Professeure Malaguti a rencontré S.E. M. Julio Arriola, Ministre des Affaires Étrangères du Paraguay, et M. Irineo Raul Silvero Silvagni, Vice-Ministre des Affaires Étrangères, ainsi que d'autres représentants institutionnels de haut rang, pour discuter de la mise en œuvre des instruments d'UNIDROIT.

Le 28 novembre 2023, UNIDROIT a reçu la visite officielle de M. Rubén Ramírez Lezcano, Ministre des Affaires étrangères du Paraguay, et de M. Cesar Diesel, Président de la Cour suprême de justice. La délégation a bénéficié d'un exposé détaillé sur la gouvernance actuelle d'UNIDROIT et les activités dans lesquelles le Paraguay a été particulièrement actif.



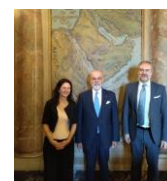
Royaume d'Arabie saoudite: le 31 octobre 2023, Dr Jasir Al-Harbash, Directeur Général de la Commission saoudienne du patrimoine, accompagné de plusieurs hauts fonctionnaires, a effectué une visite de courtoisie à UNIDROIT pour discuter de l'aide apportée à l'Arabie saoudite dans le cadre de son adhésion à la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés et de la possibilité d'établir une coopération plus étroite entre la Commission saoudienne du patrimoine et UNIDROIT sur la sensibilisation et le renforcement des capacités, notamment en matière de protection des biens culturels et de restitution.



3. Consultations avec les États non membres

Le Secrétariat poursuit ses consultations bilatérales et multilatérales avec plusieurs États non membres en vue de leur éventuelle adhésion au Statut organique d'UNIDROIT.

Royaume de Bahreïn: le 27 juin 2023, S.E. M. Naser M.Y. Al-Belooshi, Ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Italie, s'est rendu au siège d'UNIDROIT pour discuter de la possibilité d'établir une coopération plus étroite entre le Royaume de Bahreïn et UNIDROIT sur des questions d'intérêt commun.



Géorgie: le 22 mai 2023, UNIDROIT a organisé un atelier sur les instruments et les projets d'UNIDROIT à l'intention d'une délégation de l'Association géorgienne des avocats pour la profession indépendante, composée de juges, de professeurs, d'avocats d'aide juridique, de conseillers juridiques et de praticiens. Le Secrétariat a présenté la méthodologie de travail et les différents instruments d'UNIDROIT, tels que les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (Principes d'UNIDROIT) et les instruments susceptibles de garantir l'accès au crédit, l'exécution des jugements et la protection des biens culturels. Les discussions ont été particulièrement animées au sujet des Principes d'UNIDROIT, Mme Shorena Tsikaridze, Juge à la Cour d'appel de Tbilissi, ayant fait une présentation sur la façon dont les Principes ont été appliqués dans la pratique judiciaire en Géorgie en vue de combler les lacunes dans le droit interne et de servir de complément à l'interprétation des contrats. L'atelier s'est conclu par une discussion sur la manière dont les instruments d'UNIDROIT pourraient contribuer à la réforme juridique en Géorgie et dans d'autres pays en développement soucieux de moderniser leurs régimes juridiques.

Les 24 et 25 mai 2023, le Professeur Ignacio Tirado a participé à une conférence régionale intitulée "Challenges of Modern Insolvency Law" (défis du droit moderne de l'insolvabilité), parrainée par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Programme de développement du droit commercial (CLDP) et l'Association des praticiens de la réhabilitation et de l'insolvabilité des entreprises (BRIPA), à Tbilissi, en Géorgie. Le Professeur Tirado a présenté les activités de l'Institut sur les actifs numériques et a rencontré des représentants du ministère géorgien des Affaires Étrangères, du ministère de la Justice et du ministère de l'Économie et du Développement Durable. Des questions telles que l'adhésion potentielle de la Géorgie à UNIDROIT, ainsi que les Protocoles aéronautique et MAC et la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels ont été abordées.





Liban: le 25 septembre 2023, M. Henri Khoury, Ministre de la Justice du Liban, accompagné de S.E. Mira Daher, Ambassadrice du Liban en Italie, et du juge Carl Irani, a effectué une visite de courtoisie à UNIDROIT. Parmi les sujets abordés figurait la possibilité d'établir une coopération renforcée entre la République du Liban et UNIDROIT sur des questions d'intérêt commun.

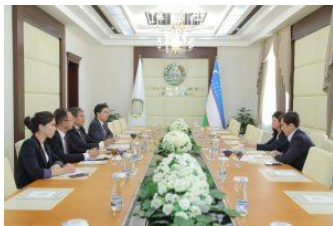
République du Mozambique: le 21 février 2023, UNIDROIT a reçu une délégation de la Commission nationale du Mozambique pour la réforme de la politique foncière (ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement). La délégation était composée de M. João Carrilho, du Professeur Eduardo Chiziane et du Dr Jorge Chicue. La réunion s'est concentrée sur la nouvelle réforme de la politique foncière du Mozambique et sur la manière dont certains des instruments d'UNIDROIT peuvent être utilisés pour promouvoir un développement agricole durable et responsable. Les discussions ont porté en particulier sur le Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA, le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA et le Protocole à la Convention du Cap sur les questions spécifiques aux équipements miniers, agricoles et de construction (Protocole MAC).



République-Unie de Tanzanie: le 24 janvier 2023, S.E. l'Ambassadeur Mahmoud Thabit Kombo de l'Ambassade de la République-unie de Tanzanie en Italie, accompagné de Mme Eva Kaluwa, Attachée économique de l'Ambassade, s'est rendu au siège d'UNIDROIT pour discuter d'un certain nombre d'instruments d'UNIDROIT et envisager l'adhésion.



République d'Ouzbékistan: à l'invitation du ministère de la Justice de la République d'Ouzbékistan, la Professeure Anna Veneziano a participé à la troisième édition du forum juridique international "Tashkent Law Spring" les 17 et 18 mai 2023 dans le cadre d'une table ronde intitulée "Toward the Rule of Law through Quality Rule-Making" (Vers l'État de droit par l'élaboration de règles de qualité) présentant la contribution d'UNIDROIT à l'État de droit dans les transactions privées et commerciales, aux côtés d'éminents représentants du gouvernement ouzbek, d'organisations intergouvernementales, du secteur tertiaire et du monde universitaire.



La Professeure Veneziano a également rencontré S.E. Akbar Toshkulov, Ministre de la Justice de l'Ouzbékistan, ainsi que le Professeur Islambek Rustambekov, Vice-Recteur chargé des affaires académiques de l'Université d'État de Tachkent, M. Akbar Saydakhmedov, Chef du département de la coopération juridique internationale, et Mme Bibiliya Saydboboeva, consultante principale de la Division du protocole. La réunion a porté sur l'adhésion potentielle de l'Ouzbékistan à UNIDROIT et de divers instruments d'UNIDROIT, en particulier ceux relatifs à l'accès au financement et à la protection des biens culturels, à l'appui de la modernisation législative en cours de l'Ouzbékistan.

C. COORDINATION ENTRE LES ORGANISATIONS IMPLIQUÉES DANS L'ÉLABORATION DES RÈGLES DE DROIT PRIVÉ

1. Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH)

En janvier 2023, le Secrétariat a entrepris des travaux exploratoires en coordination avec la HCCH sur la loi applicable dans le domaine des actifs numériques. Le 10 mars 2023, le Conseil sur les affaires générales et la politique (CAGP) de la HCCH a approuvé la proposition visant à étudier l'opportunité et la faisabilité d'un projet conjoint HCCH-UNIDROIT sur la Loi applicable aux détentions et transferts transfrontières d'actifs numériques



et de jetons. Le projet visait à élaborer des orientations coordonnées et à étudier la faisabilité d'un cadre normatif sur le droit applicable aux détentions et transferts transfrontières d'actifs numériques et de jetons, couvrant les aspects pertinents du droit privé. Le projet a ensuite été soumis à l'examen du Conseil de Direction d'UNIDROIT, lequel a approuvé le projet conjoint HCCH-UNIDROIT le 11 mai 2023. Par conséquent, les travaux exploratoires ont commencé immédiatement, avec un premier groupe préparatoire d'experts qui s'est réuni le 12 juin 2023 à La Haye dans les locaux de la HCCH, avec la participation du Secrétaire Général d'UNIDROIT, et une deuxième réunion préparatoire d'experts qui s'est tenue du 2 au 4 octobre 2023 au siège d'UNIDROIT à Rome. Les deux réunions préparatoires ont examiné en détail le contenu possible d'un futur instrument sur le sujet.

2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)

Outre les différents projets conjoints développés par UNIDROIT et la CNUDCI, le 12 juillet 2023, le Secrétaire Général d'UNIDROIT a participé activement au Colloque de la CNUDCI sur le changement climatique et le droit commercial international lors de la 56^{ème} session de la Commission de la CNUDCI, notamment en ce qui concerne les discussions relatives à la coordination entre la CNUDCI et d'autres organisations internationales et les travaux éventuels de la CNUDCI en matière de crédits carbone. À la suite de ces discussions, la Commission de la CNUDCI a demandé à son secrétariat de préparer une étude détaillée sur les aspects du droit commercial international liés aux crédits carbone volontaires (CCV), en coordination et en collaboration avec UNIDROIT ainsi qu'avec d'autres organisations. Les représentants de la CNUDCI ont donc participé aux réunions du Groupe de travail d'UNIDROIT sur la nature juridique des CCV et UNIDROIT et la CNUDCI ont réalisé conjointement une étude sur la nature juridique des CCV.

La coopération étroite entre les deux organisations s'est poursuivie dans le cadre du projet conjoint de la Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt. Suite à la finalisation du projet de texte complet de la Loi type par le Groupe de travail d'UNIDROIT en mai 2023, le texte a été examiné par les délégués et les observateurs du Groupe de travail I de la CNUDCI du 25 au 29 septembre 2023. Philine Wehling, Fonctionnaire, a représenté UNIDROIT à la réunion du Groupe de travail. Un rapport détaillé sur les travaux de ce projet conjoint pour l'année 2023 est disponible dans la section dédiée ci-dessous.

3. UNIDROIT, la CNUDCI et la HCCH

La réunion habituelle de coordination entre les Secrétaires Généraux de HCCH, de la CNUDCI et d'UNIDROIT s'est tenue à La Haye le 26 avril 2023. La réunion a notamment examiné les activités de chaque organisation, les projets nouveaux et prévus de chaque organisation, de la coopération entre les trois organisations et avec des tiers, et enfin les défis institutionnels actuels et futurs.

D. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

Au cours de l'année 2023, l'Institut a coopéré à divers projets avec d'autres organisations internationales et a été représenté à plusieurs réunions organisées par celles-ci⁴. Ce ne sont là que quelques exemples représentatifs de coopération entre le Secrétariat d'UNIDROIT et d'autres organisations internationales (d'autres seront développés ci-dessous, en lien avec les projets concernés).

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

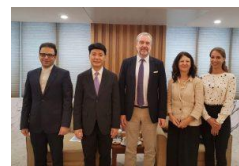


Le 4 octobre 2023, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, a représenté le Secrétariat d'UNIDROIT au Dialogue de Rome sur l'eau organisé par la FAO à Rome. Le Dialogue, ouvert par le Dr Qu Dongyu, Directeur Général, s'est appuyé sur la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 et visait à poursuivre son action en faveur de l'eau à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en

fournissant une plate-forme pour des discussions multisectorielles. Mme Wehling a abordé l'importance de la sécurité des droits de propriété de l'eau pour les investisseurs et, illustrant les similitudes conceptuelles entre la propriété de l'eau et la propriété foncière, a présenté une sélection d'instruments de droit privé promus par le Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA, qui pourraient être considérés comme une référence utile pour le Dialogue en cours de la FAO sur la propriété de l'eau.

2. Organisation juridique consultative Asie-Afrique (AALCO)

Le 4 juillet 2023, à New Delhi, une délégation d'UNIDROIT conduite par le Professeur Tirado a discuté de la coopération future avec le Dr Kamalinne Pinitpuvadol, Secrétaire Général d'AALCO, et le Dr Ali Garshasbi, Secrétaire Général adjoint. UNIDROIT et AALCO entretiennent déjà des liens étroits.



3. Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)



Depuis 2016, UNIDROIT bénéficie du statut d'observateur officiel auprès du Comité économique de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). En 2023, UNIDROIT a continué de s'engager dans le forum de l'APEC, et le statut d'invité d'UNIDROIT a été renouvelé jusqu'en 2025.

Le 14 juin 2023, la Professeure Anna Veneziano a représenté UNIDROIT lors d'un atelier hybride du Comité économique de l'APEC organisé à Bali, en Indonésie. La Professeure Veneziano a participé à distance à la deuxième session, intitulée "*International Instruments Landscape to facilitate trade, contract enforcement and the APEC ODR Resolution Framework*" (Panorama des instruments internationaux pour faciliter le commerce, l'exécution des

⁴ La liste suivante n'est pas exhaustive: Académie internationale de droit comparé (AIDC); Association de droit international (ILA); Association Internationale des Avocats (UIA); Association internationale du barreau (IBA); Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM); Banque asiatique de développement (BAD); Banque asiatique de développement des infrastructures (AIIB); Banque des règlements internationaux (BRI); Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD); Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (UNOOSA); Chambre de commerce internationale (CCI); Comité des Conseillers Juridiques en Droit International Public (CAHDI) du Conseil de l'Europe; Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU); Conseil international des musées (ICOM); Coopération économique Asie-Pacifique (APEC); Fonds international de développement agricole (FIDA); Groupe de la Banque mondiale (GBM); Institut de droit européen (ELI); Institut international du développement durable (IIDD); INTERPOL; Organisation consultative juridique Asie-Afrique (AALCO); Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF); Union africaine (UA); et Union européenne.

contrats et le cadre de résolution des règlements en ligne des litiges de l'APEC), où elle a présenté UNIDROIT, en mettant l'accent en particulier sur les Principes d'UNIDROIT, le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle et le projet sur les Meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces.

Les 10 et 11 octobre 2023, UNIDROIT a participé à un atelier de l'APEC à Tokyo, au Japon, sur la réforme des opérations garanties dans la région Asie-Pacifique, organisé par les États-Unis d'Amérique, qui sert actuellement d'économie hôte de l'APEC 2023. L'atelier a réuni 67 participants (en personne et en ligne) de 13 économies membres de l'APEC pour discuter de l'élaboration d'approches adaptées à la réforme des opérations garanties pour les juridictions de *common law* et de droit civil. UNIDROIT a participé à l'atelier aux côtés de la CNUDCI, de la HCCH et d'autres parties prenantes clés, telles que le Groupe de la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et l'Institut de droit international.



4. Conseil de l'Europe

UNIDROIT a collaboré avec le Comité *ad hoc* des Conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) du Conseil de l'Europe et le ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale italien pour présenter le deuxième Dialogue annuel de haut niveau en marge de la 82^{ème} session de l'Assemblée Générale le 14 décembre 2023. Le thème de l'édition de cette année était "*Making Sense of Soft Law: Law Making, State Responsibility, and the Sources of Law*" (Donner un sens à la *soft law*: élaboration des lois, responsabilité de l'État et sources du droit).

5. Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)



Le 28 juin 2023, le Professeur Tirado et la Professeure Veneziano ont accueilli M. Michel Nussbaumer, Directeur de la transition juridique, et Mme Yulia Shapovalova, Conseillère juridique de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), pour discuter de questions d'intérêt commun et de coopération entre les deux organisations, en mettant l'accent sur les Meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces des droits des créanciers et la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage. À l'occasion de leur visite, M. Nussbaumer et Mme Shapovalova ont fait une présentation dans le cadre du

Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD) sur la BERD et ses travaux, en mettant l'accent sur les réformes du droit des opérations garanties, de l'affacturage et du financement participatif.

Lundi 25 septembre 2023, la BERD a accueilli une délégation d'UNIDROIT à son siège à Londres pour renforcer la coopération entre UNIDROIT et la BERD sur des projets d'intérêt commun, avec un accent particulier sur les domaines de l'accès au crédit, de la finance durable, du règlement des différends relatifs au changement climatique, de l'application de la loi et de l'insolvabilité bancaire. Un atelier d'une demi-journée à l'intention du personnel de la BERD, animé par le Programme de transition juridique de la BERD, a été organisé et a été suivi d'un après-midi de discussions techniques sur des projets spécifiques et la planification stratégique en vue de la poursuite de la coopération. Les instruments internationaux de meilleures pratiques d'UNIDROIT dans les domaines du droit international privé et du droit commercial soutiennent directement les produits et services de la BERD dans un large éventail de secteurs. En même temps, le Programme de transition juridique de la BERD facilite la promotion et la mise en œuvre des instruments d'UNIDROIT dans le monde entier.



6. **Institut de droit européen (ELI)**

Le 6 juillet 2023, Mme Priscila Andrade, Fonctionnaire, a présenté un exposé intitulé "*Climate Change and Sustainability Clauses in Private Contracts*" (Changement climatique et clauses de durabilité dans les contrats privés) lors de la deuxième réunion du projet de l'Institut de droit européen (ELI) sur le thème "*Climate Justice – New Challenges for Law and Judges*" (Justice climatique – Nouveaux défis pour le droit et les juges). La présentation a exploré le rôle que les contrats privés et les clauses de durabilité peuvent jouer dans la création d'une base juridique appropriée qui peut spécifier des droits et des obligations plus clairs, contribuant ainsi à un meilleur accès à la justice climatique. L'attention a été attirée sur le Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA, les projets sur la Nature juridique des crédits carbone volontaires, le Devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales et les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et aux contrats d'investissement.

Du 6 au 8 septembre 2023, UNIDROIT était représenté à l'Assemblée Générale de l'ELI et la Professeure Veneziano a été invitée à prononcer la cinquième conférence Ole Lando avec une présentation sur le thème "*Developing Uniform Laws in Private and Commercial Law: Some Lessons Learned, and a Look Ahead*" (Développer des lois uniformes en droit privé et commercial: quelques leçons apprises et un regard vers l'avenir).

Pour davantage d'informations concernant le Protocole d'accord signé entre ELI et UNIDROIT, veuillez consulter la section III(F)(2) ci-dessous.

7. **Association de droit international (ILA)**

La Présidente Maria Chiara Malaguti a été l'une des conférencières invitées lors de la cérémonie d'ouverture du symposium "Construire demain/Build Tomorrow" organisé à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de l'Association de droit international (ILA), qui s'est tenu à Paris, en France, le 18 juin 2023. L'allocution de la Professeure Malaguti s'intitulait "*International law in practice: the international unification of law*" (Le droit international en pratique: unification internationale du droit). Plusieurs membres du Secrétariat ont été interviewés pour la préparation des livres blancs publiés en 2023.



8. **Institut de droit international (ILI)**

Le 28 août 2023, les lauréats du Concours sur le thème UNIDROIT et le développement durable, soutenu par l'Institut de droit international (ILI) et organisé par la Fondation d'UNIDROIT, ont présenté leurs recherches lors d'un séminaire en ligne organisé par UNIDROIT. Le webinaire a été ouvert par la Professeure Maria-Chiara Malaguti, et par le Professeur Don Wallace, Président de l'ILI et a été modéré par la Professeure Anna Veneziano avec des remarques finales prononcées par le Professeur Tirado.

II. ACTIVITÉS LÉGISLATIVES ET PROMOTION

A. ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

1. *Loi type sur l'affacturage et Guide pour l'incorporation*

Réunion du Groupe de travail

Dernière session de rédaction (27 mars 2023)

[Site Internet du projet de Loi type sur l'affacturage](#)

- *Développement du projet et Groupe de travail*

L'élaboration du projet de Loi type sur l'affacturage (LTA) a été approuvée par l'Assemblée Générale d'UNIDROIT lors de sa 78^{ème} session en décembre 2019 en tant que projet hautement prioritaire pour le Programme de travail triennal 2020-2022. Les travaux ont débuté en 2020.

Conformément à la méthodologie de travail établie par l'Institut, la LTA a été élaborée par un Groupe de travail composé d'experts juridiques internationaux représentant différents systèmes juridiques. Le Groupe de travail était présidé par le Professeur Henry Gabriel, membre du Conseil de Direction. Un certain nombre d'organisations internationales, régionales et intergouvernementales, d'associations industrielles et d'universitaires ont également assisté aux sessions du Groupe de travail en tant qu'observateurs.

À l'issue des six sessions du Groupe de travail et d'innombrables réunions intersessions et sous-groupes entre 2020 et 2022, ainsi que d'un vaste processus de consultation publique en 2022, le Conseil de Direction a adopté la LTA lors de sa 102^{ème} session à Rome en 2023.

La LTA fournit un régime juridique complet et autonome qui facilite les opérations d'affacturage. L'instrument se compose d'un ensemble de dispositions qui s'adressent principalement aux États qui n'ont pas encore pleinement mis en œuvre un cadre juridique moderne et complet pour les opérations garanties. Pour les États qui ont déjà entrepris des réformes en matière d'opérations garanties, la LTA prévoit des règles susceptibles de renforcer davantage leur cadre juridique et d'encourager l'affacturage, la cession de créances et le financement du commerce.

La LTA a été publiée en octobre 2023 dans les deux langues officielles d'UNIDROIT: anglais et français. En novembre 2023, une traduction chinoise de la LTA a également été publiée, avec le soutien de l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL, Wuhan, Chine). D'autres traductions sont en cours de préparation en arabe, japonais et espagnol.

À la suite de la publication de la LTA, UNIDROIT a adopté une stratégie de mise en œuvre et de promotion en quatre volets: i) promouvoir la LTA comme un instrument essentiel qui facilite le financement du commerce; l'accès au crédit et le développement économique; ii) faire connaître la LTA dans les grands forums multilatéraux pertinents; iii) soutenir la mise en œuvre nationale de la LTA; et iv) veiller à ce que la LTA soit largement accessible.

La LTA a déjà été reconnue comme l'un des trois piliers clés de la "Feuille de route pour l'inclusion financière dans le commerce" (Financial Inclusion in Trade Roadmap (FIT)) par le World Trade Board, qui fournit un cadre conçu pour accroître la participation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au commerce international. La LTA a également été reconnue dans le rapport de la BERD sur le soutien au nouveau financement (mai 2023) comme un instrument essentiel pour résoudre les problèmes de liquidité et de fonds de roulement qui affectent actuellement les MPME du monde entier.

Suite à l'adoption de la LTA, UNIDROIT a commencé à travailler à l'élaboration d'un Guide pour l'incorporation qui a été approuvé en tant que projet hautement prioritaire dans le cadre du Programme de travail d'UNIDROIT pour la période triennale 2023-2025, tel qu'adopté par le Conseil

de Direction d'UNIDROIT lors de sa 101^{ème} session en juin 2022 et par l'Assemblée Générale d'UNIDROIT lors de sa 81^{ème} session en décembre 2022.

- *Présentations, séminaires et conférences*



Le 28 juin 2023, dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD), la Professeure Louise Gullifer (Université de Cambridge), M. Marek Dubovec (Institut de droit international et Université de l'Arizona) et M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior d'UNIDROIT, ont illustré le rôle d'UNIDROIT dans le cadre juridique international de l'accès au crédit. Cette présentation a été suivie d'un focus spécifique de M. Dubovec sur les réformes du droit des opérations garanties et la coordination des différents instruments en Afrique. De plus, la conférence comprenait une discussion sur la LTA nouvellement adoptée par la Professeure Gullifer.

La publication de la LTA a été officiellement lancée le 30 octobre 2023 lors de la 55^{ème} réunion annuelle de la FCI (*Factors Chain International*) à Marrakech, Maroc. Le Professeur Tirado et M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, ont présenté la LTA à l'événement lors de la session intitulée "*Factoring Legal and Regulatory Frameworks*" (L'affacturage des cadres juridiques et réglementaires), et la LTA a été discutée tout au long de la semaine, suscitant un intérêt significatif parmi les participants.



Les 2 et 3 novembre 2023, UNIDROIT a ensuite participé à une conférence internationale sur l'affacturage et le financement de la chaîne d'approvisionnement à Marrakech, Maroc. La conférence, organisée par le Programme de facilitation des échanges de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la FCI, a réuni des parties prenantes de pays d'Afrique du Nord pour discuter de la manière dont l'affacturage et le financement de la chaîne d'approvisionnement pourraient être davantage utilisés pour faciliter l'accès au crédit et renforcer le commerce transfrontalier. Au cours de la conférence, la LTA a été présentée dans le cadre d'une session spéciale sur les questions juridiques et réglementaires, en mettant l'accent sur la manière dont la LTA récemment adoptée pourrait améliorer le cadre juridique de l'affacturage au Maroc.

Les 29 et 30 novembre 2023, UNIDROIT et ZUEL ont organisé conjointement une conférence de deux jours intitulée "*Unification of Factoring Law: Global and Chinese Reflections on the UNIDROIT Model Law on Factoring*" (Unification du droit de l'affacturage: réflexions mondiales et chinoises sur la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage) sur le campus de l'Université de Wuhan. À cette occasion, la traduction chinoise de la LTA, qui avait été préparée par un groupe d'experts juridiques chinois ayant participé à la négociation de la LTA et dirigé par la Professeure Meiling Huang, a également été lancée.

2. **Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt et Guide pour l'incorporation**

Réunions du Groupe de travail

Sixième session du Groupe de travail sur la Loi type sur les récépissés d'entrepôt (1-3 mars 2023)

Première session du Groupe de travail sur un Guide pour l'incorporation de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt (13-15 novembre 2023)

Session du Comité de rédaction

6-7 mars 2023

[Site Internet du projet de Loi type sur les récépissés d'entrepôt](#)

- *Développement et réunions du Groupe de travail*

Le projet conjoint CNUDCI/UNIDROIT visant à élaborer une Loi type sur les récépissés d'entrepôt a été inclus dans le Programme de travail d'UNIDROIT pour la période triennale 2020-2022 par l'Assemblée Générale lors de sa 79^{ème} session en 2020. De 2020 à 2023, un Groupe de travail d'UNIDROIT, composé d'experts multidisciplinaires du monde entier et présidé par Mme Eugenia Dacornia, membre du Conseil de Direction, a élaboré le texte du projet de Loi type.

Le projet de Loi type prévoit un ensemble de dispositions couvrant les aspects de droit privé d'un système de récépissé d'entrepôt. Il est conçu comme un instrument autonome à adopter par les États qui cherchent à réformer leur législation. La Loi type sera accompagnée d'un Guide pour l'incorporation, qui proposera un commentaire article par article ainsi que des indications sur la législation subsidiaire nécessaire à la mise en œuvre de la Loi type au niveau national.

En 2023, le Groupe de travail sur la Loi type sur les récépissés d'entrepôt a tenu une session au siège d'UNIDROIT du 1^{er} au 3 mars 2023. Elle a été suivie d'une réunion du Comité de rédaction les 6 et 7 mars pour finaliser le projet de texte de la Loi type en vue de le soumettre au Conseil de Direction.

Le 10 mai 2023, le Conseil de Direction a approuvé à l'unanimité le projet de Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt, qui a ensuite été soumis aux négociations intergouvernementales de la CNUDCI.

Du 25 au 29 septembre 2023, le projet de Loi type a été discuté par les délégués et les observateurs du Groupe de travail I de la CNUDCI à Vienne. UNIDROIT a fourni des informations générales sur le processus et les considérations lors de la préparation du projet de Loi type par le Groupe de travail d'UNIDROIT.



Du 13 au 15 novembre 2023, le premier Groupe de travail d'UNIDROIT sur un Guide pour l'incorporation de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt s'est tenu au siège de l'Institut. Le Groupe a examiné le projet de Guide qui avait été rédigé par les membres du Groupe de travail après l'approbation de la Loi type par le Conseil de Direction.

Le projet de Loi type et le Guide pour l'incorporation a été examiné par le Groupe de travail I de la CNUDCI lors d'une deuxième réunion, et il est prévu que le projet final soit soumis à la Commission pour adoption en juin 2024.

- *Présentations, séminaires et conférences*

Au cours de l'année 2023, UNIDROIT a entrepris plusieurs activités promotionnelles pour faire connaître le projet de Loi type sur les récépissés d'entrepôt.

Le 17 avril 2023, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, a fait une présentation sur les projets de développement agricole d'UNIDROIT, y compris le projet de Loi type sur les récépissés d'entrepôt, à un groupe d'étudiants en master de l'Université Loyola (Chicago, États-Unis) en visite à l'Institut.

Lors d'un atelier organisé à l'Institut le 22 mai 2023 à l'intention d'une délégation d'avocats géorgiens de profession indépendante, Mme Wehling, Fonctionnaire, a présenté le projet de Loi type et la manière dont il vise à faciliter le financement agricole.

Le 13 juin 2023, dans le cadre du master en droit des affaires internationales à l'Université Sapienza de Rome, Mme Wehling, Fonctionnaire, a donné une conférence sur la Loi type dans le cadre des projets d'UNIDROIT sur l'accès au financement des étudiants.



Le 23 juin 2023, M. José Angelo Estrella-Faria, Conseiller juridique principal de la CNUDCI, et Mme Philine Wehling, Fonctionnaire à UNIDROIT, ont présenté le projet de Loi type sur les récépissés d'entrepôt au Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD), en mettant l'accent sur les objectifs et les défis de la modernisation et de l'harmonisation du droit des récépissés d'entrepôt, ainsi

que sur sa fonction économique et sa nature juridique, son utilisation commerciale dans le commerce et la finance, et les questions de droit des contrats et de la propriété. Les présentations ont été suivies de discussions animées entre les participants au programme.

Par ailleurs, un article intitulé "A roadmap for legal reform: the future UNCITRAL/UNIDROIT Model Law on Warehouse Receipts" (Une feuille de route pour la réforme juridique: la future Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt) rédigé par Mme Philine Wehling a été publié dans l'édition d'août/septembre 2023 du *Butterworths Journal of International Banking and Financial Law*.

3. Actifs numériques et droit privé

Réunions du Groupe de travail

Huitième session (8-10 mars 2023)

Neuvième session (5 avril 2023)

Sessions du Comité de rédaction

22 février 2023, 8-10 mars 2023, 21 mars 2023

[Site Internet du projet Actifs numériques et droit privé](#)

- *Développement du projet*

Le Conseil de Direction d'UNIDROIT a approuvé l'inclusion du projet sur les actifs numériques et le droit privé avec une priorité élevée dans le Programme de travail triennal 2020-2022 lors de sa 99^{ème} session en septembre 2020 et a recommandé que le Groupe de travail, composé d'experts internationaux sélectionnés pour leur expertise dans les domaines du droit de propriété, les opérations garanties et la technologie numérique, mène ses travaux en parallèle avec un Comité pilote pour s'assurer que toutes les sensibilités et les réalités nationales soient prises en compte, accroître la transparence et fournir un précieux retour d'information au Groupe de travail en fonction du contexte. Le Professeur Hideki Kanda, membre du Conseil de Direction, a présidé le Groupe de travail. Plusieurs organisations internationales, régionales et intergouvernementales, ainsi que des associations industrielles et des universitaires, ont participé en tant qu'observateurs aux sessions du Groupe de travail. Le Comité pilote a été présidé par Mme Monika Pauknerová, membre du Conseil de Direction.

Les Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé ("Principes ANDP") ont été adoptés par le Conseil de Direction d'UNIDROIT en mai 2023. Les Principes ANDP établissent des règles claires relatives aux aspects de droit privé des actifs numériques, en mettant l'accent sur les droits de propriété. Elles portent sur les actifs numériques lorsqu'ils font l'objet de cessions et d'acquisitions, et lorsque des intérêts sur ces actifs doivent être opposés à des tiers. Les Principes ANDP couvrent les actifs numériques susceptibles d'être soumis à un contrôle et fournissent des orientations sur les questions liées au droit international privé, au contrôle et au transfert, à la garde, aux opérations garanties, au droit procédural, y compris l'exécution, et à l'insolvabilité. Les Principes ANDP sont neutres en termes de technologie, de modèle commercial et de juridiction, et ne sont pas destinés à représenter une solution spécifique pour un moment ou une technologie particulière. Les Principes ANDP sont destinés à être appliqués par tout système juridique, qu'il soit ancré dans le droit civil ou dans la *common law*, dans le but d'aider à la fois les législateurs et les utilisateurs à faire face aux complexités qui résultent du traitement des actifs numériques sur le marché.

- *Réunions du Groupe de travail*

La huitième session du Groupe de travail sur les ANDP s'est tenue au siège d'UNIDROIT à Rome et en ligne du 8 au 10 mars 2023. La session a porté sur l'examen des commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique en ligne lancée le 10 janvier 2023. La page Internet en question a été visitée plus de 4.500 fois et 44 séries différentes de commentaires ont été reçues. Il s'agissait notamment de 341 commentaires individuels, dont un document d'orientation de l'Association européenne de droit international privé (EAPIL). Au cours de sa huitième session, le Groupe de travail sur les ANDP a examiné les observations reçues principe par principe et a décidé, entre autres, d'élargir plusieurs sections des Commentaires afin de clarifier les questions qui avaient été soulevées dans le

cadre de la consultation publique en ligne. Il a également été convenu que le Comité de rédaction recueillerait des commentaires supplémentaires de la CNUDCI et de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) afin d'assurer la cohérence et de finaliser le texte.

La neuvième session du Groupe de travail s'est tenue en ligne le 5 avril 2023. Au cours de cette session, le Groupe de travail a examiné le projet de Principes et de Commentaires sur les ANDP tel que présenté par le Comité de rédaction et a examiné les observations des observateurs participant au nom de la CNUDCI (en particulier, sur les dossiers électroniques transférables, les opérations garanties et l'insolvabilité) et de la HCCH (à savoir, sur le Principe 5, concernant le droit international privé). En outre, et entre autres questions, le Groupe de travail a approuvé des modifications des Commentaires, y compris des sections relatives au droit international privé, à la garde et à la définition de la "procédure d'insolvabilité" dans les Principes, et a demandé au Comité de rédaction de mettre en œuvre un nombre limité de commentaires et de modifications finales.

Les Principes relatifs aux ANDP ont été présentés au Conseil de Direction d'UNIDROIT pour approbation lors de la 102^{ème} session du Conseil qui s'est tenue à Rome du 10 au 12 mai 2023. Le Conseil de Direction a approuvé les Principes d'UNIDROIT et a exprimé sa gratitude particulière à tous les membres et observateurs du Groupe de travail, ainsi qu'au Comité pilote. Le Conseil a mandaté le Secrétariat pour œuvrer à la publication finale de l'instrument, pour amorcer le processus de préparation de l'instrument en français et pour en faire la promotion dans les différentes juridictions afin d'en faciliter la mise en œuvre.

Le 4 octobre 2023, le Secrétariat d'UNIDROIT a lancé la publication finale des Principes relatifs aux ANDP à son siège à Rome.

- *Présentations, séminaires et conférences*

Le 4 mai 2023, le Professeur Tirado a présenté, entre autres, les Principes relatifs aux ANDP lors de sa conférence intitulée "*Different Treatment of Digital Assets in Insolvency and Enforcement Proceedings*" (Traitement différent des actifs numériques dans les procédures d'insolvabilité et d'exécution) lors de la Conférence sur les actifs numériques en matière d'exécution et d'insolvabilité à Vienne, organisée par l'Institut de droit européen, l'Institut bancaire européen et l'Université de Vienne.

Le 12 mai 2023, les Principes relatifs aux ANDP ont fait l'objet d'un événement parallèle à la clôture de la 102^{ème} session du Conseil de Direction intitulée "*UNIDROIT Principles on Digital Assets and Private Law: Overview and International Impact*" (Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé: vue d'ensemble et impact international).

Le 29 mai 2023, le Professeur Tirado a présenté les Principes ANDP devant le Groupe d'étude sur la finance numérique et décentralisée de l'Agence des services financiers du Japon.

Les 14 et 15 juin 2023, la Professeure Veneziano a participé à la conférence "*Digital Vulnerability in European Private Law*" organisée par l'Université de Ferrare, en Italie. La conférence s'est concentrée sur le statut juridique actuel et futur de la vulnérabilité causée par les technologies numériques en droit national et européen, réunissant des experts du monde entier. La Professeure Veneziano a participé à la table ronde sur le thème "*Private Law facing Digital Vulnerability: The Global Challenges*" (Le droit privé face à la vulnérabilité numérique: les défis mondiaux), en faisant une présentation intitulée "*New Technologies and UNIDROIT's Recent Projects: Challenges and Opportunities*" (Nouvelles technologies et projets récents d'UNIDROIT: défis et opportunités).



Le 3 juillet 2023, le Professeur Tirado a présenté les Principes ANDP à New Delhi, lors d'un séminaire organisé par le ministère indien des Affaires étrangères.

Le 11 juillet 2023, M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, M. Hamza Hameed, Consultant juridique et M. Kevin Lau, Fonctionnaire, ont été invités par l'Association du barreau de Hong Kong à présenter un webinaire intitulé "*Principles on Digital Assets and Private Law: Understanding Crypto Assets Through Comparative Law*" (Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé: comprendre les crypto-actifs par le biais du droit comparé), dans le cadre du programme de

développement professionnel continu de l'Association du barreau. Plus de 60 avocats de Hong Kong, des élèves avocats et des avocats du gouvernement ont participé au webinar. L'équipe d'UNIDROIT a présenté l'objectif, le fonctionnement et les travaux d'UNIDROIT, puis a fourni un examen détaillé des Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé. Le webinar a été une occasion précieuse pour UNIDROIT de s'associer à l'Association du Barreau de Hong Kong pour promouvoir les Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé auprès des praticiens du droit experts basés en Asie.

Le 12 décembre 2023, Theodora Kostoula, Consultante juridique a représenté UNIDROIT et a présenté les Principes relatifs aux ANDP lors de la conférence SOLAIR 2023 (*Society, Law, Artificial Intelligence and Robotics*), organisée à Prague par l'Institut d'État et de droit de l'Académie tchèque des sciences et le ministère de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque. La conférence s'est concentrée sur le thème "Future-Proof Regulation of Artificial Intelligence" (Réglementation à l'épreuve du temps de l'intelligence artificielle) et a réuni des participants des sphères publique et privée.

4. **Procédure civile transnationale: meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces**

Réunions du Groupe de travail

Sixième session (14-16 mars 2023)

Septième session (29 novembre-1^{er} décembre 2023)

Comité de rédaction – réunions formelles

23-24 février, 14-17 mars 2023, 23 août, 29 novembre-2 décembre

[Site Internet du projet sur les meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces](#)

- **Développement du projet**

Le projet sur les meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces (MPEE) a été inclus dans le Programme de travail 2020-2022 et le Conseil de Direction a approuvé les lignes directrices proposées concernant la portée du projet, confirmé le statut hautement prioritaire qui lui a été attribué et autorisé la création d'un Groupe de travail, présidé par Kathryn Sabo, membre du Conseil de Direction (Directrice générale adjointe et Avocate générale du ministère de la Justice, Canada). Cinq sessions du Groupe de travail, précédées de travaux exploratoires et accompagnées d'une intense activité intersessionnelle, se sont tenues entre la fin de l'année 2020, date du début du Groupe de travail, et 2022.

À sa cinquième session fin 2022, le Groupe de travail a décidé de créer un Comité de rédaction chargé d'examiner le projet de meilleures pratiques sur lesquels un accord de politique générale avait été conclu. Le Comité de rédaction a commencé ses travaux en janvier 2023 et les a poursuivis tout au long de l'année, avec des sessions hybrides autour des sessions du Groupe de travail, des échanges de courriels et des réunions virtuelles supplémentaires.

- **Sessions du Groupe de travail et travaux intersessions**



La sixième session du Groupe de travail s'est tenue du 14 au 16 mars 2023 et s'est concentrée sur les derniers projets produits par les sous-groupes mis en place pour le projet, en particulier sur l'exécution par voie d'autorité, l'exécution des sûretés réelles et l'impact de la technologie sur l'exécution, en particulier en ce qui concerne l'exécution sur les actifs numériques, ainsi que sur une présentation en ligne des meilleures pratiques en matière d'enchères en ligne

faite par le Rapporteur spécial Massimiliano Blasone, Expert international au sein du Groupe de travail "Cyberjustice" chargé d'élaborer les lignes directrices sur les enchères judiciaires électroniques pour le Conseil de l'Europe.

Au cours de la période intersessions, le Secrétariat a aidé la Présidente et le Groupe de travail à organiser plusieurs réunions virtuelles des sous-groupes du projet. Il a également préparé des recherches et de la documentation de soutien sur divers sujets, notamment les enchères en ligne, l'application de la loi sur les actifs numériques et les aspects organisationnels de l'application de la loi.

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023, les membres et observateurs du Groupe de travail MPEE se sont à nouveau réunis pour poursuivre leurs travaux sur le projet de meilleures pratiques visant à rendre plus efficace l'exécution des droits des créanciers. Au cours de cette septième session, le Groupe de travail s'est penché sur un certain nombre de sections du futur instrument déjà à un stade avancé de développement, telles que les chapitres sur les titres exécutoires, les informations concernant les biens du débiteur, les registres, plusieurs sections sur la partie relative à l'exécution des sûretés réelles, et à l'exécution sur les actifs numériques. Il a également examiné de nouveaux projets révisés (notamment sur l'exécution des sûretés réelles et sur les créances, ainsi qu'un document préliminaire sur les procédures accélérées d'exécution extrajudiciaire) et a discuté de la voie à suivre pour la finalisation de l'instrument par le Groupe de travail et le Comité de rédaction. La session a été enrichie par une présentation de Mme Veronica Bradautanu, Conseillère juridique principale du Groupe de transition juridique de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui a illustré les projets en cours de la BERD dans le domaine de l'exécution, en fournissant des informations et des données intéressantes.



- *Présentations, conférences et ateliers*

Le projet sur les meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces a été discuté lors de plusieurs ateliers et conférences ainsi que de cours magistraux au cours de l'année 2023:

- Le 22 mai 2023, les meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces ont été présentées par M. Kevin Lau, Fonctionnaire, et discutées avec une délégation d'avocats géorgiens pour la profession indépendante, composée de juges, de professeurs, d'avocats de l'aide juridictionnelle, de juristes d'entreprise et de praticiens.

- Le 14 juin 2023, UNIDROIT a participé à distance à la session de l'atelier du Comité économique de l'APEC sur le thème "*International Instruments Landscape to Facilitate Trade, Contract Enforcement, and APEC Online Dispute Resolution Framework*" (Paysage des instruments internationaux pour faciliter le commerce, l'exécution des contrats et le cadre de règlement en ligne des différends de l'APEC), avec une présentation qui comprenait le projet en cours sur les meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces.

- Le 29 juin 2023, le projet a été présenté dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD) par la Professeure Teresa Rodriguez de las Heras Ballell (Université Carlos III, Madrid), avec un accent particulier sur l'impact des nouvelles technologies sur les procédures traditionnelles d'exécution des droits des créanciers.

- Le projet a été inclus dans les sujets présentés lors de l'atelier adressé aux responsables gouvernementaux et aux parties prenantes organisé conjointement avec le Gouvernement indien le 3 juillet 2023, qui a été suivi d'un échange d'informations plus approfondi avec les experts ministériels concernés le 4 juillet 2023.

- Le projet a ensuite fait l'objet d'un examen spécifique lors de l'atelier organisé conjointement avec la BERD et qui s'est tenu à Londres le 25 septembre 2023.

5. *Insolvabilité bancaire*

Réunions du Groupe de travail

Quatrième session (29-31 mars 2023)

Cinquième session (17-19 octobre 2023)

Réunions du Comité de rédaction

12 janvier 2023; 20 février 2023; 16 mai 2023; 13 septembre 2023; 17 novembre 2023; 22 novembre 2022; 5 décembre 2023

[Site Internet du projet sur l'insolvabilité bancaire](#)

- *Développement du projet*

Le projet sur l'insolvabilité bancaire a été inclus dans le Programme de travail 2020-2022, initialement avec une priorité moyenne et, s'est ensuite vu attribuer un statut de haute priorité, ce qui a permis au Secrétariat de mettre en place un Groupe de travail.

L'objectif du projet sur l'insolvabilité bancaire est d'élaborer des orientations internationales couvrant les principaux aspects des procédures de liquidation bancaire pour les banques non systémiques. Le projet est mené en coopération avec l'Institut de stabilité financière (FSI) de la BRI.

Le Groupe de travail sur l'insolvabilité bancaire est composé de dix membres sélectionnés pour leur expertise dans le domaine de la gestion des défaillances bancaires, du droit de l'insolvabilité et de l'assurance-dépôts. En outre, 39 institutions clés (organisations internationales et régionales, banques centrales, superviseurs bancaires, autorités de résolution et sociétés d'assurance-dépôts) du monde entier participent au Groupe de travail en tant qu'observateurs. Le Groupe de travail est présidé par Mme Stefania Bariatti, membre du Conseil de Direction (Professeure, Université de Milan). Outre le Groupe de travail, trois sous-groupes ont été créés pour faire avancer les travaux pendant la période intersessions. Entre fin 2021 et 2022, trois sessions du Groupe de travail ont été tenues, il a été convenu que le futur instrument prendrait la forme d'un Guide juridique et un Comité de rédaction a été mis en place.

- *Réunions du Groupe de travail*

La quatrième session du Groupe de travail a été accueillie par l'ISF (Bâle, Suisse) du 29 au 31 mars 2023. Les délibérations ont principalement porté sur l'avant-projet (confidentiel) de Guide juridique préparé par le Comité de rédaction avec le soutien des Secrétariats de l'ISF et d'UNIDROIT. En outre, le Groupe de travail a reçu, à titre de document d'information, un rapport détaillé contenant une analyse des réponses à une enquête sur les procédures de liquidation bancaire dans 17 juridictions. Les discussions de la quatrième session ont été guidées par un Rapport du Secrétariat avec des questions à débattre.

Du 17 au 19 octobre 2023, le Groupe de travail sur l'insolvabilité bancaire a tenu sa cinquième session (hybride) au siège d'UNIDROIT à Rome. Au cours de la période intersession, le Comité de rédaction a mis à jour et développé les projets de chapitres du futur Guide juridique sur la liquidation bancaire. À la suite d'une consultation avec les trois sous-groupes thématiques, les chapitres ont été regroupés en un exemplaire principal du projet de Guide, qui a fait l'objet de discussions lors de la cinquième session du Groupe de travail. Le projet de Guide se compose de dix chapitres, à savoir: i) introduction; ii) dispositions institutionnelles; iii) aspects procéduraux et opérationnels de la procédure de liquidation; iv) préparation et coopération; v) motifs d'ouverture d'une procédure de liquidation bancaire; vi) outils de liquidation; vii) financement; viii) hiérarchie des créanciers; ix) dimension du groupe; et x) aspects transfrontaliers.



En outre, UNIDROIT, en coopération avec d'autres organisations, dont l'Institut international de l'insolvabilité et l'Institut QMUL/UNIDROIT pour le droit commercial transnational nouvellement créé (voir Section III.c, ci-dessous) – a organisé un événement parallèle à la suite de la cinquième

session du Groupe de travail sur l'insolvabilité bancaire, intitulé "*Financial Institutions in Distress: Recovery, Resolution, Recognition*" (Institutions financières en difficulté: redressement, résolution, reconnaissance), le 20 octobre 2023.

- *Présentations, séminaires et conférences*



Le Professeur Tirado a participé à la 21^{ème} réunion annuelle et à la conférence internationale du Comité régional Asie-Pacifique (APRC) de l'Association internationale des assureurs-dépôts (IADI) qui s'est tenue à Fukuoka, au Japon, du 29 mai au 1^{er} juin 2023, et qui a été accueillie par la *Deposit Insurance Corporation of Japan* (DICJ). Le thème général était "*Evolving Towards a New Era: Renovating Traditional Tools and*

Integrating New Approaches by Deposit Insurers" (Évoluer vers une nouvelle ère: rénover les outils traditionnels et intégrer les nouvelles approches des assureurs-dépôts). Lors de la première session, intitulée "*Trends and Potential Risks of a New Era: From a Global and Regional Perspective*" (Tendances et risques potentiels d'une nouvelle ère: point de vue mondial et régional), le Professeur Tirado a présenté les activités et les objectifs d'UNIDROIT, en mettant l'accent sur l'élaboration d'orientations internationales sur l'insolvabilité bancaire.

Le Secrétaire Général et le Professeur Hideki Kanda, membre du Conseil de Direction, ont présenté le projet sur l'insolvabilité bancaire devant les membres du personnel et les experts invités de l'Institut d'études économiques et monétaires de la Banque du Japon le 2 juin 2023.

Le projet sur l'insolvabilité bancaire a été présenté lors de plusieurs événements lors de la mission des délégués d'UNIDROIT en Inde à l'été 2023. Le 2 juillet 2023, le Secrétaire Général et Mme Myrte Thijssen, Fonctionnaire, ont participé à une table ronde avec d'éminents experts indiens de l'insolvabilité organisée par l'Académie du droit de l'insolvabilité; le 3 juillet 2023, Mme Thijssen a fait une présentation sur le projet à des décideurs politiques, des avocats et des experts du secteur indiens lors d'un séminaire consacré aux travaux d'UNIDROIT à New Delhi; et le 4 juillet 2023, le projet a été discuté lors d'une table ronde avec de hauts responsables du gouvernement indien.

Le 6 juillet 2023, le projet a été présenté à des experts juridiques africains dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT sur le droit et le développement (PIDD).

Le 21 juillet 2023, Mme Thijssen a donné une conférence sur l'insolvabilité bancaire aux étudiants dans le cadre de leur master en droit des affaires internationales à l'Université Sapienza de Rome.

Le 5 septembre 2023, Mme Thijssen a participé à une discussion en ligne dans le cadre de la deuxième édition de la série de documents de travail sur le droit de l'insolvabilité de la *Jindal Global Law School* (Inde).

Le 25 septembre 2023, le projet a été présenté lors d'un atelier conjoint UNIDROIT-BERD qui s'est tenu à Londres.

6. Structures juridiques collaboratives des entreprises agricoles

Réunions du Groupe de travail

Troisième session (8-9 mai 2023)

Quatrième session (8-10 novembre 2023)

Réunions des Sous-groupes

Sous-groupe Contrats multipartites: 23 mai 2023; 17 novembre 2023

Sous-groupe Sociétés: 14 juin 2023; 15 septembre 2023; 20 novembre 2023

Sous-groupe Coopératives: 4 juillet 2023; 26 septembre 2023; 27 décembre 2023

[Site Internet du projet Structures juridiques collaboratives des entreprises agricoles](#)

- *Développement du projet*

L'élaboration du projet UNIDROIT/FAO/FIDA sur les "Structures juridiques collaboratives des entreprises agricoles" a commencé au cours du Programme de travail 2020-2022, initialement avec un niveau de priorité moyenne, puis au niveau de priorité élevée pour les travaux 2023-2025. Le projet SJEA est le troisième projet entrepris en partenariat avec la FAO et le FIDA dans le domaine du droit privé et du développement agricole. Il fait suite au Guide juridique sur l'agriculture contractuelle (finalisé en 2015) et au Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles (finalisé en 2020).

Le Groupe de travail SJEA a été chargé d'élaborer un instrument international de droit non contraignant (orientation) couvrant les "formes juridiques collaboratives" qui aident les petits exploitants et les petites entreprises à améliorer le développement agricole durable dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires et à contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires en i) augmentant l'efficacité, ii) facilitant l'accès aux marchés et au financement, iii) explorant les opportunités d'innovation offertes par la numérisation, et iv) remédiant aux déséquilibres de pouvoir et aux pratiques commerciales déloyales. Les défis auxquels sont confrontés les leaders de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et les grandes entreprises sont également pris en compte, mais le cadre du projet SJEA est principalement axé sur les défis auxquels sont confrontés les acteurs opérant dans le segment intermédiaire de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire, au-delà du stade de la production et dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Trois principales catégories de "formes juridiques collaboratives" sont considérées: i) les contrats multipartites, ii) les coopératives et iii) les sociétés.

- *Réunions du Groupe de travail*

Le Groupe de travail SJEA est présidé par le Juge Ricardo Lorenzetti, membre du Conseil de Direction, et coordonné par le Professeur Fabrizio Cafaggi (Juge auprès du Conseil d'État italien et Professeur à l'Université de Trente et à la LUISS). Il est composé d'experts sélectionnés pour leur expertise dans les domaines du droit des contrats, du droit des sociétés, du droit commercial, du droit de la propriété, du droit agricole, du numérique et du développement durable. Le Groupe de travail compte également des représentants des départements juridiques de la FAO et du FIDA, ainsi que des experts techniques d'autres départements, tels que la "Division de l'économie agroalimentaire" et la "Division des systèmes alimentaires et de la sécurité sanitaire des aliments" de la FAO, ainsi que la "Division recherche et évaluation de l'impact" et la "Finance rurale inclusive, marchés et chaînes de valeur" du FIDA. En outre, le Groupe de travail compte un nombre important d'observateurs représentant des organisations intergouvernementales internationales et régionales, des associations d'agriculteurs, des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

La troisième session du Groupe de travail s'est tenue les 8 et 9 mai 2023. Au cours de cette session, le Groupe de travail a discuté plus en détail de l'accent général mis sur les formes juridiques de collaboration et des différences entre les contrats et les entités juridiques. Une liste de sujets et de concepts clés à aborder dans chacun des chapitres consacrés aux différentes formes juridiques collaboratives a également été analysée. Le Groupe de travail s'est penché sur les différences fondamentales entre les formes juridiques, en particulier en ce qui concerne les objectifs et les intérêts concernés. Le Sous-groupe sur les Coopératives a proposé d'élaborer une liste de sujets alternatifs et complémentaires à celle qui avait été proposée pour l'analyse des contrats multipartites. Le Groupe de travail a revisité la notion de "collaboration" en décidant de l'adapter légèrement à: "une forme d'interaction entre deux ou plusieurs parties ayant des objectifs communs, des besoins qui se chevauchent, des intérêts interdépendants et/ou des risques partagés qui peut se limiter à des échanges de biens et de services ou impliquer un engagement dans des projets au sein d'une chaîne de valeur, avec ou sans ressources partagées". D'autres questions ont été examinées au cours de la troisième session, notamment les questions de l'informalité et de la semi-formalité dans les entreprises agroalimentaires. Enfin, le Groupe de travail a décidé de proposer un nouveau titre provisoire pour le projet: "Structures juridiques collaboratives des entreprises agricoles", car le titre précédent, "Structure juridique des entreprises agricoles", ne reflétait pas le contenu en cours d'élaboration.

La quatrième session (hybride) du Groupe de travail s'est tenue du 8 au 10 novembre 2023 et a réuni 40 participants. Le Groupe de travail a examiné des questions générales concernant l'objectif et le public cible du futur guide juridique et a également examiné les questions soulevées dans trois projets de documents de travail préparés par les membres des sous-groupes.



La préparation de l'instrument d'orientation SJEA devrait nécessiter six sessions de Groupes de travail, suivies d'une période de consultations avant que le projet complet ne soit soumis pour adoption par UNIDROIT, la FAO et le FIDA en 2025.

- *Présentations, séminaires et conférences*

Le projet SJEa a été présenté par M. Keni Kariuki (titulaire de la Chaire UNIDROIT-MAECI) et Mme Priscila Andrade, Fonctionnaire, lors d'une consultation du Parlement panafricain sur une Loi type sur les coopératives les 29 et 30 août 2023.

7. **Nature juridique des crédits carbone volontaires**

Réunion du Groupe de travail

Première session (10-12 octobre 2023)

[Site Internet du projet sur la Nature juridique des crédits carbone volontaires](#)

- *Développement du projet*

Le 24 janvier 2022, l'*International Swaps and Derivatives Association* ("ISDA") a soumis une proposition à UNIDROIT recommandant qu'UNIDROIT envisage un projet pour analyser la nature juridique des crédits carbone volontaires (CCV). La proposition de l'ISDA a été expressément appuyée par le Gouvernement paraguayen.

Lors de sa 101^{ème} session (Rome, 8-10 juin 2022), le Conseil de Direction d'UNIDROIT a recommandé à l'unanimité l'inclusion d'un projet sur la nature juridique des crédits carbone volontaires (le "projet CCV") dans le Programme de travail 2023-2025 d'UNIDROIT, avec une priorité élevée. La recommandation a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale d'UNIDROIT lors de sa 81^{ème} session (Rome, 15 décembre 2022).

Le Secrétariat d'UNIDROIT a organisé un premier atelier exploratoire consultatif en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale et l'ISDA le 27 mars 2023 au siège de l'ISDA à Londres. L'objectif de l'atelier était d'identifier les problèmes juridiques actuels dans le domaine des CCV afin de définir la portée du projet CCV. Un document de travail préliminaire a été préparé par le Secrétariat pour orienter la discussion. L'atelier a réuni 24 praticiens et participants issus d'organisations internationales, d'universités et le Secrétariat d'UNIDROIT.

Une mise à jour sur l'état d'avancement du projet CCV, s'appuyant sur les conclusions du premier atelier exploratoire consultatif ainsi que sur les propres recherches du Secrétariat, a été présentée en mai 2023 au Conseil de Direction d'UNIDROIT lors de sa 102^{ème} session (Rome, 10-12 mai 2023). Le Conseil de Direction a confirmé l'autorisation du Secrétariat de créer un Groupe de travail, en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, chargé d'élaborer un instrument de droit international pour fournir des orientations sur la nature juridique et d'autres aspects de droit privé des CCV.

Un deuxième atelier exploratoire consultatif s'est tenu le 11 juillet 2023 au Groupe de la Banque mondiale à Vienne. L'objectif principal de ce deuxième atelier était de continuer à affiner la portée du projet et d'avancer dans la rédaction du document de réflexion qui servirait de base à la première session du Groupe de travail plus tard dans l'année. L'identification d'autres parties prenantes a également été discutée.

- *Réunions du Groupe de travail*

La première session du Groupe de travail d'UNIDROIT sur la nature juridique des crédits carbone volontaires (le "Groupe de travail sur les CCV") s'est tenue du 10 au 12 octobre 2023 en format hybride au siège d'UNIDROIT à Rome.

Le Groupe de travail sur les CCV est composé de membres sélectionnés pour leur expertise dans les domaines de l'échange de crédits carbone, du droit de l'environnement, du droit de la propriété, du droit des contrats, des opérations garanties et du numérique. Au cours de cette première réunion, le Groupe de travail sur les CCV a examiné les questions soulevées dans le document de discussion préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT, en consultation avec la CNUDCI et avec l'aide du Groupe de la Banque mondiale. Le document de discussion a soulevé plusieurs questions à l'attention du Groupe de travail, y compris des questions fondamentales relatives à la nature juridique des crédits carbone volontaires et à des sujets connexes, tels que l'émission, la transférabilité et la mise hors service des crédits carbone volontaires, ainsi que des questions relatives aux transactions garanties et à la constitution d'une garantie, au rôle des dépositaires et autres intermédiaires, au traitement des crédits carbone volontaires en cas d'insolvabilité, et à la relation du projet avec les Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé.



- *Présentations, séminaires et conférences*

Le projet a été présenté et traité dans plusieurs forums internationaux, notamment:

- l'événement "Innovate 4 Climate" organisé par la Banque mondiale à Bilbao (Espagne) le 23 mai 2023;
- la deuxième réunion du projet de l'Institut européen de droit (ELI) sur le thème "Climate Justice – New Challenges for Law and Judges" le 6 juillet 2023;
- au cours d'une séance d'information pour le Groupe de travail aéronautique organisée par UNIDROIT le 1^{er} août 2023; et
- lors des consultations avec la BERD portant notamment sur la coopération sur des projets d'intérêt mutuel dans le domaine du développement durable, qui se sont tenues à Londres le 25 septembre 2023.

8. Contrats d'investissement internationaux

Réunions préparatoires

17 février 2023, 12 avril 2023

Réunion du Groupe de travail

Première session (23-25 octobre 2023)

[Site Internet du projet Contrats d'investissement internationaux](#)

- *Développement du projet*

En 2022, le Secrétariat a reçu une proposition de l'Institut de droit des affaires internationales de la Chambre de Commerce et d'Industrie ("Institut de la CCI") pour un projet conjoint sur les contrats d'investissement internationaux, à inclure dans le Programme de travail 2023-2025 d'UNIDROIT. La proposition visait à explorer les moyens de moderniser, d'harmoniser et de standardiser les contrats d'investissement internationaux, en particulier à la lumière des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (Principes d'UNIDROIT) et des normes de la CCI, afin de tenir compte - au niveau contractuel - des développements dans le domaine du droit international des investissements. En particulier, le projet viserait à examiner l'intégration d'objectifs de politique publique dans les traités d'investissement et la pertinence potentielle croissante des contrats d'investissement internationaux, compte tenu également de la nécessité de spécifier des normes

conventionnelles vagues et d'aborder l'incertitude juridique découlant du manque d'uniformité dans les décisions arbitrales.

En 2022, le Conseil de Direction d'UNIDROIT s'est mis d'accord sur l'importance de ce sujet, s'est félicité du partenariat avec l'Institut de la CCI et a recommandé d'inclure un projet sur les contrats d'investissement internationaux (CII) dans le Programme de travail 2023-2025. L'Assemblée Générale d'UNIDROIT a approuvé la recommandation et lui a attribué une priorité élevée.

Le projet explorera les développements du droit international des investissements et leur impact sur les contrats d'investissement internationaux. Le projet vise, en particulier, à examiner comment les Principes d'UNIDROIT interagissent avec les termes contractuels les plus courants dans les CII et comment ils peuvent répondre aux besoins des CII ou être adaptés aux spécificités des CII. Les nouvelles normes concernant le développement durable, le changement climatique et les droits de l'homme, d'une part, et les questions de stabilité réglementaire, d'autre part, seront également prises en compte afin de parvenir à un juste équilibre entre les intérêts des États et ceux des investisseurs.

- *Réunions du Groupe de travail*

Du 23 au 25 octobre 2023, le Groupe de travail sur les contrats d'investissement internationaux s'est réuni pour sa première session au siège d'UNIDROIT à Rome. 30 membres du Groupe de travail et observateurs ont participé à la réunion. Le Groupe de travail a discuté de questions générales, telles que la manière dont le futur instrument non contraignant pourrait s'inspirer des Principes d'UNIDROIT et du Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA, et de l'utilité d'élaborer des clauses types. Une attention particulière a également été accordée au contenu du futur instrument, y compris des aspects tels que les questions précontractuelles; les droits et obligations des parties à un contrat d'investissement international; le changement de circonstances; l'indemnisation et la compensation; et les objectifs politiques dans le contexte de l'investissement, par exemple en ce qui concerne le développement durable, la conduite responsable des entreprises et les droits de l'homme. À la fin de la session, il a été décidé de créer cinq Sous-groupes thématiques pour faire avancer les travaux sur ces aspects pendant la période intersessions. Plusieurs réunions intersessions en ligne ont été organisées pendant le reste de l'année 2023 en vue de préparer la deuxième session du Groupe de travail au début de l'année 2024.



- *Présentations, séminaires et conférences*

Le 1^{er} juillet 2023, M. Rocco Palma, Fonctionnaire senior, a présenté le projet à des experts juridiques africains lors du PIDD d'UNIDROIT dans le cadre d'un séminaire interactif dédié.

Le 28 novembre 2023, le Professeur Tirado a présenté les orientations générales du projet à l'occasion de sa visite au Centre d'arbitrage économique et commercial international de Shanghai.

9. Garanties internationales portant sur les matériels d'équipement mobiles

a. Fonctions de Dépositaire d'UNIDROIT

- *Convention du Cap et Protocole aéronautique*

UNIDROIT a été désigné comme Dépositaire de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Convention du Cap) en vertu de l'article 62(1) de la Convention et de l'article XXXVII(1) du Protocole aéronautique, qui sont tous deux entrés en vigueur le 1^{er} mars 2006. Au 31 décembre 2023, la Convention comptait 86 États contractants et une Organisation régionale d'intégration économique contractante et le Protocole aéronautique 83 États contractants et une Organisation régionale d'intégration économique contractante.

Le 26 janvier 2023, S.E. M. Saywan Sabir Mustafa Barzani, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d’Irak en Italie, et M. Zaid Tarik Mohammed Al-Ani, Premier Secrétaire de l’Ambassade de la République d’Irak en Italie, se sont rendus à UNIDROIT pour déposer l’instrument d’adhésion de l’Irak à la Convention du Cap et à son Protocole aéronautique. La Convention et le Protocole aéronautique sont entrés en vigueur pour l’Irak le 1^{er} mai 2023.



Le 20 juillet 2023, S.E. M. Yiorgos Christofides, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Chypre en Italie, accompagné de Mme Kypriani Stavrinaki, Conseillère de l’Ambassade de la République de Chypre en Italie, s’est rendu à UNIDROIT pour déposer les instruments d’adhésion de Chypre à la Convention du Cap et à son Protocole aéronautique. La Convention et le Protocole aéronautique sont entrés en vigueur pour Chypre le 1^{er} novembre 2023.

- *Protocole ferroviaire de Luxembourg*

UNIDROIT a été désigné Dépositaire du Protocole de Luxembourg pour les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire en vertu de l’article XXXIV(1) du Protocole ferroviaire. Le Protocole ferroviaire de Luxembourg a été adopté le 23 février 2007 lors d’une Conférence diplomatique qui s’est tenue à Luxembourg. Au 31 décembre 2023, elle comptait sept États signataires (Afrique du Sud, Allemagne, France, Italie, Mozambique, Royaume-Uni et Suisse), quatre États contractants (Espagne, Gabon, Luxembourg et Suède) et une Organisation contractante d’intégration économique régionale (l’Union européenne).

Le 20 janvier 2023, le Royaume d’Espagne, déjà partie à la Convention du Cap et au Protocole aéronautique, a déposé son instrument de ratification du Protocole ferroviaire de Luxembourg. S.E. M. Miguel Ángel Fernández-Palacios Martínez, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d’Espagne en Italie, et M. Moisés Morera Martín, Premier Secrétaire de l’Ambassade d’Espagne en Italie, ont participé à une cérémonie de dépôt de l’instrument de ratification au siège d’UNIDROIT. Avec la ratification par l’Espagne, l’une des deux conditions énoncées à l’article XXIII, paragraphe 1, du Protocole pour son entrée en vigueur a été remplie.



- *Protocole MAC*

UNIDROIT a été désigné comme Dépositaire du Protocole MAC en vertu de son article XXXVII(1). Au 31 décembre 2023, le Protocole avait été signé par cinq États (Congo, États-Unis d’Amérique, Gambie, Nigeria, et Paraguay) et une organisation régionale d’intégration économique (l’Union européenne). Le Protocole n’est pas encore en vigueur.

b. Protocole portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d’équipement mobiles (Protocole ferroviaire de Luxembourg)

<p>Réunions du Groupe de travail sur la ratification</p> <p>23-24 janvier 2023</p> <p>29 août 2023 (à distance)</p> <p>14 novembre 2023 (à distance)</p> <p>Réunions du Groupe de travail pour l’élaboration du Registre</p> <p><i>Réunions hebdomadaires tout au long de l’année</i></p>

- *Mise en œuvre des contrats du Registre et activités préparatoires à l’entrée en vigueur du Protocole*

Tout au long de l’année 2023, le Secrétariat d’UNIDROIT a continué de travailler en étroite coopération avec l’Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), les Co-Présidents de la Commission préparatoire, le Groupe de travail ferroviaire,

le nouveau Conservateur (*International Services Corporation* (ISC)) et les États contractants au Protocole afin de garantir le respect de la condition restante énoncée à l'article XXIII(1) pour l'entrée en vigueur du Protocole, c'est-à-dire le dépôt par le Secrétariat (OTIF) auprès du Dépositaire (UNIDROIT) d'un certificat confirmant que le Registre international est pleinement opérationnel (la première condition, c'est-à-dire la quatrième ratification, ayant été atteinte avec la ratification de l'Espagne). À cette fin, le Secrétariat a participé à un programme intense de réunions visant à finaliser le cadre institutionnel pour le fonctionnement du Registre international; mettre à jour le Règlement du Registre en veillant à ce qu'il soit opérationnel dans la conception du Registre international; suivre l'évolution du Registre en temps voulu, ainsi qu'à préparer et à soumettre en temps voulu tous les documents et certifications requis; et préparer la mise en place de l'Autorité de surveillance. Conformément au contrat de l'Autorité de surveillance révisé conclu à la fin de l'année 2022 entre la Commission préparatoire et le Conservateur, une date butoir pour l'entrée en vigueur du Protocole a été fixée lors de la réunion du Groupe de travail sur la ratification qui s'est tenue en novembre 2023, la dernière session de la Commission préparatoire étant prévue pour le 7 mars 2024, en même temps que la première session de l'Autorité de surveillance qui se tiendra le 8 mars 2024.

- *Constitution de l'Autorité de surveillance*

Conformément à l'article XII du Protocole ferroviaire de Luxembourg, l'Autorité de surveillance est composée de représentants des États contractants et d'un maximum de six États supplémentaires nommés par UNIDROIT et l'OTIF. À la fin de l'année 2023, l'Autorité de surveillance devait être composée des États suivants: Afrique du Sud, Algérie, Espagne, France, Gabon, Luxembourg, Royaume-Uni, Suède et Türkiye, outre l'Union européenne en tant qu'Organisation régionale d'intégration économique (OEI) pour les matières relevant de sa compétence.

- *Groupe de travail sur la ratification*

Au cours de l'année 2023, le Secrétariat a organisé trois réunions extraordinaires du Groupe de travail sur la ratification (GTR), dont la composition a été élargie à d'autres États et organisations intergouvernementales intéressées.

Les 23 et 24 janvier 2023, le Groupe de travail sur la ratification s'est réunie pour discuter, entre autres, du calendrier d'entrée en vigueur du Protocole, des préparatifs du fonctionnement du Registre international, des stratégies de priorités de ratification et de la poursuite de la mise en œuvre, ainsi que des activités de promotion. Parmi les participants figuraient les Co-Présidents de la Commission préparatoire du Protocole ferroviaire de Luxembourg ainsi que des représentants d'UNIDROIT, de l'OTIF, du Groupe de travail ferroviaire et de la nouvelle société mère du Registre international désigné (ISC). Des représentants de deux États parties au Protocole y ont participé (Luxembourg et Suède) et des discussions ont eu lieu sur la possibilité d'impliquer d'autres États dans les futures réunions du GTR.

Le 29 août 2023, le GTR a tenu une réunion virtuelle pour faire le point sur l'état d'avancement du Protocole en termes de ratifications, d'élaboration du Registre, de préparation de l'Autorité de surveillance et de calendrier d'entrée en vigueur. La recommandation de la "date butoir" pour l'entrée en vigueur du Protocole a été abordée, ainsi que diverses mises à jour sur la mise en œuvre dans les États parties et les priorités de ratification pour les États contractants potentiels. Par rapport à la réunion du GTR au début de l'année 2023, la participation s'est élargie pour inclure l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et la Commission européenne.

Le 14 novembre 2023, le GTR a tenu une autre session virtuelle, au cours de laquelle la date butoir d'entrée en vigueur du Protocole a été officiellement recommandée par le GTR au Secrétariat de l'Autorité de surveillance (c'est-à-dire l'OTIF), comme indiqué ci-dessus.

- *Élaboration de Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire*

Le 24 février 2023, le Comité des transports intérieurs (CTI) des Nations Unies a adopté à l'unanimité les Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire lors



de sa 85^{ème} session à Genève, en Suisse. Ces règles créent une nouvelle norme volontaire et des responsabilités pour l'apposition permanente d'un identifiant URVIS (*Unique Rail Vehicle Identification System*) sur le matériel roulant ferroviaire, comme le prévoit le Protocole ferroviaire de Luxembourg. Les Règles types ont été élaborées par le Groupe d'experts pour l'identification permanente du matériel roulant

ferroviaire (PIRRS) établi par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et l'Union africaine (CEE-ONU), qui a été créé en 2020 et comprenait des délégations d'UNIDROIT, de l'OTIF et du Groupe de travail ferroviaire.

Du 30 août au 1^{er} septembre 2023, UNIDROIT a participé à la première réunion du Comité de révision des Règles types relatives à l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire, présidée par le Royaume-Uni et qui s'est tenue au siège de la CEE-ONU à Genève, en Suisse.

- *Activités promotionnelles*

Outre les efforts déployés par le Groupe de travail sur la ratification de manière plus générale, le Secrétariat a continué de promouvoir une plus large acceptation du Protocole, notamment en organisant et en participant à plusieurs ateliers, conférences et cours magistraux, parmi lesquels des:

- ateliers et séminaires organisés à UNIDROIT (par exemple, des conférences dans le cadre de la deuxième édition du Programme international pour le droit et le développement, ou un séminaire pour une délégation de juristes géorgiens);
- ateliers organisés conjointement avec les gouvernements (par exemple, un atelier sur les instruments d'UNIDROIT à Delhi, Inde);
- ateliers ou événements organisés en coopération avec d'autres organisations internationales ou dans le cadre de leurs activités (par exemple, un atelier de la BERD du 25 septembre 2023); et
- cours magistraux (par exemple, un cours magistral dans le cadre du Master en droit des affaires internationales à l'Université Sapienza, Italie).

Le Secrétariat d'UNIDROIT a également continué: d'assurer une liaison active avec les potentiels États contractants; d'aider le Groupe de travail ferroviaire à rédiger, ou à rédiger directement, des documents d'appui pour les gouvernements intéressés; et de rencontrer des représentants gouvernementaux de plusieurs États, dont la Chine, la Géorgie, l'Inde, l'Italie, la Mongolie, l'Ouzbékistan et le Royaume-Uni.

Le Protocole ferroviaire a, en outre, reçu un soutien international supplémentaire. Le 15 septembre 2023, le Comité technique spécialisé sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales et l'énergie (STC-TTIIE) de l'Union africaine a publié une résolution invitant tous les États restants à achever les procédures de ratification du Protocole de Luxembourg. Les ministres de l'Union africaine chargés des transports et de l'énergie se sont réunis à Zanzibar, en République-Unie de Tanzanie, du 12 au 15 septembre 2023, lors de la quatrième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales et l'énergie, organisée par la Commission de l'Union africaine (CUA) en collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU), afin d'examiner les politiques et les stratégies visant à accélérer les infrastructures pour concrétiser les aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA.

c. Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Protocole MAC)

Comités ad hoc

7 février 2023, 21 mars 2023, 6 avril 2023

Groupe de travail sur la ratification

5 octobre 2023, 19 décembre 2023

- *Réunions de la Commission préparatoire MAC et du Groupe de travail sur la ratification*

Conformément à la Résolution 1 de la Conférence diplomatique, une Commission préparatoire a été créée pour faire office d'Autorité de surveillance provisoire jusqu'à l'entrée en vigueur du Protocole. La Commission préparatoire fonctionne sous la direction du Conseil de Direction et de l'Assemblée Générale d'UNIDROIT.

Tout au long de l'année 2023, la Commission préparatoire a continué de progresser en ce qui concerne ses trois principales responsabilités: i) nommer une Autorité de surveillance, ii) sélectionner un Conservateur chargé de gérer le Registre international du Protocole MAC, et iii) préparer une première édition du Règlement du Registre international.

En ce qui concerne la nomination de l'Autorité de surveillance, en 2021, la Commission préparatoire du Protocole MAC a demandé à UNIDROIT d'examiner si elle accepterait le rôle d'Autorité de surveillance. Le Conseil de Direction d'UNIDROIT a examiné attentivement la question pendant trois ans et, lors de sa 102^{ème} session (Rome, mai 2023), a décidé de recommander à l'Assemblée Générale qu'il serait préférable qu'UNIDROIT soit désigné comme Autorité de surveillance du Protocole MAC. Lors de sa 82^{ème} session (Rome, 14 décembre 2023), l'Assemblée Générale a approuvé la recommandation du Conseil de Direction et a décidé qu'UNIDROIT devrait accepter la nomination en tant qu'Autorité de surveillance du futur Registre international qui sera établi en vertu du Protocole MAC.

En ce qui concerne la sélection d'un Conservateur, en 2023, la Commission préparatoire a continué à travailler à la conclusion d'un contrat avec le soumissionnaire préféré sélectionné parmi toutes les offres soumises en réponse à la Demande de propositions de 2022. La Commission préparatoire a mis en place un groupe de négociation chargé d'entreprendre les négociations contractuelles en son nom. À la demande de la Commission préparatoire, le Secrétariat a commandé une évaluation indépendante de la proposition financière du soumissionnaire préféré, avec l'appui financier du Groupe de travail MAC. Le processus d'évaluation s'est terminé en novembre 2023, après quoi les négociations contractuelles ont commencé entre le groupe de négociation et le soumissionnaire préféré. Les négociations contractuelles se poursuivent, avec l'intention de soumettre le projet de contrat du Registre à la Commission préparatoire pour examen et approbation lors de sa sixième session en avril 2024.

En ce qui concerne la préparation de la première édition du Règlement du Registre international, une première ébauche du Règlement a été fournie dans le cadre de la Demande de propositions publiée en juin 2022. Le Règlement fait actuellement l'objet d'une mise à jour parallèlement aux négociations contractuelles du Registre.

Lors de sa cinquième session en novembre 2022, la Commission préparatoire a décidé de créer un Groupe de travail sur la ratification du Protocole MAC (GTR) pour soutenir la mise en œuvre du Protocole MAC. Le GTR est un groupe informel de parties prenantes intéressées qui se réunira régulièrement pour coordonner la stratégie et les initiatives visant à promouvoir et à mettre en œuvre le Protocole MAC. Le GTR est composé i) d'États membres qui soutiennent la ratification, ii) d'organisations intergouvernementales et internationales non gouvernementales également favorables, iii) du Groupe de travail MAC (représentant les parties prenantes du secteur privé), iv) du Conservateur du Registre international pour le matériel d'équipement MAC (une fois nommé), v) de l'Autorité de surveillance (une fois nommée), et vi) du Secrétariat d'UNIDROIT. La participation au

GTR est volontaire et il n’y a pas d’obligations financières pour les membres. Le GTR a tenu sa première session le 5 octobre 2023 et sa deuxième session le 19 décembre 2023.

- *Présentations, séminaires et conférences*



Le 18 janvier 2023, UNIDROIT a présenté le Protocole MAC à l’Assemblée Générale du Comité européen des équipements de construction (CECE) lors de son Congrès 2023 à Chamonix, France. M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, a fait une présentation à distance sur le Protocole MAC, qui a mis l’accent sur les avantages du traité pour l’industrie manufacturière et sur la manière dont l’industrie peut soutenir la mise en œuvre du Protocole MAC à la fois en Europe et dans le monde.

Le 27 juin 2023, le Protocole MAC a été présenté à des experts juridiques africains dans le cadre du Programme international d’UNIDROIT sur le droit et le développement (PIDD), en mettant l’accent sur la manière dont le Protocole MAC pourrait apporter des avantages juridiques et économiques aux États africains.

Le 14 août 2023, le Comité économique de l’APEC a tenu une concertation politique intitulée “*Improving Access to Credit in the Asia Pacific through Asset-Based Finance – the Cape Town Convention and its Mining, Agricultural Construction (MAC) Protocol*” (amélioration de l’accès au crédit dans la région Asie-Pacifique par le biais du financement basé sur l’actif – la



Convention du Cap et son Protocole MAC portant sur les matériels d’équipement miniers, agricoles et de construction) à Seattle, États-Unis. Proposé par les États-Unis en tant qu’économie hôte de l’APEC 2023, la concertation politique a réuni des représentants des 21 économies membres de l’APEC, des experts juridiques et des représentants du secteur industriel pour discuter de la manière dont le Protocole MAC pourrait renforcer le cadre juridique pour le financement et le commerce transfrontaliers des matériels d’équipement miniers, agricoles et de construction et dans la région Asie-Pacifique, UNIDROIT détient le statut d’invité au Comité économique de l’APEC depuis 2017.



Le 28 septembre 2023, Mme Priscila Andrade, Fonctionnaire, a représenté le Secrétariat d’UNIDROIT lors de la “*Global Conference on Sustainable Agricultural Mechanization*” (Conférence mondiale sur la mécanisation agricole durable) organisée par l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO). L’événement a fourni un forum neutre aux Membres de la FAO, aux agriculteurs, aux universitaires, aux prestataires de services, aux agences de développement, aux décideurs politiques et aux membres de la société civile dans le cadre d’un dialogue visant à hiérarchiser les actions et à renforcer les réseaux techniques.

Le 10 octobre 2023, UNIDROIT a fait une présentation à distance sur le Protocole MAC au Comité stratégique de l’industrie européenne des machines agricoles (CEMA). La présentation s’est concentrée sur la manière dont le Protocole MAC faciliterait de nouvelles opportunités d’exportation pour les fabricants européens d’équipements agricoles et soutiendrait plusieurs priorités politiques du CEMA en permettant l’agriculture de précision, en promouvant l’utilisation de machines agricoles intelligentes, en réduisant l’impact environnemental et en soutenant la sécurité alimentaire mondiale et la mécanisation africaine.

10. **Formulation de Principes en matière de contrats de réassurance**

Ateliers sur les PRICL

Onzième atelier (25-27 janvier 2023)

Douzième atelier (12-14 juillet 2023)

[Site Internet du projet sur la Formulation de Principes en matière de contrats de réassurance](#)

- *Développement du projet*

Le projet de développement des Principes de droit des contrats de réassurance (PRICL), dirigé par les Universités de Zurich, Francfort et Vienne, et avec la participation d'universitaires et de praticiens de différentes juridictions, ainsi que d'UNIDROIT, a été mis en place dans le but de formuler une "redéfinition" du droit de la réassurance mondial existant. Après la publication de la première partie de l'instrument en 2020, l'Assemblée Générale d'UNIDROIT a entériné la décision du Conseil de Direction de maintenir le projet dans le Programme de travail 2023-2025 afin de le finaliser avec des chapitres supplémentaires sur la couverture adossée, la résiliation et les délais de prescription.

- *Ateliers*



UNIDROIT a accueilli du 25 au 27 janvier 2023 le *onzième* atelier sur les PRICL. L'événement de trois jours a débuté par une table ronde de diffusion publique, organisée dans le cadre de la série "Transatlantic Lectures on Insurance Law" (ATILA). Divers thèmes ont été explorés à travers les différentes *sessions* de l'atelier, notamment: la règle sur la rétention, le projet sur la clause adossée, le projet sur la durée du contrat de réassurance et la commercialisation de l'ensemble du projet PRICL.

La Professeure Veneziano a représenté UNIDROIT lors du *douzième* atelier sur les PRICL, qui s'est tenu du 12 au 14 juillet 2023 dans les locaux de l'Institut Max-Planck-Institute for Comparative and International Private Law à Hambourg. L'Atelier, organisé conjointement par les Universités de Zurich et de Francfort-sur-le-Main et par le Max-Planck-Institut, a finalisé les discussions sur la durée du contrat de réassurance, la clause adossée et la règle relative à la rétention. Les étapes restantes pour la finalisation des PRICL, qui devraient être approuvés en 2024, ont également été abordées ainsi que la possibilité de consultations ouvertes, et les structures possibles pour l'avenir du projet et la mise en œuvre des Principes.



- *Autres événements promotionnels*

Le 8 février 2023, UNIDROIT et le Groupe de travail PRICL ont publié une [note](#) traitant de la réponse potentielle à la crise sanitaire du COVID-19 exclusivement par des contrats de réassurance régis par les PRICL. Cette note a été rédigée par M. Kevin Bork, M. Helmut Heiss, M. Marta Ostrowska, M. Jeffrey W. Stempel, M. Manfred Wandt, et M. Oliver D. William, en coopération avec le Secrétariat d'UNIDROIT.

Le 8 septembre 2023, les PRICL ont été promus lors du séminaire intitulé "From Vienna via London to Vegas: a whistle-stop tour of current issues in insurance law" (De Vienne à Las Vegas en passant par Londres: tour d'horizon des questions actuelles en droit des assurances), organisé par le groupe d'intérêt spécial sur le droit des assurances de l'Institut européen du droit et le cabinet d'avocats Schoenherr Attorneys at Law à Vienne, en Autriche.

11. Collections d'art privées

Groupe de travail exploratoire

Réunion du Sous-groupe sur les définitions (3 mars 2023)

Deuxième réunion (28-29 mars 2023)

Réunion des partenaires (28-29 novembre 2023)

- *Développement du projet*

Lors de sa 101^{ème} session en mai 2022, le Conseil de Direction a appuyé la demande du Secrétariat de rehausser la priorité du projet sur les collections d'art privées de faible à moyenne, concentrant les travaux sur les objets orphelins dans le cadre du Programme de travail de l'Institut pour 2023-2025. L'Assemblée Générale, à sa 81^{ème} session le 15 décembre 2022, a suivi ces recommandations.

Le projet est soutenu par la Fondation Gandur pour l'Art et le Centre du droit de l'art de l'Université de Genève, avec lesquels UNIDROIT a conclu un Protocole d'accord.

Le Secrétariat a identifié la question des objets orphelins, définis comme des biens culturels qui n'ont pas de provenance identifiée ou entièrement identifiée, comme une question qui nécessite une attention transnationale. La nécessité de travailler sur une définition des objets orphelins, le rôle de la provenance, le statut juridique des objets orphelins dans les collections d'art et la définition de la diligence raisonnable lors de l'acquisition d'objets orphelins ont été identifiés comme des questions qui pourraient relever de la portée du projet.

Une première réunion en ligne d'un Groupe exploratoire d'experts a été convoquée à Genève le 12 septembre 2022 pour une discussion préliminaire sur les sujets sélectionnés, et il a également été décidé que des Sous-groupes informels sur les définitions, les collectionneurs et le marché de l'art devraient se réunir pour discuter de certaines questions de manière plus approfondie avant une réunion ultérieure. Conformément à cette décision, un Sous-groupe informel s'est réuni à Rome au siège d'UNIDROIT (et en ligne) le 3 mars 2023 pour discuter de la définition des "œuvres orphelines", tous ont convenu qu'une définition claire rassurerait les collectionneurs, les musées, les marchands et les commissaires-priseurs lorsqu'ils traitent des objets dépourvus de provenance.

La deuxième réunion du Groupe exploratoire d'experts s'est tenue à Rome (et en ligne) les 29 et 30 mars 2023. Il a discuté de la définition proposée par le Sous-groupe ainsi que des rapports présentés par deux groupes de parties prenantes. Le premier rapport est le résultat d'entretiens avec des collectionneurs, et le second reflète un point de vue sur le marché de l'art.

Enfin, une réunion des trois partenaires s'est tenue à Rome les 28 et 29 novembre 2023 pour faire le point et préparer la première réunion du Groupe de travail en 2024.



Les contributions des intervenants à la conférence qui s'est tenue à Genève en février 2021 sur les œuvres orphelines ("[Quel avenir pour les œuvres orphelines](#)"), organisée par l'Université de Genève, UNIDROIT et la Fondation Gandur pour l'Art, ont été publiées en 2023. Ils font la lumière sur les questions les plus urgentes entourant le sujet. Cette conférence s'est tenue dans le cadre des travaux en cours sur les collections privées entrepris par UNIDROIT.

12. Projet HCCH-UNIDROIT sur la loi applicable aux détentions et transferts transfrontières d'actifs numériques et de jetons

- *Travaux exploratoires*

Les travaux exploratoires et préparatoires sur le projet conjoint HCCH-UNIDROIT sur la loi applicable aux détentions et transferts transfrontières d'actifs numériques et de jetons ont été formellement approuvés par le Conseil sur les affaires générales et la politique (CAGP) de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) en mars 2023 et par le Conseil de Direction d'UNIDROIT en mai 2023, sur la base de la proposition de projet présentée à sa 102^{ème} session.

Le projet devait s'appuyer sur le Principe 5 des Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé (Principes ANDP), en complétant et en enrichissant les travaux d'UNIDROIT en offrant aux utilisateurs et aux parties prenantes des orientations supplémentaires et plus détaillées.



Le 12 juin 2023, la première réunion du projet conjoint HCCH-UNIDROIT sur la loi applicable aux détentions et transferts transfrontières d'actifs numériques et de jetons s'est tenue dans les locaux de la HCCH à La Haye, Pays-Bas en format hybride. La réunion de lancement a réuni des experts du Groupe de travail d'UNIDROIT sur les actifs numériques et droit privé et des experts en la matière identifiés pour participer au projet conjoint de HCCH, afin de jeter les bases des travaux préparatoires et exploratoires.

Une deuxième réunion préparatoire du projet conjoint HCCH-UNIDROIT s'est tenue en format hybride au siège d'UNIDROIT à Rome du 2 au 4 octobre 2023. Au cours de cette réunion, les experts désignés par les deux Secrétariats ont examiné plus en détail la faisabilité de travaux conjoints. Au cours de la réunion, les experts ont longuement discuté des questions de loi applicable, en particulier en ce qui concerne les actifs liés, le transfert, les opérations garanties et la garde des actifs numériques, ainsi que le rôle de l'autonomie des parties et l'applicabilité de différents types de facteurs de connexion aux actifs numériques dans les affaires transfrontières. Il s'agirait d'une suite naturelle des Principes ANDP, de nature complémentaire au Principe 5 des ANDP et renforçant l'impact des Principes ANDP.



Les experts ont identifié les principaux domaines de travail suivants comme objets de travaux futurs: les questions de définition concernant les actifs liés et les facteurs de rattachement appropriés pour identifier la loi applicable à la détermination de l'existence d'un lien valide entre les actifs; les aspects contractuels, en tenant compte en particulier de types spécifiques d'opérations; la question de savoir si les règles de la garde prévues au Principe 5, paragraphe 3, des ANDP peuvent s'appliquer aux situations de non-garde, à la mise en correspondance des facteurs de rattachement supplémentaires en vue d'évaluer l'applicabilité aux actifs numériques (par exemple, l'emplacement du contrôle, y compris dans les systèmes décentralisés); des définitions plus granulaires des actifs numériques afin d'englober les nouvelles entités qui pourraient apparaître en raison de l'évolution technologique; et l'examen limité de la loi applicable aux délits patrimoniaux et aux délits faisant l'objet d'une action contractuelle. Le document examinait différentes options concernant l'opportunité et la faisabilité d'un instrument non contraignant par opposition à un instrument de droit contraignant. En outre, il a été convenu que des éléments supplémentaires pourraient être ajoutés au Principe 5 pour traiter des actifs liés et des transferts d'actifs numériques en ce qui concerne des types spécifiques de transactions.

B. PROMOTION DES INSTRUMENTS ADOPTÉS PAR UNIDROIT

Le Secrétariat a continué durant l'année 2023 de déployer ses efforts pour promouvoir les Conventions d'UNIDROIT et d'autres instruments d'UNIDROIT, lors de conférences et ou par la parution d'articles.

Pour une vue d'ensemble des instruments élaborés par UNIDROIT, voir l'Annexe II. Pour connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre des Conventions préparées par UNIDROIT et approuvées lors de Conférences diplomatiques convoquées par des États membres d'UNIDROIT, ainsi que pour la mise en œuvre des instruments basés sur les travaux menés dans le cadre d'UNIDROIT, voir le [site Internet d'UNIDROIT](#).

1. La Convention du Cap et ses Protocoles

- *Présentations, séminaires et conférences sur la Convention du Cap et le protocole aéronautique*



Les 8 et 9 juin 2023 s'est tenu un atelier de deux jours intitulé "Celebrating the 10th Anniversary of Air Law Conferences in Rome" (Célébration du 10^{ème} anniversaire des Conférences sur le droit aéronautique à Rome), organisé conjointement par UNIDROIT et le Studio Pierallini et axé sur la mise en œuvre de la Convention du Cap

en Italie. L'atelier a vu la participation active de plus de 30 participants, dont des régulateurs, des représentants du monde universitaire, des financiers et des opérateurs.

Le 9 juin 2023, la Présidente Malaguti a prononcé le discours liminaire du Symposium international sur le droit du financement de l'aviation et de l'espace, organisé conjointement par le *Centre for Banking and Finance Law (CBFL)* de l'Université nationale de Singapour et l'*Institute of Air and Space Law (IASL)* de l'Université McGill. Elle a abordé le thème "The Cape Town Convention as a Modern International Regime for Financing and Leasing in the Aviation and Space Sector" (La Convention du Cap en tant que régime international moderne pour le financement et la location-financement dans le secteur aéronautique et de l'espace), explorant les principaux défis et développements au sein du système de traités de la Convention du Cap et donnant un aperçu de l'évolution du paysage dans ce domaine. La conférence a réuni des professionnels du droit, des universitaires, des experts de l'industrie et des représentants gouvernementaux.



Le 15 juin 2023, le Secrétaire Général d'UNIDROIT a fait une présentation lors d'un atelier organisé par l'Agence nationale de l'aviation civile brésilienne (ANAC) pour célébrer le 10^{ème} anniversaire de la ratification de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique par le Brésil. Sa présentation a porté sur "la Convention du Cap dans le développement du droit international".

- *Protocole à la Convention du Cap sur les questions spécifiques aux biens spatiaux (Protocole spatial)*

Tout au long de l'année 2023, le Secrétariat d'UNIDROIT a donné plusieurs conférences académiques sur le thème du Protocole spatial, notamment:

- à l'Université du Michigan, États-Unis d'Amérique (12 avril 2023);
- au Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (5 au 7 juillet 2023); et
- à l'Université Sapienza de Rome, Italie (7 juillet 2023).

En outre, le Protocole spatial a fait l'objet de discussions lors des événements suivants, notamment:

- Table ronde *Titan Brain Trust* organisée par SDA Bocconi School of Management SEE Lab à Bakou, Azerbaïdjan (3 octobre 2023); et
- Groupe de travail sur les tribunaux de l'espace organisé par la *Dubai Future Foundation* (7 novembre 2023).



Le Secrétariat d'UNIDROIT a participé à la 62^{ème} session du Sous-comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) en mars 2023 et à sa 66^{ème} session plénière (31 mai-9 juin 2023) à Vienne. Lors du Sous-comité juridique, UNIDROIT a fait le point sur ses travaux dans le domaine de l'élaboration d'un système international de droit des opérations garanties dans le secteur spatial. Lors de la session plénière, une déclaration a été faite pour informer le Comité de l'état d'avancement et de la mise en œuvre du Protocole spatial, ainsi que des activités générales d'UNIDROIT dans le domaine du droit et du financement spatial, y compris la conclusion de protocoles d'accord, d'événements et de partenariats.

2. **Protection internationale des biens culturels**

a. **Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés**

- *État*

La Convention d'UNIDROIT de 1995 est entrée en vigueur en 1998. Au 31 décembre 2023, la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés comptait 54 États contractants.

- *Publication des Actes de la Conférence à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la Convention*



En 2023, UNIDROIT a publié les contributions à la conférence organisée à Rome en 2021 pour célébrer les 25 ans de l'adoption de la Convention d'UNIDROIT de 1995. La conférence a réuni des organisations internationales et des experts pour discuter, entre autres, de la force d'une loi uniforme sur les questions de restitution, de protection et de circulation, de l'interaction et de l'interdépendance des règles et des instruments culturels, ainsi que des défis et des étapes futures.

b. Coopération institutionnelle

- *Groupe des 20 (G20)*

UNIDROIT a eu le privilège d'être invité à participer aux travaux du Groupe de travail sur la culture et de la réunion ministérielle du G20 et Marina Schneider, Fonctionnaire principale et Dépositaire des traités, a pris part à une série de réunions, à la fois en ligne et en personne en Inde, en vue d'élaborer des



recommandations sur les priorités liées à la culture définies par la



Présidence indienne du G20. Le "Kashi Culture Pathway" a appelé à "une coalition mondiale renforcée et efficace pour renforcer la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, notamment en encourageant la ratification et la mise en œuvre effective des accords et conventions internationaux pertinents – notamment [...] la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés (1995) [...] tout en assurant un progrès et une meilleure application des normes internationales, en étroite coopération avec les organisations compétentes, notamment l'UNESCO, l'ICCROM, l'ICOM, l'ICOMOS et UNIDROIT". Il a également félicité les "progrès accomplis aux niveaux national, régional ou international pour résoudre les problèmes et permettre le retour et la restitution des biens culturels à leur pays et communauté d'origine, en particulier par le dialogue bilatéral et les mécanismes multilatéraux mis en place par l'UNESCO et UNIDROIT, selon le cas.

- *Union Européenne*

UNIDROIT a été invité à faire partie du Sous-groupe de la Commission européenne d'experts sur le dialogue avec le marché de l'art (qui se réunira deux fois par an) et a été représenté à sa première réunion qui s'est tenue à Bruxelles les 18 et 19 décembre 2023. Ce groupe d'experts, une mesure du plan d'action de la Commission européenne sur le trafic de biens culturels 2022-2025, vise à établir un dialogue régulier avec le marché de l'art sur des sujets relatifs à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

- *Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)*

UNIDROIT a poursuivi sa coopération avec la CEDEAO et a participé à diverses réunions techniques pour accompagner les États dans le processus d'adhésion à la Convention de 1995.

UNIDROIT a participé au Symposium international sur la restitution des biens culturels organisé par la CEDEAO du 20 au 23 mars 2023 au Musée des civilisations noires de Dakar, au Sénégal. La



cérémonie d'ouverture du Colloque international a été présidée par le Professeur Aliou Sow, Ministre sénégalais de la Culture et du Patrimoine historique, et le Professeur Fatou Sow Sarr, Commissaire au Développement Humain et aux Affaires Sociales de la Commission de la CEDEAO, qui ont salué les

efforts déployés au cours des deux dernières années par plusieurs pays de la région pour ratifier certaines conventions internationales, en particulier la Convention d'UNIDROIT. Mme Schneider a fait

une présentation sur la manière dont la Convention d'UNIDROIT de 1995 peut garantir la pérennité des restitutions et renforcer la lutte contre les trafics illicites.

UNIDROIT a également organisé conjointement et Mme Schneider a participé à une formation pour les experts juridiques des États membres de la CEDEAO sur les procédures de retour des objets culturels africains, ainsi qu'à l'examen du Plan d'action 2019-2023 de la CEDEAO sur le retour des objets culturels à leur pays d'origine par les directeurs en charge du patrimoine culturel organisé à Accra, Ghana, du 7 au 15 juillet 2023.

- *Association de droit international (ILA)*

Au cours de l'année 2023, UNIDROIT s'est associé à l'Association de droit international (ILA) pour organiser l'édition 2023 d'ILA PARIS à l'occasion des célébrations de son 150^{ème} anniversaire ("Building Tomorrow"). UNIDROIT a été interviewé par le groupe ILA en charge du [Livre blanc sur le patrimoine culturel](#) sur plusieurs questions relatives à ses instruments et à ses travaux dans ce domaine. Le Livre blanc, qui décrit les principaux défis et problèmes auxquels le droit international pourrait être confronté dans les années à venir et fournit une feuille de route pour les recherches futures, a été présenté lors d'un séminaire le 21 novembre 2023.

c. Conférences et ateliers de renforcement des capacités

UNIDROIT a été invité à participer à divers programmes et conférences académiques, ateliers de renforcement des capacités et réunions d'experts organisés en 2023.

- UNIDROIT a participé à plusieurs séminaires hybrides régionaux et nationaux sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, organisés par l'UNESCO, notamment à Addis-Abeba, Rio de Janeiro et Porto Novo.

- Le 7 février 2023, UNIDROIT a participé au lancement du projet européen ANCHISE ("*Applying New solutions for Cultural Heritage protection by Innovative, Scientific, social and economic Engagement*") et est un membre du Conseil consultatif. Financé dans le cadre du programme Horizon Europe (février 2023-janvier 2026), ANCHISE est un projet multidisciplinaire qui vise à développer des solutions innovantes pour prévenir le trafic de biens culturels.

- Le 15 février 2023, UNIDROIT a participé au lancement de la Liste rouge des biens culturels brésiliens en péril du Conseil international des musées (ICOM) avec une présentation sur l'importance des Listes rouges pour la mise en œuvre de la Convention de 1995. À la suite du lancement de la Liste rouge Brésil, UNIDROIT a été invité par le Comité brésilien du Conseil international des musées (ICOM Brésil) à prononcer une conférence enregistrée le 14 mars 2023.

- Le 14 mars 2023, UNIDROIT a participé à une conférence organisée pour les États de l'Union africaine en collaboration avec le Commandement des carabinieri italiens pour la protection du patrimoine culturel (Carabinieri TPC).

- Le 22 mai 2023, UNIDROIT a présenté lors d'un atelier destiné à une délégation d'avocats géorgiens de la profession indépendante la Convention de 1995 et ses avantages pour la Géorgie, État déjà signataire de celle-ci.

- En mai-juin 2023, UNIDROIT a participé aux réunions statutaires de la Convention de 1970 de l'UNESCO (Septième réunion des États parties à la Convention de l'UNESCO de 1970 et onzième session du Comité subsidiaire à la réunion des États parties à la Convention de l'UNESCO de 1970).

- Les 15 et 16 juin 2023, Mme Schneider a participé et fait une présentation lors d'une conférence organisée par le Conseil de l'Europe sur le thème de la Convention sur les infractions relatives aux biens culturels ("*Convention de Nicosie*") organisée à Riga, en Lettonie. L'événement, intitulé "*International Conference on the Nicosia Convention: A Criminal Justice Response to Offences Relating to Cultural Property*" (Conférence internationale sur la Convention de Nicosie: une réponse de la justice pénale aux infractions relatives aux biens culturels), visait à analyser et à évaluer la mise en œuvre de la Convention de Nicosie et la répression des crimes qui y sont liés.

- Le 21 juin 2023, UNIDROIT a eu le plaisir d'accueillir en conférencier invité le Maréchal Eugenio Borgese, qui a fait une présentation aux côtés de Mme Schneider, Fonctionnaire principale, dans le cadre du Programme international pour le droit et de développement (PIDD). Mme Schneider a

présenté la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés et les Dispositions modèles UNESCO-UNIDROIT définissant la propriété de l'état sur les biens culturels non découverts. Le Maréchal Borgese s'est concentré sur ses travaux avec le Commandement des carabinieri pour la protection du patrimoine culturel (Carabinieri TPC) en Italie. Les deux conférences ont donné lieu à des discussions intéressantes sur de nombreux aspects juridiques de la protection des biens culturels dans une perspective africaine.

- Le 4 septembre 2023, Mme Schneider a participé au troisième colloque international Slovénie-Türkiye du projet mené conformément au protocole de coopération bilatérale du Conseil de la recherche scientifique et technologique de Türkiye et de l'Agence de recherche slovène sur la comparaison des lois slovène et turque sur les mécanismes de règlement des différends relatifs aux biens culturels à la Faculté de droit de l'Université d'Istanbul.

- Le 4 septembre 2023, UNIDROIT a également participé en ligne à un atelier national sur la lutte contre le trafic illégal organisé par le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique. Mme Schneider a fait une présentation intitulée "*Introduction to the 1995 UNIDROIT Convention on Stolen or Illegally Exported Cultural Objects and its complementarity with the 1970 UNESCO Convention*" (Introduction à la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés et sa complémentarité avec la Convention de l'UNESCO de 1970).

- Du 12 au 14 septembre 2023, Mme Schneider a été invitée à participer à un groupe de réflexion restreint avec des experts régionaux, locaux et internationaux (10 et 11 septembre 2023), suivi du deuxième atelier de Doha sur la lutte contre le trafic de biens culturels en mettant l'accent sur le patrimoine documentaire, organisé par la Bibliothèque nationale du Qatar avec des conférences et des présentations d'experts de haut niveau sur la provenance des biens culturels, la restitution et le rapatriement. UNIDROIT a mis l'accent sur la question centrale de la "diligence raisonnable".



- En octobre 2023, UNIDROIT a participé au 23^{ème} cours de spécialisation "*Addetto al Comando Carabinieri Tutela Patrimonio Culturale*" pour environ dix carabinieri récemment arrivés au Commandement, venant d'autres unités, avec une conférence sur la Convention de 1995 et ses synergies avec d'autres instruments internationaux.

- Les 8 et 9 novembre 2023, UNIDROIT a été invité à participer au - et à prononcer les conclusions du - Symposium international "*The economic and social context of illicit trafficking of archaeological artefacts*" (Le contexte économique et social du trafic illégal d'objets archéologiques) organisé par le Laboratoire HERMA de l'Université de Poitiers et l'Institut Européen de Florence, dans le cadre du projet ANCHISE. L'objectif principal de l'événement était d'échanger des connaissances sur les contextes économiques et sociaux qui permettent le commerce illégal du patrimoine culturel, en particulier des biens archéologiques, des pays d'origine vers les pays de marché.

3. Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international

Au cours de l'année 2023, les Principes d'UNIDROIT ont été présentés lors d'un certain nombre de séminaires, de conférences et de présentations à l'intention des milieux universitaires, gouvernementaux et d'affaires intéressés, les exemples suivants étant représentatifs avec la participation du Secrétariat d'UNIDROIT.

- *Conférences et ateliers*

Les 5 et 6 avril 2023, Philine Wehling, Fonctionnaire, a fait la présentation annuelle intitulée "*UNIDROIT and the UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts*" (UNIDROIT et les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international) aux étudiants de troisième cycle du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF-OIT) à Turin, en Italie.



Le 17 mai 2023, Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, et Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, ont participé à la conférence de la Faculté de droit de l'Université Özyeğin intitulée "UNIDROIT and the UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts" (UNIDROIT et les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international), dans le cadre établi par le Protocole d'accord entre UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université Özyeğin le 18 janvier 2023.

Le 22 mai 2023, Philine Wehling, Fonctionnaire, a présenté les Principes d'UNIDROIT lors d'un atelier destiné à une délégation d'avocats géorgiens de profession indépendante une présentation sur l'application pratique des UPICC en Géorgie.

Les 15 et 16 juin 2022, Philine Wehling, Fonctionnaire, a donné une conférence sur les Principes d'UNIDROIT aux étudiants dans le cadre de leur programme de master en droit international des affaires à l'Université Sapienza de Rome, en Italie.

Au cours de l'édition de juin-juillet 2023 du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD), les Principes d'UNIDROIT ont été présentés et discutés de différentes manières, y compris une présentation générale par le Professeur Tirado et la Professeure Veneziano, en relation avec la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) par Philine Wehling, Fonctionnaire, et par le Professeur Giacomo Rojas Elgueta de l'Université Roma Tre et M. Michele Ius (*General Counsel* de FATA SpA), conférenciers invités, présentant des études de cas. En outre, M. Eduard Derek Wille, juge de la Haute Cour d'Afrique du Sud, qui avait participé à la première édition du Programme international pour le droit et le développement (PIDD), est revenu pour présenter son expérience pratique de l'utilisation des Principes d'UNIDROIT en tant qu'outil utile pour trancher les affaires où le droit national n'est pas clair ou incomplet.



Les Principes d'UNIDROIT ont également fait l'objet de plusieurs contributions lors de la quatorzième Conférence des Professeurs de droit transnational qui s'est tenue les 5 et 6 octobre 2023 à l'Université Elon et organisée par le Professeur Henry Gabriel, Membre du Conseil de Direction, notamment des présentations de la Secrétaire Générale adjointe Anna Veneziano et des Professeures María Ignacia Vial Undurraga et Isabel Zuloaga Ríos.



Le 31 octobre 2023, lors de la conférence annuelle de l'Association internationale du barreau (IBA) à Paris, France, la Professeure Veneziano a participé à une table ronde intitulée "Unpredictable Events in International Trade" (événements imprévisibles dans le commerce international) à l'invitation du Comité du commerce international et de la distribution, discutant des Principes d'UNIDROIT en tant qu'outil pratique pour faire face aux nouvelles circonstances.

Le 15 décembre 2023, UNIDROIT a organisé deux événements au cours desquels les Principes d'UNIDROIT ont fait l'objet de discussions approfondies par les participants:

- le premier événement organisé par le Centre de droit nordique, avec un atelier sur le *Contra Profentorem* en droit nordique des contrats avec la participation d'universitaires de la région nordique; et
- une table ronde sur la rédaction de contrats dans l'arbitrage international, organisée par le Centre d'Oslo pour le droit commercial avec le soutien d'UNIDROIT, l'AIA (*Associazione Italiana per l'Arbitrato*) et la Chambre d'arbitrage de Milan, animée par la Professeure Giuditta Cordero Moss et avec la participation d'avocats transactionnels qui ont mis en avant leur expérience pratique.

4. **Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA**

Au fil des ans, UNIDROIT a continué à chercher des occasions de promouvoir le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA. Le Secrétariat travaille en collaboration avec des représentants de la FAO et du FIDA et s'appuie sur d'anciens membres du Groupe de travail et des observateurs pour la diffusion de cet instrument.

En 2023, lors de la 102^{ème} session du Conseil de Direction, le Secrétariat a proposé une nouvelle approche plus stratégique pour la promotion du Guide dans des juridictions spécifiques. Pour mettre en œuvre une sentence reçue dans le cadre de l'Appel pour l'État de droit uni, le Secrétariat a proposé d'étudier la possibilité d'établir des partenariats avec des associations locales, des universités et d'autres organisations intergouvernementales qui entreprennent des travaux d'assistance technique dans différentes parties du monde, ayant une expérience de terrain dans la mise en œuvre de projets de développement agricole sur le terrain.

Grâce à ce type d'appui juridique, des guides juridiques spécifiques à chaque pays sur l'agriculture contractuelle, basés sur notre Guide juridique, seraient élaborés conformément à plusieurs objectifs de développement durable (ODD) et offriraient une discussion contextualisée sur les questions pratiques et juridiques liées aux contrats de production et de commercialisation des produits agricoles. Le Secrétariat envisage de commencer à mettre en œuvre cette initiative en 2024.

- *Conférences et ateliers de renforcement des capacités*

Au cours de l'année 2023, le Guide a été présenté lors d'un certain nombre de séminaires, de conférences et de présentations aux institutions universitaires concernées, les exemples suivants étant représentatifs d'occasions de participation du Secrétariat.

- Le 17 avril 2023, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, a présenté le Guide à un groupe d'étudiants en master de l'Université Loyola (Chicago, États-Unis) en visite à l'Institut.

- Le 22 mai 2023, le Guide a été présenté par Keni Kariuki (titulaire de la Chaire MAECI-UNIDROIT) lors d'un séminaire sur le thème "*Women and food safety*" (Les femmes et la sécurité alimentaire) organisé par l'Université pontificale grégorienne (Rome, Italie).

- Le 22 juin 2023, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire, et M. Teemu Viinikainen, Consultant juridique de la FAO, ont donné une conférence sur le Guide à l'intention des étudiants du programme de master en droit international des affaires à l'Université Sapienza (Rome, Italie).

- Le 22 juin 2023, le Programme international pour le droit et le développement (PIDD) a accueilli la conférencière invitée Mme Carmen Bullon, juriste du LEGN à la FAO, qui a présenté le Guide juridique. La conférence a été accompagnée d'un échange interactif avec les participants du PIDD.

- Le Guide a également été présenté par le Secrétaire Général et la Secrétaire Générale adjointe lors de la 21^{ème} réunion biennale de l'Académie internationale de droit commercial et de la consommation sur le thème "*Global Value Chains and Other Current Issues in Commercial and Consumer Law*" (Chaînes de valeur mondiales et autres questions actuelles en droit commercial et de la consommation) à l'Université Bar-Ilan en Israël le 10 juillet 2023.

- Le 15 novembre 2023, le Guide a été présenté par Priscila Andrade, Fonctionnaire, lors d'un atelier de renforcement des capacités pour le ministère cambodgien de l'Agriculture organisé par l'Institut international du développement durable.

5. Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA

En vue de promouvoir le deuxième guide juridique élaboré dans le cadre du partenariat tripartite avec les organisations intergouvernementales basées à Rome travaillant dans le domaine du développement agricole, le Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA (Guide juridique CITA) a été présenté lors de divers événements au cours de l'année 2023, notamment:



le 22 juin 2023, la Présidente Maria Chiara Malaguti a participé au Sommet sur l'innovation dans le domaine de l'eau 2023, qui s'est tenu à Bari, en Italie. Au cours de la table ronde sur le thème "Political and Legal Cooperation" (Coopération politique et juridique), la Présidente Malaguti a discuté de la coopération dans le domaine de l'eau en Méditerranée, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La présentation de la Professeure Malaguti a porté sur le sujet "*Proposals for legal cooperation building upon*

existing UNIDROIT instruments and approaches” (Propositions de coopération juridique s’appuyant sur les instruments et approches existants d’UNIDROIT). Elle a présenté les domaines de travail et les instruments de l’Institut liés à l’eau, en se référant notamment au Guide juridique CITA.

Le Guide a également été présenté lors d’un séminaire intitulé “*Women and food safety*” (Les femmes et la sécurité alimentaire) organisé par l’Université pontificale grégorienne de Rome, en Italie, le 22 mai 2023; lors du programme de maîtrise en droit international des affaires, organisé par l’Université Sapienza de Rome, en Italie, le 22 juin 2023; lors d’une séance d’information pour le Groupe de travail aéronautique organisée par UNIDROIT le 1^{er} août 2023; et lors du Dialogue de Rome sur l’eau 2023, organisé par la FAO à Rome le 4 octobre 2023.

6. Procédure civile transnationale: Règles modèles ELI-UNIDROIT

Les Règles modèles ELI-UNIDROIT de procédure civile européenne ont été présentées et discutées à plusieurs reprises au cours de l’année 2023, notamment dans le cadre du Programme international de droit et développement (le 29 juin, avec la participation de la Professeure Astrid Stadler), et dans le cadre du 67^{ème} Congrès de l’Union Internationale des Avocats qui s’est tenu à Rome du 25 au 29 octobre 2023.

III. ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES – ACADEMIE D'UNIDROIT

A. PROGRAMME DE BOURSES, DE STAGES ET DE RECHERCHE

Depuis son lancement en 1993, le Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT a permis à l'Institut d'accueillir plus de 400 chercheurs et 400 stagiaires de plus de 70 pays pour mener des recherches approfondies sur des questions liées à l'Institut, à ses instruments et à son Programme de travail. Les chercheurs effectuent généralement leurs recherches à la Bibliothèque d'UNIDROIT pour une période de deux mois et les stagiaires travaillent généralement avec le Secrétariat pour une période de trois mois. Les boursiers reçoivent une rémunération pour entreprendre leurs recherches à UNIDROIT. Les stagiaires effectuent des stages au Secrétariat d'UNIDROIT sur une base rémunérée ou non.

En 2023, des donations ont été reçues de la Fondation d'UNIDROIT, de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT, du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) ainsi que des membres du Conseil de Direction d'UNIDROIT.

1. Chercheurs invités

Le Secrétariat a accueilli treize chercheurs de neuf pays différents en 2023:

- M. Guo Shuai (RPC), Professeur adjoint, Université chinoise des sciences politiques et du droit, Pékin - Recherche sur: "*International Standards and Chinese Schemes of Orderly Exit Mechanisms for Financial Institutions*" - Chercheur invité - Bourse du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) - (6 février - 4 mai 2023)
- Mme MANZI Diletta (Italie), PhD, Université Ca' Foscari, Venise - Chercheuse postdoctorale, Université de Florence - Recherche sur: "*Business and Sustainability - Insolvency law*" - Chercheuse invitée - Récipiendaire de la bourse Sir Roy Goode 2022/2023 - (7 février - 7 septembre 2023)
- Mme JIMÉNEZ GÓMEZ Briseida (Espagne), PhD, Université Complutense, Madrid - Recherche sur: "*Transnational Uniform Rules on Digital Assets and Private Law*" - Chercheuse invitée - Fonds général de bourse UNIDROIT - (2 mars - 30 mai 2023)
- Mme MENÉNDEZ MONTERO Vanesa (Espagne), Doctorante, Universidad Autónoma de Madrid - Recherche sur: "*The international protection of immovable cultural heritage in peacetime*" - Chercheuse invitée - Bourse du Secrétaire Général d'UNIDROIT - (20 mars - 19 mai 2023)
- Mme HUANG Meiling (RPC), Professeure, Doyenne de l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL), Wuhan - Recherche sur: "*Model Law on Factoring*" - Chercheuse invitée - Bourse du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) - (28 mars - 29 septembre 2023)
- Mme BODINI Constanza (Argentine), Maîtrise en droit, Fundação Getulio Vargas, Faculté de droit, São Paulo - Recherche sur: "*Challenges for Brazil's ratification of the MAC Protocol to the Convention on International Interest in Mobile Equipment 2001: A case study on medium size farm tractors*" - Chercheuse invitée - Bourse du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) - (2 mai - 30 juin 2023)
- Mme NGO NYEHEG Marie Claire (Cameroun), Doctorante, Centre d'Étude Diplomatiques et Stratégiques de Paris (CEDS-PARIS) - Recherche sur: "Investissements internationaux durables dans les pays en développement: Une étude basée sur les secteurs agricole et minier des États d'Afrique Centrale" - Chercheuse invitée - Fonds général de bourse UNIDROIT - (3 - 31 juillet / 4 - 30 septembre 2023)
- Mme CRUZ Sarah Mae (Philippines), Études supérieures, Université de Tokyo et *Hertie School of Governance*, Double maîtrise en politiques publiques - Recherche sur: "*Tipping the Scale: A Balanced Investment Treaty System Through Human Rights Reform*" - Chercheuse invitée -

Fonds général de bourse UNIDROIT – (3 juillet – 29 août 2023)

Mme YONZON Prakritee (Népal), Doctorante, Université de Hong Kong - Recherche sur: "*Investment Law and resultant disputes in South Asia with respect to Belt and Road Initiative*" - Chercheuse invitée - Bourse du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) – (4 septembre – 31 octobre 2023)

Mme MSAAD Emna (Tunisie), Master, Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis - Recherche sur: "*Digital assets and private law*" - Chercheuse invitée - Bourse du ministère du Commerce de la République Populaire de Chine (MOFCOM) – (4 septembre – 27 octobre 2023)

Mme LI Yanzhe (RPC), PhD, Université Queen Mary de Londres - Recherche sur: "*Equity crowdfunding regulation in the UK: challenges and opportunities from the harmonised EU regime*" - Chercheuse invitée - Bourse du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) – (15 septembre – 15 novembre 2023)

M. AKDOGAN Erkan (Türkiye), PhD, Université d'Ankara - Recherche sur: "*Between Conflict and Market: Effects of the United Nations Security Council's Activities on Art Market, International/National Frameworks and Private Art Collections*" - Chercheur invité - Bourse du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) – (25 septembre – 27 novembre 2023)

M. LIU Ying (RPC), Professeur, Faculté de droit de l'Université de Jinan - Recherche sur: "*Legal Issues of Digital Assets in the Digital Economy*" - Chercheur invité - Bourse du ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM) – (3 – 30 novembre 2023).

2. **Stagiaires et chercheurs**

Le Secrétariat a accueilli 66 **stagiaires** de 23 pays en 2023 qui ont collaboré sur des projets en cours avec le Secrétariat d'UNIDROIT:

M. Nikolas Klausmann, Mme Ann-Christin Schraps, M. Clemens Dodt, Mme Maren Rimbach, Mme Lea Leonhardt, Mme Eva-Maria Krell, M. Alexander Strobel (Allemagne); Mme Ivy Shi, M. Keshav Karupiah, Mme Rosa Sheer, Mme Isobel Cole, Mme Courtney Mcevoy, Mme Alexandra Mckinnon, M. Jack Killoh, Mme Catherine Vaillant, Mme Sana Ali (Australie); M. Luca Erhart (Autriche), Mme Adricia Ferreira (Brésil); Mme Yeimi Fuentes Rocha (Chili); M. Luis Alberola (Espagne); Mme Gopika Shah, Mme Ricci Appling, Mme Monica Mitchell-Werp, M. Andrew Wohlert, Mme Lauren Jones, Mme Rachel A.F. Edelson, Mme Brita Belen (États-Unis); M. Matvey Tarasov (Fédération de Russie); Mme Salomé Pluinage Ninochvili, Mme Ines Saint Esteben, Mme Daphne Schoch, Mme Clara Hochereau (France); Mme Katerina Pampouki (Grèce); M. Raghav Mittal, Mme Natasha Singh (Inde); M. Giovanni Melley, Mme Iliaria Castagna, M. Lorenzo Venezia, M. Michele Corgatelli (*à distance*) (Italie); Mme Florence Mugi (Kenya); Mme Sarah Hamdaoui, Mme Rania Sqalli Houssaini (Maroc); Mme Mariana Chavarria (Mexique); Mme Tomilayo Dorcas Olatunde (Nigéria); Mme Samantha Villanueva (Philippines); M. Joao Casteleiro (Portugal); Mme Alexandra Jarnea (Roumanie); M. Xu Shengkai, Mme Zhai Yue, Mme Zhang Wei, Mme Yu Carina Si-Lok, Mme Chen Yuting, Mme Wu Aijie, Mme Zhang Yizhou, M. Rao Boning, Mme Deng Haoyue, Mme Xue Guofang, M. Wang Eric Fengquan, Mme Zhang Yujia, Mme Lu Jingyu, Mme Zhang Xin, Mme Wang Ranchun (RPC); M. Gregory Chan (Singapour); Mme Mariem Aloulou (Tunisie); M. Unut Deniz Koc, M. Deniz Cudahar (Türkiye).

Les personnes suivantes ont été accueillies en tant que **chercheurs** à la Bibliothèque d'UNIDROIT:

Mme Katharina de la Durantaye, M. Bertram Lomfeld, M. Julien Amoulong, M. Julian Juhasz, M. Valentin Fischer, M. Carol Leon Horatio Dingeldey, Mme Marie Kaganovskiy, Mme Lucy Bredin (Allemagne); Mme Victoria Garin Gimenez, Mme Laura Martina Jeifetz (Argentine); Mme Huang Jean (Australie); M. Daniel Fideles Steinberg, Mme Maria Cristina Cristofolletti Nitaques, Mme Livia Barboza Maia, Mme Jacqueline Salem Raffoul, M. José Augusto Fontoura Costa (Brésil); Mme Maria Elisa Camacho, Mme Manuela Canal (Colombie); Mme Lis Paula San Miguel Pradera, Mme Maria Rodriguez Bereijo Leon, Mme Gonzalez Fernandez Belen, Mme Maria Jesus Blanco Sanchez, Mme Paula Saez Alvarez, M. William Fernando Martinez Luna, M. Rafael Marimon Dura, M. Unai Belintxon, Mme Cayetana Santaolalla (Espagne); M. Christopher Odinet (États-Unis); Mme Onerva-Aulikki Suhonen (Finlande); Mme Claire Cambillau, M. Kevin Cubeddu (France); M. Otari Machaidze (Géorgie); M. Olbin Antonio Mejia Cambar (Honduras); M. Jena Argha Kumar, Mme Akshata Singh,

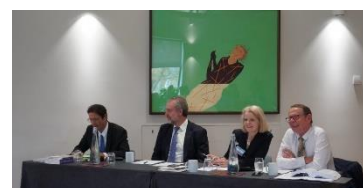
Mme Sharmin Chougule (Inde); Mme Mahsa Farshbaf Khoshnazar, M. Younes Aghapour Sabbagh, M. Reza Azizi Hassanabadi (Iran); MM. Fausto Caggia, Luca Fruscione, Alberto De Franceschi, Niccolo Travia, Phillip Fabio, Giovanni Battista Fauceglia, Michele Troiano, Stefano Delplano, Emanuele Stabile, Mme Benedetta Mauro, Mme Serena Mirabello, Mme Laura Schiuma, M. Alberto Mattia Serafin, Mme Alice Corrias, Mme Livia Solaro, M. Giorgio Mazzocca, M. Emiliano Marchisio, Mme Katrin Toschi, M. Antonio Mariconda, M. Davide Clemente, M. Alessandro Chechi, Mme Federica Volpi, Mme Costanza Adinolfi, Mme Sara Agnelli, Mme Alessandra Campiglia, M. Dario De Mei, Mme Elizabetta Orsini, M. Samuel Scandola (Italie); M. Takashi Kubota, Mme Megumi Hara (Japon); M. Ihab Arja (Jordanie); Mme Mira Ghazzoul, Mme Rita El Murr, M. Michel Moussa (Liban); M. Amine Zniber (Maroc); M. Alejandro Covarrubias Fernandez (Mexique); Mme Yuliya Chernykh (Norvège/Ukraine); Mme Hilola Sharipova, Mme Shakhida Ishmetova, Mme Elnora Inamdjanova, Mme Diyora Imamailieva (Ouzbékistan); M. Eleazar Paucar Zavala (Pérou); M. Zhu Bowen, M. Xiang Wen, Mme Chen Jinxian, Mme Liu Shijia, Mme Zhao Jing, M. Zhang Ruichen, M. Qi Yang, Mme Wang Jing, Mme Bi Qianyun (RPC); M. Damiano Canapa (Suisse); Mme Rahma Jlassi (Tunisie); Mme Merve Ergun, M. Mert Bayer, Mme Bengisu Ozyigit (Turquie).

B. PROJETS ACADÉMIQUES

1. Le Projet académique de la Convention du Cap

Le Projet académique relatif à la Convention du Cap est un partenariat entre UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université de Cambridge, sous les auspices du *Centre for Corporate and Commercial Law (3CL)*. Le Groupe de travail aéronautique est le commanditaire fondateur du projet.

La douzième Conférence annuelle sur le Projet académique relatif à la Convention du Cap s'est tenue au *Jesus College* de l'Université de Cambridge (et sur Zoom) les 27 et 28 septembre 2023. La conférence comptait 153 participants inscrits, dont 88 en personne, les autres ayant participé via Zoom. La Conférence s'est concentrée sur l'application et le règlement des différends en relation avec la Convention du Cap. Le programme comprenait des contributions d'universitaires et d'autres experts de premier plan, ainsi que des discussions impliquant des experts de la Convention du Cap de tous les domaines. Comme toujours, la conférence a été très interactive, chaque session comportant de nombreuses possibilités de questions et de débats.



Les séances de la conférence ont porté sur la signification du droit procédural (en particulier en ce qui concerne la Convention du Cap), l'article 42 de la Convention du Cap et le *forum non conveniens*, les mesures de redressement en attente d'une décision définitive et l'exécution des violations des traités dans le contexte de la Convention du Cap, ainsi que des analyses de la jurisprudence du Tribunal à la lumière des exigences d'interprétation de l'article 5 du Code contre le terrorisme et des mécanismes et dynamiques en pratique de l'exécution en cas d'insolvabilité. Des sessions ont également été organisées sur le crédit-bail et la Convention du Cap, ainsi que sur la relation entre le financement de projets et le financement d'actifs. Deux déjeuners ont été consacrés à l'entrée en vigueur du Protocole ferroviaire de Luxembourg et aux enseignements à tirer du programme de procès simulé.

La Conférence a été précédée d'un procès simulé le 26 septembre auquel ont participé des étudiants des universités d'Oxford et de Cambridge. Le concours de procès simulé, évalué par le juge Zacaroli et le Professeur Riz Mokal, a été l'un des premiers à se dérouler dans le cadre du Programme international de procès simulé de la Convention du Cap, dont l'objectif est de familiariser les étudiants et les juges avec la Convention du Cap dans le contexte de faits hypothétiques complexes et de fournir aux étudiants des exercices pédagogiques impliquant ces instruments dans un cadre judiciaire simulé.

2. Le Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995

Le projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995 (UCAP) vise à accroître la sensibilisation et à mieux faire connaître la Convention d'UNIDROIT de 1995 et à promouvoir et relier les recherches (inter)nationales pertinentes menées par les entités et les universités qui enseignent dans le domaine du droit du patrimoine culturel.

Dans le cadre de l'UCAP, UNIDROIT s'est associé au Centre de droit de l'art de l'Université de Genève dans le cadre du *Certificate of Advanced Studies (CAS)* à Genève de janvier 2022 à juin 2023. Ce programme visait à fournir un haut niveau de connaissance et de compréhension des thèmes de fond du droit international du patrimoine culturel grâce à une méthode d'apprentissage moderne et dynamique basée sur des problèmes. La plupart des conférences données en 2023 sur les instruments d'UNIDROIT sur les biens culturels s'inscrivent dans le cadre de l'UCAP.

C. INSTITUTS ACADÉMIQUES

Dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT, UNIDROIT a créé des centres et des instituts en partenariat avec des institutions universitaires.

1. Institut QMUL-UNIDROIT de droit commercial transnational



L'Institut QMUL-UNIDROIT de droit commercial transnational, une *joint-venture* entre UNIDROIT et le Centre for Commercial Law Studies (CCLS) de l'Université Queen Mary de Londres (QMUL), a été officiellement relancé le 9 février 2023 avec la signature d'un renouvellement du Concordat.



L'Institut QMUL-UNIDROIT avait été fondé par le Professeur Sir Roy Goode et le regretté Professeur Alberto Mazzoni et un concordat entre les deux institutions avait été signé en 2016. L'Institut QMUL-UNIDROIT, qui œuvre actuellement avec le Professeur Sir Roy Goode, Président honoraire, la Professeure Rosa Lastra de l'Université Queen Mary de Londres, et la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe d'UNIDROIT, Co-Directrices, compte également Dr Franziska Arnold-Dwyer de l'Université Queen Mary de Londres comme Directrice adjointe et le Professeur Ignacio Tirado au sein de son Conseil exécutif. D'une manière générale, les objectifs de l'Institut QMUL-UNIDROIT englobent la recherche et les bourses de recherche sur le droit commercial transnational ainsi que la création et la promotion d'instruments d'harmonisation internationale du droit commercial. Plus particulièrement, le travail de l'Institut comprend, entre autres, la recherche et l'enseignement de troisième cycle en droit commercial transnational et dans des domaines connexes, la recherche coordonnée sur les projets et les instruments d'UNIDROIT, ainsi que la publication et la diffusion des fruits de ces recherches (dans le cadre de conférences, de séminaires et de cours conjoints).

Le 9 mai 2023, l'Institut QMUL-UNIDROIT a parrainé un événement au siège d'UNIDROIT pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Sir Roy Goode. Maria Chiara Malaguti, Ioannis Kokkoris, Ignacio Tirado, Jeffrey Wool, Lord David Kitchin, Rosa Lastra, Anna Veneziano, Franziska Arnold-Dwyer et Louise Gullifer, ainsi que des membres du Conseil de Direction d'UNIDROIT, d'anciens directeurs du CCLS et de nombreux autres collègues et amis, ont tous rendu un hommage affectueux à la contribution fondamentale qu'il a apportée aux organisations et au droit commercial transnational, ainsi qu'à l'homme lui-même.

2. Centre d'UNIDROIT de droit nordique

Le Centre d'UNIDROIT pour les études de droit nordique et de droit privé transnational ("Centre de droit nordique") est un centre de recherche qui favorise la coopération entre les pays nord européens et UNIDROIT dans le domaine du droit privé. Le Centre a été fondé en mai 2023 et est hébergé sous l'égide de l'Académie d'UNIDROIT avec la participation d'institutions du Danemark, de Finlande, d'Islande, de Norvège et de Suède. Le Centre d'UNIDROIT de droit nordique a pour objectif de

promouvoir la recherche en droit privé dans une perspective de droit comparé et en mettant l'accent sur le droit nordique dans les domaines dans lesquels UNIDROIT est actif. Il vise à accroître la sensibilisation internationale au droit nordique et à améliorer la diffusion et la connaissance des travaux d'UNIDROIT dans la région nordique.



Le 15 décembre 2023, le Centre d'UNIDROIT de droit nordique a organisé le premier événement (lancement) au siège d'UNIDROIT: un atelier sur le *Contra Profentem* en droit nordique des contrats, avec la participation d'universitaires de la région nordique. Cet atelier était le premier d'une série et comprenait également une visite de l'espace physique dédié au Centre d'UNIDROIT de droit nordique dans les locaux d'UNIDROIT. Soutenu par la Bibliothèque d'UNIDROIT, le Centre d'UNIDROIT de droit nordique dispose d'une section d'études nordiques, qui abrite la littérature sur le droit nordique, y compris la collection Cordero – Cordero Moss.



3. Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international

En avril 2023, la Faculté de droit de l'Université Roma Tre et UNIDROIT ont créé le Centre Roma Tre – UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international, dont l'objectif est de mettre en œuvre le Protocole d'accord signé entre les deux institutions le 15 novembre 2021. Le Centre vise à promouvoir la recherche et le débat scientifique sur le droit commercial transnational et l'arbitrage international. Une attention particulière sera accordée à la recherche sur des sujets de droit commercial transnational liés aux initiatives, projets et instruments d'UNIDROIT en matière de droit uniforme.

Le 22 septembre 2023, UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université Roma Tre ont organisé un événement pour célébrer la fondation du Centre Roma Tre – UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international. La Professeure Malaguti (Présidente d'UNIDROIT), et le Professeur Rojas Elgueta (Faculté de droit de l'Université Roma Tre), Co-Directeurs, ont présenté la structure et les objectifs du Centre aux invités issus d'institutions publiques, d'universités, d'organisations professionnelles et de cabinets d'avocats. L'événement s'est tenu à l'issue de la dixième Conférence annuelle sur l'arbitrage international de l'Université Roma Tre-UNIDROIT, qui a été présentée par M. Alexis Mourre sur le thème "*The UNIDROIT Principles as a Tool for the Internationalisation of Contracts by Arbitral Tribunals*" (Les Principes d'UNIDROIT comme outil pour l'internationalisation des contrats par les tribunaux d'arbitrage).



D. PROGRAMME INTERNATIONAL D'UNIDROIT POUR LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT 2023

Grâce au soutien financier de la Direction générale pour la coopération au développement du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ainsi qu'à la collaboration de la Fondation d'UNIDROIT et du Centre d'excellence sud-africain (ILI-SACE), la deuxième édition du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD), anciennement connu sous le nom d'Université d'été d'UNIDROIT, a eu lieu en juin et juillet 2023.



Dans son édition 2023, le PIDD a accueilli 22 juristes de 17 pays africains pour un cours intensif portant sur les nombreux domaines d'activités d'UNIDROIT. Le PIDD 2023 a commencé par deux semaines de cours à distance, en commençant par une cérémonie spéciale en ligne à laquelle ont participé le Ministre Pasquale Velotti, Chef adjoint du Service des affaires juridiques du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et S.E. Mme Nosipho Nausca-Jean Jezile, Ambassadrice d'Afrique du Sud en Italie.

Le module de trois semaines en présentiel du PIDD 2023 a débuté par une cérémonie d'ouverture à la Villa Aldobrandini à laquelle ont assisté plus de 20 ambassadeurs et avec des allocutions de la Présidente Malaguti, du Secrétaire Général Tirado et de la Secrétaire Générale adjointe Veneziano, ainsi que de M. Edmondo Cirielli, vice-Ministre et M. Marco Giungi du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et du Professeur Makane Moïse Mbengue de l'Université de Genève.

Les conférences du PIDD 2023 ont couvert une grande variété de thèmes, couvrant non seulement l'éventail des instruments d'UNIDROIT dans divers domaines, mais aussi des conférenciers invités apportant des perspectives supplémentaires du monde universitaire et de diverses organisations internationales, et même plusieurs participants de l'édition (inaugurale) de l'année précédente du PIDD, qui sont revenus pour partager leurs expériences dans la pratique. En plus des cours de fond, le PIDD a organisé des sorties et des événements culturels pour enrichir l'expérience des participants. Notamment, l'Ambassadrice d'Afrique du Sud en Italie a accueilli les participants au PIDD pour un cocktail dînatoire à sa résidence.



De plus amples informations sur les différentes présentations faites au cours du PIDD sont disponibles ci-dessus parmi les domaines d'activités pertinents d'UNIDROIT.

E. PROGRAMMES DE CHAIRES

Les programmes d'UNIDROIT de Chaires conjointes s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle approche du Secrétariat visant à renforcer les connaissances techniques et l'expertise dans certains domaines d'activité de l'Institut. Grâce à la nomination d'experts pour des périodes d'un an (ou plus, selon les termes de référence spécifiques du programme de Chaire), l'Institut peut recevoir des conseils hautement spécialisés sans avoir besoin de recourir à des experts externes. Cela accroît la capacité et la stabilité aux effectifs du Secrétariat. Deux programmes de Chaires ont été mis en œuvre jusqu'à présent: i) le Programme de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie et ii) le Programme de la Chaire UNIDROIT-ministère italien des Affaires étrangères.

1. Programme de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie

Suite au succès du Programme de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie en 2021, la Banque d'Italie a accepté de mettre en place un autre Programme de Chaires conjointe en 2023 à l'appui du projet d'UNIDROIT sur l'insolvabilité bancaire et d'autres projets de l'Institut liés notamment au secteur finance, tels que les nouveaux projets d'UNIDROIT sur la Nature juridique des crédits carbone volontaires. Suite à un appel public à candidatures, le Professeur Iacopo Donati a été sélectionné comme le nouveau titulaire de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie. Le Professeur Donati est titulaire d'un Doctorat en droit des sociétés de l'Université Sapienza de Rome et a concentré ses recherches sur le droit de l'insolvabilité et la gestion des faillites bancaires. Il a pris ses fonctions au Secrétariat à la mi-novembre 2023 pour une période de douze mois.

2. Programme de la Chaire UNIDROIT-Ministère italien des Affaires étrangères

Le Programme de la Chaire UNIDROIT-Ministère italien des Affaires étrangères est financé par la Direction générale pour la coopération au développement (*Direzione Generale per la Cooperazione allo Sviluppo - DGCS*) du ministère italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale (*Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale - MAECI*). L'objectif de ce programme est d'impliquer un enseignant-chercheur senior ou en milieu de carrière ou chercheur ayant une expertise en droit privé et en développement agricole pour aider à l'élaboration des guides juridiques produits en partenariat avec la FAO et le FIDA. Au cours de l'année 2023, le Secrétariat a continué à travailler avec le Dr Keni Muguongo Kariuki, juriste et

économiste politique kenyan titulaire d'un Doctorat de la *School of Oriental and African Studies* de l'Université de Londres.

F. COOPÉRATION AVEC DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES OU À DES FINS ACADÉMIQUES

1. Réunions, conférences et Protocoles d'accord

Plusieurs membres du Secrétariat ont participé à de nombreuses réunions et conférences organisées par diverses institutions académiques nationales et internationales, notamment: Université de Francfort (Allemagne); Université de Vienne (Autriche); Katholieke Universiteit Leuven (Belgique); Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF-OIT); Université chinoise des sciences politiques et du droit (CUPL) (Chine); Université de sciences politiques et de droit de Shanghai (SHUPL) (Chine); Université de commerce international et d'économie (UIBE) (Chine); Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL) (Chine); Université Elon (États-Unis d'Amérique); Université de Toulouse Capitole (France); Université Bar-Ilan (Israël); Université de Tel Aviv (Israël); LUISS (Université Libre des Sciences Sociales), Rome (Italie); *Pontificia Università Gregoriana* (Italie); Université Sapienza (Italie); Université de Teramo (Italie); Université de Turin (Italie); Université d'Oslo (Norvège); Bibliothèque nationale du Qatar; Université de Cambridge (Royaume-Uni); Université nationale de Singapour; Université d'Oxford (Royaume-Uni); Université de Genève (Suisse); et Université de Zurich (Suisse).

Voici un petit échantillon des différents cours universitaires, conférences et symposiums auxquels des représentants du Secrétariat d'UNIDROIT ont participé en 2023 (d'autres sont développés en lien avec les projets concernés).

Le 9 février 2023, UNIDROIT a accueilli une délégation de l'Université Tsinghua, en Chine, pour une visite institutionnelle au siège de l'Institut à Rome. Après les présentations des visiteurs et des hôtes, il a été convenu qu'UNIDROIT et l'Université Tsinghua s'efforceraient de renforcer la coopération et les échanges universitaires entre les deux institutions.

Le 7 juin 2023, Mme Malaguti, Présidente d'UNIDROIT, a donné une conférence à l'intention des visiteurs de marque intitulée "*Innovation and Digitalization in the Financial Sector: Changing Dynamics of Legal Risks and the Role of Global Standards and Principles*" (Innovation et numérisation dans le secteur financier: évolution de la dynamique des risques juridiques et rôle des normes et principes mondiaux). La conférence organisée par le *Centre for Banking & Law (CBFL)* de la *NUS Law School*, a eu lieu au *Moot Court, NUS Law (Bukit Timah Campus)*, à Singapour. La conférence s'est concentrée sur l'évolution des risques juridiques dans le secteur financier, soulignant que les effets systémiques ont cédé la place à l'impact de l'innovation technologique et à l'entrée de nouveaux acteurs.



UNIDROIT a participé à une série de conférences dans le cadre du programme de master en droit des affaires internationales de l'Université Sapienza de Rome, notamment "*CISG and Related Texts as Tools to Ensure Resilience and Recovery of Cross-border Trade*" (CVIM et textes connexes en tant qu'outils pour assurer la résilience et la reprise du commerce transfrontalier) le 8 juin et "*Contractual Certainty and the Transborder Impact of the Work of the HCCH*" (Certitude contractuelle et impact transfrontière des travaux de la HCCH) le 9 juin 2023.

Le 2 juillet 2023, UNIDROIT a conclu un Protocole d'accord avec l'Académie de droit d'insolvabilité (ILA) de New Delhi, en Inde, en vue de collaborer dans des domaines d'intérêt commun, au-delà du projet d'UNIDROIT sur l'insolvabilité bancaire. Le Protocole d'accord a été signé à New Delhi par le



Professeur Tirado au nom d'UNIDROIT et par le juge A.K. Sikri, ancien juge de la Cour suprême de l'Inde et Président du Conseil consultatif mondial de l'ILA, au nom de l'ILA. La cérémonie de signature a été suivie d'une table ronde avec d'éminents experts de l'insolvabilité en Inde, organisée par M. Sumant Batra, Président de l'ILA. Parmi les participants

figuraient des représentants de l'*Insolvency and Bankruptcy Board of India*, des avocats en exercice, des universitaires et d'autres professionnels du domaine. La table ronde était présidée par l'Honorable juge Sanjay Kishan Kaul, juge de la Cour suprême de l'Inde.

Le 7 juillet 2023, le Professeur Tirado et le Professeur Leonardo Pastorino, Président de l'Union mondiale de droit agricole (UMAU), ont signé un Protocole d'accord au nom de leurs institutions respectives. La prise en compte des instruments et des projets d'UNIDROIT est essentielle dans les programmes académiques de l'UMAU dans les domaines du droit international privé et du développement agricole, et le Protocole d'accord vise à renforcer la coopération entre les deux institutions.



Les 5 et 6 octobre 2023, l'Université Elon a accueilli la quatorzième réunion des Professeurs de droit commercial transnational à Greensboro, Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique). La conférence a réuni des experts en droit transnational pour discuter de divers sujets, notamment les utilisations contemporaines des instruments internationaux (y compris les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international), l'évolution des lois sur les opérations garanties, le règlement des litiges, la reconnaissance des décisions et le choix de la loi applicable en droit commercial transnational, ainsi que des instruments récemment adoptés tels que la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage et les Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé (ANDP). La Professeure Veneziano a fait une présentation lors d'une table ronde sur les utilisations contemporaines des instruments internationaux.



Le 27 novembre 2023, UNIDROIT s'est rendu à l'Université de droit politique et scientifique de Shanghai (SHUPL). Le Secrétaire Général Tirado et Mme Liu Xiaohong, Présidente de la SHUPL, ont signé un nouveau Protocole d'accord de coopération, qui s'appuie sur un précédent Protocole d'accord signé entre UNIDROIT et la SHUPL en 2020. Au cours de sa visite, le Secrétaire Général a eu l'occasion de discuter des futures initiatives de coopération avec les hauts dirigeants de la SHUPL. La visite a également permis au Professeur Tirado et à M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, de donner une conférence au personnel et aux étudiants de la faculté de droit de la SHUPL sur les travaux législatifs et non législatifs d'UNIDROIT.

Le 1^{er} décembre, UNIDROIT et l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL) ont organisé conjointement une "Journée portes ouvertes d'UNIDROIT", présidée par la Professeure Meiling Huang, qui a permis de présenter l'Institut à plus de 120 étudiants en droit et universitaires des meilleures universités de Wuhan. L'événement a été marqué par des présentations du Professeur Tirado, de M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, et de Mme Laura Tikanvaara, coordinatrice du Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT. Plusieurs anciens stagiaires et universitaires d'UNIDROIT se sont également rendus à Wuhan pour participer à l'événement.



2. Accords de coopération

Conformément à la politique menée au cours des années précédentes, et avec l'intention de se développer davantage à l'avenir, le Secrétariat a encouragé la coopération avec un certain nombre de partenaires, y compris, mais sans s'y limiter, les institutions universitaires, comme indiqué ci-dessus.

En 2023, des accords de coopération ont été signés pour élargir et renforcer la coopération et la collaboration avec des institutions académiques grâce à l'inclusion d'instruments et de projets d'UNIDROIT dans leurs programmes académiques pertinents, par l'organisation de séminaires académiques, d'ateliers, de cours ou d'événements qui se sont tenus à l'Université, à UNIDROIT ou en ligne, et par la promotion du Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT:

- Faculté de droit de l'Université Özyeğin, Türkiye (18 janvier 2023);
- Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université nationale d'Asunción, Paraguay (30 janvier 2023);
- *Space Economy Evolution Lab (SEE Lab) de la SDA Bocconi School of Management, Italie* (15 février 2023);
- Université nationale An Najah, Palestine (17 avril 2023);
- Faculté de droit, de justice pénale et de Direction publique de l'Université de Lausanne, Suisse (6 juin 2023);
- Institut coréen de recherche sur la législation (14 juin 2023);
- Université Aldo Moro de Bari, Italie (19 juillet 2023);
- Université de sciences politiques et de droit de Shanghai, République populaire de Chine (27 novembre 2023);
- Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL), République populaire de Chine (29 novembre 2023);
- Faculté de droit de l'Université Renmin (RUC), République populaire de Chine (4 décembre 2023); et
- Université chinoise de sciences politiques et de droit (CUPL), République populaire de Chine (5 décembre 2023).

Au cours de l'année 2023, en plus des nombreux accords de coopération conclus avec des universités et d'autres institutions académiques (mentionnés ci-dessus), UNIDROIT a conclu des Protocoles d'accord avec les institutions suivantes.

Le 23 février 2023, à l'occasion de l'ouverture de la réunion 2023 du Conseil ELI, UNIDROIT et ELI ont signé un deuxième Protocole d'accord pour marquer le succès de leur coopération de neuf ans. L'accord s'appuie sur le succès du projet d'élaboration des Règles modèles ELI-UNIDROIT européennes de procédure civile, fruit d'un précédent Protocole d'accord signé entre les institutions le 13 mars 2014. Le Protocole d'accord de 2023 a formalisé un cadre dans lequel les deux parties continueront à coopérer dans la promotion de leur instrument commun et par le biais d'une participation mutuelle en tant qu'observateurs aux réunions de projet et aux sessions de leurs organes directeurs respectifs.



Le 22 juin 2023, UNIDROIT et Acquedotto Pugliese (AQP) ont signé un Protocole d'accord au *Palazzo dell'Acqua* à Bari, en Italie, visant à faciliter une coopération étroite en matière de recherche, de renforcement des capacités et de partage des ressources et des expériences, en prévoyant la mise en œuvre de projets conjoints concernant les aspects de droit privé liés aux services d'eau et d'assainissement dans les pays en développement.

Le 28 juin 2023, la Présidente Malaguti et S.E. Riccardo Paternò di Montecupo, Grand Chancelier de l'Ordre souverain de Malte, ont signé un Protocole d'accord au Palais magistral à Rome, en Italie. Le Protocole d'accord a établi un cadre de coopération entre les deux institutions pour des activités conjointes de recherche et de formation ainsi que pour l'assistance technique, dont l'objectif général est de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable, notamment par la protection des droits de l'homme et de la dignité humaine et la promotion de systèmes efficaces de développement durable et social. Les activités de coopération se concentreraient particulièrement sur les pays en développement et les économies en transition.



G. BIBLIOTHÈQUE

Coopération et réseautage de la Bibliothèque

La Bibliothèque d'UNIDROIT a poursuivi en 2023 sa stratégie de coopération avec d'autres bibliothèques romaines et étrangères; en particulier, les premières mesures ont été prises pour créer une collaboration future entre la Bibliothèque d'UNIDROIT, la Bibliothèque de la Faculté de droit d'Oslo (UJUR) et la Bibliothèque de la Faculté de droit de Bergen (Ubbjur), en Norvège.

Numérisation

À l'occasion de la 97^{ème} session du Conseil de Direction, Rome, 2-4 mai 2018, il a été convenu de procéder avec le projet de numérisation interne proposé, comme représentant une opportunité intéressante de mettre à disposition les collections d'une grande Bibliothèque, telles que celles d'UNIDROIT, accessibles sous forme numérique. En 2023, les travaux ont donc progressé sur le projet de numérisation de la Bibliothèque. Grâce au projet de formation très fructueux avec la "Cooperazione HELP" (Rome), M. Carlo della Fazia et M. Riccardo della Fazia ont collaboré à la numérisation de la collection électronique de la Bibliothèque, avec un ajout de 397 titres numérisés en 2023.

Collection Scialoja

Une attention particulière a été accordée à la numérisation de la collection sur le droit comparé et l'unification des lois, ainsi qu'à la collection "Scialoja". La Bibliothèque a continué de cataloguer et numériser la très précieuse collection Scialoja d'environ 700 publications, principalement sous forme de pamphlets, d'extraits de diverses revues italiennes (en particulier de revues juridiques) et d'ouvrages collectifs, datant des dernières décennies du XIX^{ème} siècle et des premières décennies du XX^{ème} siècle, qui a été donnée à la Bibliothèque en juin 2021 par le Professeur Achille de Nitto. Les publications appartenaient à la Bibliothèque Vittorio Scialoja de l'Institut de droit romain.

Collection Lupoi

A l'occasion de l'évènement de l'Institut "Ricordando Gino Gorla", organisée par la Présidente d'UNIDROIT le 19 octobre 2022, le Professeur Maurizio Lupoi a fait don de nombreux volumes de la collection du Professeur Gorla, située dans son cabinet d'avocat à Rome. Une partie des ouvrages a été intégrée et rangée dans la salle "Gorla collection" de la Bibliothèque. Le catalogage est toujours en cours. L'Institut exprime sa gratitude pour cette donation généreuse et précieuse qui est très enrichissante pour la Bibliothèque.

Collection Cordero

La Professeure Giuditta Cordero-Moss (Université d'Oslo, Norvège) a accepté de faire un don à UNIDROIT consistant en une partie de la bibliothèque (environ 11.000 volumes) du Professeur Franco Cordero, son défunt père et célèbre universitaire italien. Presque simultanément, en 2023, la Fondation d'UNIDROIT a reçu une généreuse subvention de la Fondation néerlandaise "Largesse". Il a été possible d'élaborer un projet visant à renforcer la Bibliothèque d'UNIDROIT, non seulement en ce qui concerne la politique d'acquisition et la mise à niveau de la collection, mais aussi pour la modernisation générale des locaux de la Bibliothèque, y compris le nouvel équipement technique et la rénovation de certains locaux de l'Institut afin de créer un espace de travail supplémentaire pour les chercheurs et les stagiaires directement impliqués dans les activités d'UNIDROIT. Plusieurs salles ont été aménagées et rénovées dans le bâtiment principal de la Villa Aldobrandini, et le Centre d'UNIDROIT de droit nordique a été inauguré en mai 2023. La précieuse et unique collection de livres du Professeur Cordero a été disposée dans l'une des salles du nouveau Centre d'UNIDROIT de droit nordique. Le catalogage et la préparation des fichiers numériques de la collection ont débuté fin 2023 et se poursuivent.

Collection de droit nordique

Dans le cadre du renforcement des relations académiques avec les chercheurs des pays nordiques et de la possibilité pour les chercheurs de consulter les publications concernant également le droit nordique pour leurs études comparatives, certains éditeurs renommés de littérature juridique nordique (de Norvège, de Finlande, de Suède et du Danemark) ont été enthousiastes à l'idée de proposer leurs publications au Centre d'UNIDROIT de droit nordique.

Grâce à l'initiative de la Professeure Cordero-Moss, Dr Kristina Burkow Vollan, de l'Université d'Oslo, a organisé le transfert des livres à Rome. En 2023, la Bibliothèque a reçu 250 livres de droit nordique récemment publiés pour enrichir sa collection. Les livres ont été catalogués et ont été rangés dans les locaux du Centre d'UNIDROIT de droit nordique.

Livres de droit chinois

La Professeure Meiling Huang, de l'Université d'économie et de droit de Zhongnan, Wuhan, Hubei, Chine (ZUEL), a organisé le don de 90 livres de droit chinois écrits par des universitaires chinois célèbres. Les livres ont été catalogués immédiatement et sont maintenant disponibles pour la communauté académique de nombreux lecteurs de la Bibliothèque.

Mise à jour de la liste des Revues juridiques

En 2023, les travaux de mise à jour de la liste des revues juridiques de la Bibliothèque ont continué. Les liens vers ces publications qui sont également disponibles en ligne ont été ajoutés à la fiche bibliographique correspondante dans le catalogue en ligne. En particulier, un grand nombre d'articles disponibles dans les bases de données auxquelles la Bibliothèque est abonnée, ont été ajoutés à l'information bibliographique du catalogue en ligne de la Bibliothèque, et peuvent désormais être facilement consultés par les lecteurs.

Renforcement du projet de la Bibliothèque d'UNIDROIT/Publications électroniques

Grâce au généreux don de la Fondation néerlandaise "Largesse", certaines collections à feuilles mobiles de la Bibliothèque, en particulier les encyclopédies juridiques, qui sont moins conviviales, ont été remplacées par leurs versions électroniques respectives, et offrent désormais un accès facile aux documents juridiques pour les visiteurs de la Bibliothèque du monde entier.

Acquisitions, donations, échanges

En 2023, la Bibliothèque a vu augmenter son patrimoine de 1078 titres, dont 412 ont été achetés et 156 échangés. Plus de 500 autres titres ont été reçus en don, pour une valeur totale de 49.500 euros. Par ailleurs, UNIDROIT a reçu la généreuse donation de la collection Cordero, avec 11.000 volumes dont la valeur bibliographique est considérable. La politique d'acquisition de la Bibliothèque a été très difficile en raison de l'augmentation importante du prix des publications et du manque chronique des ressources. En 2023, comme les années précédentes, la Bibliothèque a reçu des donations d'ouvrages de la part de l'Institut Max-Planck de droit privé étranger et de droit international privé (Hambourg).

Visiteurs

La Bibliothèque a continué d'attirer des lecteurs du monde entier. En 2023, la Bibliothèque a accueilli 178 visiteurs de 37 pays différents.

H. BIBLIOTHÈQUES DÉPOSITAIRES DE LA DOCUMENTATION D'UNIDROIT

Avant l'ère des sites Internet, conformément à son Statut organique, UNIDROIT avait demandé aux États membres de désigner des bibliothèques spécifiques ou d'autres institutions officielles pour servir de Bibliothèques dépositaires de la documentation d'UNIDROIT et d'indiquer les documents qu'elles souhaiteraient conserver. Avec l'adoption de la politique d'affichage de toute la documentation sur le site Internet, l'intérêt pour les Bibliothèques dépositaires a diminué, mais certains États sont toujours désireux de les maintenir. La liste des États membres figurant sur le [site Internet](#) indique également si des Bibliothèques dépositaires ont été désignées.

À la fin du mois de décembre 2023, 54 bibliothèques dans 48 États membres ont été désignées comme dépositaires de la documentation d'UNIDROIT.

I. PUBLICATIONS

1. La Revue de droit uniforme

L'une des conséquences de la pandémie a été l'introduction précoce par rapport aux attentes de systèmes électroniques en ligne pour l'envoi et le traitement des articles pour les revues publiées par des éditeurs commerciaux. Oxford Press University (OUP) a adopté le système de soumission ScholarOne pour la *Revue de droit uniforme* à partir de juin 2023. Les principales caractéristiques du système ScholarOne comprennent la soumission des auteurs via un site Internet plutôt que par courrier électronique, les évaluations par les pairs en ligne, ainsi que la livraison automatisée et l'alerte à la production. À l'heure actuelle, des négociations sont en cours avec l'OUP pour la transformation de la *Revue de droit uniforme* en une revue entièrement électronique.

Il est actuellement possible de s'abonner à la *Revue de droit uniforme* en version imprimée ou en ligne, ou les deux. À partir de 2025/2027, les abonnements ne seront disponibles que pour l'édition en ligne. Les données sur les abonnements indiquent que les abonnements en ligne ont augmenté régulièrement au cours des dernières années, la plus forte augmentation concernant les abonnements à la collection, c'est-à-dire les abonnements à la collection de revues de l'OUP disponibles en ligne. En 2023, on comptait un total de 2.246 abonnés à la collection. Le nombre total souscriptions en 2023 s'élève à 2.299. En outre, il convient de noter l'arrangement spécial que l'OUP a mis en place pour les pays en développement, qui offre des abonnements en ligne à des revues à un tarif réduit et, dans certains cas, gratuits.

2. Monographies

a. Commentaires officiels sur la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et son Protocole aéronautique

Au début de l'année 2023, la version électronique de la cinquième édition de *l'Official Commentary on the Cape Town Convention on International Interests in Mobile Equipment and Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment* rédigé par le Professeur Sir Roy Goode, avec l'ajout de liens internes et externes dans le volume, a été mise en vente.

b. Commentaires officiels sur la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et son Protocole ferroviaire



En 2023, le Professeur Sir Roy Goode a également préparé une troisième édition de son *Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and Protocol thereto on Matters Specific to Railway Rolling Stock* ("Rail Commentary"). Il devrait être publié à la fois en version imprimée et électronique en 2024.

c. Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage

À l'automne 2023, UNIDROIT a publié les versions française et anglaise de la Loi type sur l'affacturage (LTA) et une traduction chinoise a été publiée lors d'une mission d'UNIDROIT en République populaire de Chine. Une traduction en arabe devrait être publiée prochainement.



d. Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé



À l'automne 2023, UNIDROIT a publié la version anglaise des Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé (Principes ANDP) et, le 4 octobre 2023, UNIDROIT a célébré la publication en organisant un événement qui a attiré un grand nombre de participants à son siège à Rome. L'événement a été marqué par des allocutions liminaires du Professeur Hideki Kanda, membre du

Conseil de Direction d'UNIDROIT et Président du Groupe de travail sur les Principes ANDP, et par la Professeure Louise Gullifer, Présidente du Comité de rédaction des Principes ANDP.

e. Ricordando Gino Gorla

En outre, en novembre 2023, UNIDROIT a publié "*Ricordando Gino Gorla*", un recueil d'essais (en grande partie en italien) en l'honneur du regretté grand Professeur de droit comparé Gino Gorla, en s'appuyant sur les hommages oraux rendus par de nombreux universitaires et praticiens lors d'un événement d'UNIDROIT du même titre à partir d'octobre 2022.

f. 25 ans plus tard... la Convention d'UNIDROIT de 1995 – Les biens culturels à la croisée des droits et des intérêts

Enfin, en décembre 2023, UNIDROIT a publié le volume "*25 years later... The 1995 UNIDROIT Convention – Cultural objects at the crossroad of rights and interests*" (25 ans après... la Convention d'UNIDROIT de 1995 – Les biens culturels à la croisée des droits et des intérêts), qui rassemble et s'appuie sur les présentations faites lors de la conférence d'octobre 2020 pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de la Convention d'UNIDROIT de 1995.



J. LE SITE D'UNIDROIT SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2023

1. Site d'UNIDROIT sur Internet - <http://www.unidroit.org>

Le site Internet d'UNIDROIT a été créé dans les années 1990 puis modernisé en 2014 et 2021, devenant ainsi plus convivial. En 2022, la création d'une nouvelle page avec le réseau des Correspondants était prévue. Le nouveau site a été spécialement conçu pour être consulté sur les appareils mobiles et les tablettes, mais les ordinateurs restent le principal moyen d'accès.

Le site est surveillé par Google Analytics. La plupart des utilisateurs du site d'UNIDROIT en 2023 étaient originaires des États-Unis (plus de 9 %), de Chine (plus de 8 %), de France et d'Italie (près de 6 %) et du Royaume-Uni (5,3 %).

Les pages les plus consultées ont été celles relatives aux recherches et stages et aux Principes d'UNIDROIT 2016 et aux Règles modèles, suivies par celles relatives aux actifs numériques et au droit privé, à la Convention du Cap et à la Convention de 1995 sur les biens culturels.

2. UNIDROIT sur les réseaux sociaux

UNIDROIT a lancé son programme de réseaux sociaux lors des célébrations du 90^{ème} anniversaire de l'Institut en avril 2016. L'objectif du programme était de promouvoir les travaux de l'Institut auprès d'un public plus vaste de manière innovante, efficace et rentable. UNIDROIT dispose actuellement de comptes sur LinkedIn, Facebook, X (anciennement Twitter) et YouTube.

Les trois principaux indicateurs de performance pour le programme de réseaux sociaux de l'Institut sont: i) le nombre d'abonnés, ii) la "portée" du programme (le nombre total de personnes qui voient le contenu des réseaux sociaux d'UNIDROIT) et iii) le nombre de références au site Internet d'UNIDROIT. Depuis son lancement, le programme de réseaux sociaux d'UNIDROIT a dépassé les attentes sur les trois indicateurs clés de performance. En 2023, l'Institut comptait plus de 31.000 *followers* sur LinkedIn, 5.800 *followers* sur Facebook, et 2.300 *followers* sur X. En ce qui concerne la "portée" de l'Institut sur les réseaux sociaux, le contenu d'UNIDROIT a été affiché sur les flux d'informations plus de 928.966 fois sur LinkedIn, environ 76.200 fois sur X et 33.292 fois sur Facebook au cours des douze derniers mois. Plus de 6.000 références ont été faites au site Internet d'UNIDROIT par le biais des pages de réseaux sociaux d'UNIDROIT.

K. FONDATION D'UNIDROIT

En 2023, la Fondation d'UNIDROIT (<http://www.unidroitfoundation.org>) a continué à soutenir les travaux d'UNIDROIT. Le Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT s'est réuni en 2023 pour sa 28^{ème} session le 9 mai 2023.



Les travaux se sont poursuivis en 2023 sur deux projets de fond menés sous les auspices du Projet académique relatif à la Convention du Cap et soutenus par la Fondation d'UNIDROIT: le projet sur les Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques (MPRE) et le projet d'Évaluation économique de

la réforme du droit commercial international projet. Les deux projets sont menés avec l'aide du Secrétariat d'UNIDROIT.

À la suite de la publication du [Guide on Best Practices for Electronic Collateral Registries](#) (en anglais) en 2021, le projet MPRE s'est concentré sur l'élaboration d'un Guide similaire pour les registres électroniques des sociétés. Après deux ateliers sur les MPRE en 2021 et 2022, un consultant a été recruté en 2023 pour commencer à travailler sur une esquisse détaillée du futur instrument.

Dans le cadre du projet d'Évaluation économique, un consultant a été recruté en 2023 pour poursuivre l'élaboration du projet de Guide du Cadre d'évaluation économique de la réforme du droit commercial international (élaboré en 2022), notamment en fournissant des commentaires d'un point de vue économique.

En outre, le Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT a approuvé en 2023 le lancement d'un nouveau projet important sur la mise en œuvre et la conformité des instruments de droit commercial transnational (Projet sur les traités). Pour ce projet, des recherches exploratoires approfondies ont été menées en 2023 en vue d'organiser une première session de planification en février 2024. Le projet sur les traités s'aligne sur la philosophie de la Fondation en soutenant les travaux visant à accroître l'efficacité et les avantages de la réforme du droit commercial international, avec une attention particulière aux instruments d'UNIDROIT. L'objectif de ce projet est d'offrir des orientations pour faciliter la mise en œuvre et la conformité des traités de droit commercial international. Il s'appuie sur l'expérience acquise grâce à la Convention du Cap (et à son "*Compliance Index*"), à la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, ainsi qu'à d'autres traités internationaux pour permettre à UNIDROIT et à d'autres organisations, ainsi qu'aux utilisateurs de leurs instruments, d'obtenir des informations sur la façon dont les instruments de droit commercial fonctionnent dans la pratique. Le premier atelier se concentrera sur la détermination de la portée du projet, l'identification des domaines cibles et la discussion de l'approche à adopter.

La Fondation a parrainé un certain nombre de bourses dans le cadre du Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT au cours de l'année 2023.

En outre, avec le soutien de l'Institut de droit international, un concours d'essais a été organisé sur les instruments d'UNIDROIT et le développement durable en 2022. À l'issue d'un processus de sélection rigoureux, [les auteurs des cinq meilleurs essais](#) ont été invités à présenter leurs recherches lors d'un webinar le 28 août 2023. Les trois meilleurs essais ont reçu un prix. En outre, la Fondation d'UNIDROIT a continué à maintenir l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT.

De plus, à la suite d'une généreuse donation faite à la Fondation d'UNIDROIT par la Fondation néerlandaise "Largesse" en 2022, les travaux ont commencé en 2023 pour un projet complet de rénovation et d'agrandissement de la Bibliothèque d'UNIDROIT. Les travaux de rénovation ont permis l'ouverture d'espaces supplémentaires dans le bâtiment principal d'UNIDROIT en mai 2023.

ANNEXE I

LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE SECRÉTARIAT D'UNIDROIT EN 2023 SUR LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROGRAMME DE TRAVAIL

Les documents suivants relatifs à la mise en œuvre du Programme de travail de l'Institut ont paru en 2023. Sauf mention contraire, ils ont été publiés en anglais et en français:

ÉTUDE L-IIC – PRINCIPES D'UNIDROIT RELATIFS AUX CONTRATS DU COMMERCE INTERNATIONAL ET CONTRATS D'INVESTISSEMENT (anglais seulement)

Working Group – First session (hybrid) (Rome, 23-25 October 2023)

- W.G.1 – Doc. 1 Annotated Draft Agenda
- W.G.1 – Doc. 2 Issues Paper
- W.G.1 – INF. 1 Intersessional Work – Subgroups
- W.G.1 – INF. 2 Key points discussed during the First session

ÉTUDE LVIIIA – LOI TYPE SUR L'AFFACTURAGE (anglais seulement)

Working Group – Sixth session (remote) (Rome, 28-30 November 2022)

- W.G.6 – Doc. 6 Revised draft Model Law on Factoring
- W.G.6 – Doc. 7 Report
- W.G.6 – Doc. 8 Final drafting session conclusions
- W.G.6 – Doc. 9 Revised draft Model Law on Factoring

ÉTUDE LXXB – COLLECTIONS PRIVÉES – ŒUVRES ORPHELINES (anglais seulement)

Exploratory Expert Group (Sub-Group on Definitions)– Session (hybrid) (Rome, 3 March 2023)

- EEG – Doc 3 Summary report

Exploratory Expert Group – Second meeting (hybrid) (Rome, 28 and 29 March 2023)

- EEG – Doc 4 Summary report

ÉTUDE LXXXH – GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR LE MATÉRIEL ROULANT FERROVIAIRE

DC10/IR – ÉTABLISSEMENT DU REGISTRE INTERNATIONAL POUR LE MATÉRIEL ROULANT FERROVIAIRE

Commission préparatoire pour l'établissement du Registre international pour le matériel roulant ferroviaire conformément au Protocole (ferroviaire) de Luxembourg – 11^{ème} session (Rome et à distance, 29-30 novembre 2022)

- Doc. 3 Rapport sommaire

ÉTUDE LXXVIB – MEILLEURES PRATIQUES POUR DES PROCÉDURES D’EXÉCUTION EFFICACES ([anglais seulement](#))

Working Group - Fifth session (hybrid) (Rome, 14-16 March 2022)

W.G.5 – Doc. 7 Report

Working Group - Sixth session (remote) (Rome, 14-16 March 2023)

W.G.6 – Doc. 1 rev.2 Annotated Draft Agenda

W.G.6 – Doc. 2 Secretariat’s Report on the background, status of the project and intersessional developments

W.G.6 – Doc. 3 Enforcement by public authorities

W.G.6 – Doc. 4 Collation of best practices on enforcement of security rights

W.G.6 – Doc. 5 Presentation on CEPEJ Guidelines

W.G.6 – Doc. 6 Working draft best practices on enforcement against digital assets [... and tokens]

W.G.6 – Doc. 7 Report

Working Group - Seventh session (hybrid) (Rome, 29 November-1 December 2023)

W.G.7 – Doc. 1 rev. Annotated Draft Agenda

W.G.7 – Doc. 2 Secretariat’s Report on the background, status of the project and intersessional developments

W.G.7 – Doc. 3 Enforcement by way of authority

W.G.7 – Doc. 4 Revised draft best practices regarding enforcement of security rights

W.G.7 – Doc. 5 Working draft on Online Auctions

W.G.7 – Doc. 6 Working draft best practices on enforcement against digital assets

ÉTUDE LXXXC – PRÉPARATION D’UN DOCUMENT D’ORIENTATION INTERNATIONALE SUR LES STRUCTURES JURIDIQUES COLLABORATIVES POUR LES ENTREPRISES AGRICOLES ([anglais seulement](#))

Working Group – Third session (hybrid) (Rome, 8-9 May 2023)

W.G.3 - Doc. 1 Annotated Agenda

W.G.3 - Doc. 2 Issues Paper

W.G.3 - Doc. 3 Summary Report

Working Group – Fourth session (hybrid) (Rome, 8-10 November 2023)

W.G.4 - Doc. 1 Annotated Agenda

W.G.4 - Doc. 2 Secretariat Report

W.G.4 - Doc. 3 Summary Report

ÉTUDE LXXXII – ACTIFS NUMÉRIQUES ET LE DROIT PRIVÉ ([anglais seulement](#))

Working Group – Eighth session (remote) (Rome, 8-10 March 2023)

- W.G.8 – Doc. 1 Annotated Agenda (web site)
- W.G.8 – Doc. 2 Draft Principles and Commentary (Clean)
- W.G.8 – Doc. 3 Draft Principles and Commentary (Compared)
- W.G.8 – Doc. 4 Digital Assets and Private Law Consultation submission
- W.G.8 – Doc. 5 Principle 13 – Amended
- W.G.8 – Doc. 6 Tracked and Updated Principle 5

Working Group – Ninth *ad hoc* session (remote) (5 April 2023)

- W.G.9 – Doc. 1 Annotated Agenda
- W.G.9 – Doc. 2 Draft Principles and Commentary (Clean)
- W.G.9 – Doc. 3 Draft Principles and Commentary (Compared)
- W.G.9 – Doc. 4 Discussion points from the Chair

ÉTUDE LXXXIII – LOI TYPE SUR LES RÉCÉPISSÉS D’ENTREPÔT ([anglais seulement](#))

Working Group – Fifth Session (hybrid) (Rome, 5-7 December 2022)

- W.G.5 – Doc. 6 Report

Working Group – Sixth Session (hybrid) (Rome, 1-3 March 2023)

- W.G.6 – Doc. 1 Annotated Draft Agenda
- W.G.6 – Doc. 2 Draft Model Law on Warehouse Receipts
- W.G.6 – Doc. 3 Report
- W.G.6 – Doc. 4 Draft Model Law on Warehouse Receipts

ÉTUDE LXXXIIIA – GUIDE POUR L’INCORPORATION SUR LES RÉCÉPISSÉS D’ENTREPÔT ([anglais seulement](#))

Working Group – First Session (hybrid) (Rome, 13-15 November 2023)

- W.G.1 – Doc. 1 Annotated Draft Agenda
- W.G.1 – Doc. 2 Draft Guide to Enactment of the UNCITRAL/UNIDROIT Model Law on Warehouse Receipts
- W.G.1 – Doc. 3 Summary Report

ÉTUDE LXXXIV – INSOLVABILITÉ BANCAIRE ([anglais seulement](#))

Working Group – Fourth session (hybrid) (Basel, 29-31 March 2023)

- W.G.4 – Doc. 1 Annotated agenda
- W.G.4 – Doc. 2 rev. Secretariat’s Report
- W.G.4 – Doc. 3 Master Copy of the Preliminary Draft Legislative Guide (Confidential)

W.G.4 – Doc. 4 Report with the Analysis of Survey Responses (Confidential)

Working Group – Fifth session (hybrid) (Rome, 17-19 October 2023)

W.G.5 – Doc. 1 Annotated agenda

W.G.5 – Doc. 2 Secretariat's Report

W.G.5 – Doc. 3 Master Copy of the Draft Legislative Guide (Confidential)

W.G.5 – Doc. 4 Summary Report

ÉTUDE LXXXVI – NATURE JURIDIQUE DES CRÉDITS CARBONE VOLONTAIRES (anglais seulement)

Exploratory Consultative Workshop – First session (London, 27 March 2023)

E.W.1 – Doc. 1 Annotated agenda

E.W.1 – Doc. 2 Discussion paper

Exploratory Consultative Workshop – Second session (Vienna, 11 July 2023)

E.W.2 – Doc. 1 Annotated agenda

E.W.2 – Doc. 2 Discussion paper

Working Group – First session (hybrid) (Rome, 10-12 October 2023)

W.G.1 – Doc. 1 Annotated draft agenda

W.G.1 – Doc. 2 Issues Paper

W.G.1 – Doc. 2 Add. Additional Discussion

FONCTIONS DE DÉPOSITAIRE D'UNIDROIT – TRAVAUX EN COURS

CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MOBILES - PROTOCOLE PORTANT SUR LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES AUX MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUES A LA CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MOBILES (LE CAP, 2001)

Doc. 14 Rapport du Dépositaire: 1^{er} janvier 2020 - 31 décembre 2022

INSTRUMENTS DRAWN UP BY UNIDROIT / INSTRUMENTS ÉLABORÉS PAR UNIDROIT

- 1964 Convention relating to a Uniform Law on the International Sale of Goods (ULIS) / *Convention portant loi uniforme sur la vente internationale des objets mobiliers corporels (LUVI)*
- 1964 Convention relating to a Uniform Law on the Formation of Contracts for the International Sale of Goods (ULFIS) / *Convention portant loi uniforme sur la formation des contrats de vente internationale des objets mobiliers corporels (LUFC)*
- 1970 International Convention on the Travel Contracts (CCV) / *Convention internationale relative au contrat de voyage (CCV)*
- 1973 Convention providing a Uniform Law on the Form of an International Will / *Convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international*
- 1983 Convention on Agency in the International Sale of Goods / *Convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises*
- 1988 UNIDROIT Convention on International Financial Leasing / *Convention d'UNIDROIT sur le crédit-bail international*
- 1988 UNIDROIT Convention on International Factoring / *Convention d'UNIDROIT sur l'affacturage international*
- 1994 Principles of International Commercial Contracts / *Principes relatifs aux contrats du commerce international*
- 1995 UNIDROIT Convention on Stolen or Illegally Exported Cultural Objects / *Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés*
- 1998 Guide to International Master Franchise Arrangements / *Guide sur les accords internationaux de franchise principale*
- 2001 Convention on International Interests in Mobile Equipment / *Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2001 Protocol to the Convention on International Interests in Mobile Equipment on Matters specific to Aircraft Equipment / *Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2002 Master Franchise Disclosure Law / *Loi type sur la divulgation des informations en matière de franchise*
- 2004 Principles of International Commercial Contracts / *Principes relatifs aux contrats du commerce international*
- 2004 ALI/UNIDROIT Principles of Transnational Civil Procedure / *Principes ALI/UNIDROIT de procédure civile transnationale*
- 2007 Luxembourg Protocol to the Convention on International Interests in Mobile Equipment on Matters specific to Railway Rolling Stock / *Protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2007 Guide to International Master Franchise Arrangements, 2nd edition / *Guide sur les accords internationaux de franchise principale, 2^{ème} édition*
- 2008 UNIDROIT Model law on Leasing / *Loi type d'UNIDROIT sur la location et la location-financement*
- 2009 UNIDROIT Convention on Substantive Rules for Intermediated Securities / *Convention d'UNIDROIT sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés*
- 2010 Principles of International Commercial Contracts / *Principes relatifs aux contrats du commerce international*

- 2011 UNESCO-UNIDROIT Model Provisions on State Ownership of Undiscovered Cultural Objects / *Dispositions modèles UNESCO-UNIDROIT définissant la propriété de l'Etat sur les biens culturels non découverts*
- 2012 Protocol to the Convention on International Interests in Mobile Equipment on Matters specific to Space Assets / *Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2013 Principles on the Operation of Close-out Netting Provisions / *Principes concernant l'applicabilité des clauses de résiliation-compensation*
- 2013 Model Clauses for Use by Parties of the UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts / *Clauses types sur l'utilisation des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international par les parties*
- 2016 Principles of International Commercial Contracts / *Principes relatifs aux contrats du commerce international*
- 2016 UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Contract Farming / *Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA*
- 2017 UNIDROIT Legislative Guide on Intermediated Securities / *Guide législatif d'UNIDROIT sur les titres intermédiés*
- 2019 Protocol to the Convention on International Interests in Mobile Equipment on Matters specific to Mining, Agriculture and Construction Equipment / *Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*
- 2020 UNCITRAL-HCCH-UNIDROIT Legal Guide to uniform instruments in the area of international commercial contracts (with a focus on sales) / *Guide juridique CNUDCI-HCCH-UNIDROIT sur les instruments uniformes dans le domaine des contrats du commerce international (notamment de vente)*
- 2020 Joint ELI/UNIDROIT Model European Rules of Civil Procedure / *Règles modèles européennes ELI/UNIDROIT de procédure civile*
- 2020 UNIDROIT/IFAD Legal Guide on Agricultural Land Investment Contracts / *Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/FIDA (traduction en cours)*
- 2023 UNIDROIT Principles on Digital Assets and Private Law / *Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé (traduction en cours)*
- 2023 UNIDROIT Model Law on Factoring / *Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage*